

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement

Plan Construction et Architecture

Programme Cités Projets

Action: ARCHITECTURE DES ESPACES PUBLICS MODERNES

Notification: Lettre de commande

Affaire suivie par

n° 94-45/03 du 09/09/94

Mme Virginie Picon-Lefebvre

PRATIQUES PAYSAGERES EN FRANCE
de 1945 à 1975
dans les grands ensembles d'habitations

Volume 1

Rapport FINAL

(en 2 volumes)

Juin 1998

Bernadette BLANCHON

Ecole Nationale Supérieure du Paysage

4 Rue Hardy, 78009 Versailles

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Plan Construction et Architecture Programme Cités Projets
Action: ARCHITECTURE DES ESPACES PUBLICS MODERNES

Notification: Lettre de commande
n° 94-45/03 du 09/09/94

Affaire suivie par
Mme Virginie Picon-Lefebvre

PRATIQUES PAYSAGERES EN FRANCE
de 1945 à 1975
dans les grands ensembles d'habitations

Volume 1

Rapport final

(en 2 volumes) Juin 1998

Sous la responsabilité de Bernadette BLANCHON

assistée de Michel AUDOUY et Estelle THIBAULT

Avec le concours de

Violaine Pencreac'h pour le dépouillement bibliographique en amont du choix des opérations; Dominique Lizerand, Pierre David; et des étudiants de l'ENSP qui ont participé à l'élaboration du questionnaire et aux relevés d'opérations: Marie Cécile Heuzey, Cécile Califano, Alexandra Biehler, Frédéric Rossano, Alice Brauns, François Chomienne, Alice Baillaud et Antony Bazin.

Ecole Nationale Supérieure du Paysage

4 Rue Hardy, 78009 Versailles cedex

Je remercie tous ceux qui m'ont aidée dans cette recherche et particulièrement, Janine Christiany, Jean-Louis Cohen, Michel Corajoud, Pierre Dauvergne et Marc Rumelhart ainsi que Corinne Jaquand pour leurs conseils et relectures;

et tous ceux qui ont apporté à travers leur témoignage une contribution essentielle à ce travail: Albert Audias, Michel Béjot, Michel Bourne, Violette Camand, Michel Cassin, Jean Challet, Jacques Chirié, Gilles Clément, Michel Corajoud, Pierre Dauvergne, Anne Pasquier, André Pelletier et Monsieur Curt, Jean-Bernard Perrin, Alain Provost, Georges-Henri Rivière, Jean-Claude Saint-Maurice, Jacques Simon, Jacques Sgard et Monsieur Soubéran.

PRATIQUES PAYSAGERES EN FRANCE
de 1945 à 1975
dans les grands ensembles d'habitations

Volume 1

I	INTRODUCTION	9
II	ELEMENTS DE METHODE	13
III	1ère Partie - LE METIER DE PAYSAGISTE DANS LA PREMIERE MOITIE DU XX° SIECLE	
A.	LE TOURNANT DU SIECLE, DU JARDIN A L'ESPACE PUBLIC	17
	L'héritage d'Alphand / L'arasement des fortifications parisiennes / Le jardin privé	
B.	L'ENTRE-DEUX GUERRES, UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE	18
	Une génération d'inventeurs / L'épisode du jardin moderne / La recherche d'un enseignement spécifique.	
C.	REFLEXIONS SOUS L'OCCUPATION	24
	La création de l'ordre des Architectes / Les Services de la Ville de Paris et du département de la Seine / Fonctionnalisme et paysage	
D.	LA PROFESSION FACE AUX ENJEUX DE L'APRES-GUERRE	29
	La Reconstruction / Une politique du paysage? / La Section du Paysage et de l'Art des Jardins / La zone verte / Les Floralies	
IV	2EME PARTIE - PRATIQUES PAYSAGERES DURANT LES TRENTE GLORIEUSES	
A.	LES GRANDS ENSEMBLES, NOUVELLE ECHELLE D'INTERVENTION	35
1.	La Z.U.P. de Beaulieu-Le Rond-Point à Saint-Etienne : du square au grand ensemble	
2.	Le quartier de l'Aubépin à Chalon-sur-Saône: Le rôle des services d'HLM	
3.	L'unité de voisinage de Bron-Parilly: la mécanisation des techniques de paysage	
4.	La Ville nouvelle de Sarcelles-Lochères: hiérarchies des espaces et du végétal	
5.	Pragmatisme et invention	

B.	LA MATURATION D'UNE PRATIQUE	53
1.	Le grand ensemble de Massy-Antony: la faiblesse des marges d'intervention des paysagistes	
2.	L'Unité de voisinage de La Maurelette: les accents régionalistes d'un paysage moderne.	
3.	Le Village olympique de Grenoble: le modelage du sol ou l'art de la transition	
4.	La Z.U.P. des Minguettes à Vénissieux: la conquête du plan de masse	
5.	La constitution d'un tissu professionnel	
C.	LE RETOUR VERS L'URBAIN	65
1.	La Z.U.P. des Châtillons à Reims: l'autonomie du projet de paysage	
2.	La Villeneuve de Grenoble: l'apport de la composition architecturale	
3.	Le renouvellement des références	
V	3ème Partie - PRATIQUES PAYSAGERES 1945-75, SYNTHESE THEMATIQUE	
A.	LE RAPPORT AU SITE : prise en compte, abstraction, invention, révélation...	76
B.	IMPLANTER ou le dessin du vide	79
C.	FONDER ou le travail du sol	82
D.	PLANTER ou l'utilisation des végétaux	84
E.	GERER ET GENERER, la prise en compte de la notion de temps	87
VI	CONCLUSION	91
VII	BIBLIOGRAPHIE	95

Volume 2

ANNEXES, ANALYSE DES OPERATION (selon leur début de réalisation)

- ZUP DE BEAULIEU-LE ROND-POINT Saint Etienne, 1951
- UNITE DE VOISINAGE DE BRON-PARILLY, Agglomération lyonnaise, 1954
- QUARTIER DE L'AUBEPIN, Chalon-sur-Saône, 1955
- VILLE NOUVELLE DE SARCELLES-LOCHERES, Région parisienne, 1956
- LE GRAND ENSEMBLE DE MASSY-ANTONY Région parisienne, 1962
- UNITE DE VOISINAGE DE LA MAURELETTE, Marseille, 1963
- LE VILLAGE OLYMPIQUE, Grenoble, 1965
- ZUP DES MINGUETTES, Région lyonnaise, 1968
- ZUP DES CHATILLONS, Reims, 1968
- LA VILLENEUVE DE GRENOBLE, Grenoble, 1968

I INTRODUCTION

L'ambition de cette étude est de contribuer à combler une lacune: celle de la connaissance des pratiques paysagères durant les trente glorieuses. C'est à dire ce qui constituait le travail des professionnels chargés de concevoir les espaces extérieurs à l'habitat collectif, en particulier les espaces plantés, de 1945 à 1975. Il s'agit pour le moins de donner des éléments de connaissance à ce propos, permettant d'ouvrir des pistes de travail.

Depuis quelques années la contribution des paysagistes aux aménagements d'espaces publics urbains s'est considérablement développée. Leur apport à la réflexion sur les transformations du territoire, à l'échelle du paysage agricole ou des infrastructures nationales, est de plus en plus recherché. A l'heure d'un intérêt accru pour tout ce qui concerne l'environnement, il semble important de s'intéresser à l'histoire de ce métier particulier, d'en comprendre la genèse et de chercher à préciser ce qui caractérise son approche de l'espace et ce qui en fait l'actualité.

Comment précisément s'est forgée cette légitimité acquise, quoiqu'encore fragile? Est-elle ancrée dans la tradition de ce métier ou bien est-elle issue de circonstances particulières? Les connaissances historiques sur les paysagistes après la deuxième Guerre mondiale sont plus que fragmentaires: quasi-inexistantes. Pourtant de nombreux protagonistes peuvent encore être rencontrés.

L'objectif principal de ce travail a été de reconstituer la genèse de ce savoir-faire au XXème siècle et de contribuer à enrichir la réflexion sur la réhabilitation des espaces publics urbains créés après-guerre.

En décembre 1945, le Général De Gaulle signe le décret de création de la Section du Paysage et de l'Art des Jardins à l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles, répondant enfin à la demande déjà ancienne des professionnels de l'art paysager. L'exposé des motifs du décret mentionne clairement la formation d' « *éléments qui entreront dans les équipes qui auront la mission d'établir les futurs centres urbains, les espaces verts, les sites...* » Il s'agit bien de « *constituer le cadre d'édifices publics, de stades et de villes entières, de transformer le milieu naturel, pour constituer un cadre de verdure non seulement beau mais utile au plan de l'hygiène, de réaliser des agglomérations urbaines (...) et participer aux travaux de reconstruction d'une rare ampleur nécessités par les dégâts incalculables commis par la guerre.* » Qu'en a-t-il été? Les nouveaux diplômés purent-ils jouer un rôle dans la fabrication des villes et prendre part à la reconstruction de la France dévastée? Quelle fut leur action?

Il semble important de comprendre qui, alors, détient et met en oeuvre un savoir spécifique concernant le milieu vivant; de chercher à expliciter les éléments qui caractérisent ce savoir et à quelles références il fait appel, de quelle façon il s'est acquis.

Pourtant l'héritage de ces paysagistes formés dans la « Section » de l'Ecole Nationale d'Horticulture, dont est issue l'actuelle Ecole Nationale Supérieure du Paysage, n'est peu ou pas revendiqué par les professionnels d'aujourd'hui. A l'exception d'un livre sur Jacques Sgard¹, nous pouvons sans exagérer dire que cet héritage est méconnu, voire tout simplement ignoré, à charge pour cette étude d'en montrer la richesse.

On sait cependant l'importance accordée aux espaces plantés et plus largement à la place de la nature dans les réflexions qui ont présidé aux aménagements de l'après-guerre. L'urgence les a-t-elle relégués à une telle marginalité, que leur effet en a été quasi annulé? Encore importait-il de s'en assurer et d'en comprendre les raisons. Ou bien les nécessités du renouvellement ultérieur de la pensée ont-ils occulté les savoirs acquis? Là encore la reconstitution de cette histoire s'imposait. Ou bien encore le travail de ces pionniers, si tels ils s'avèrent, aurait-il perdu son exemplarité en passant dans les moeurs paysagères?

Il s'agit donc dans un premier temps ici d'informer, d'apporter des éléments de réponse à des questions simples dans ce contexte: qui a fait quoi, où, pour qui, pourquoi, comment?

Nous nous attendions à ce que la part du paysage ne soit pas primordiale dans l'après-guerre, à ce que le site, leitmotiv aujourd'hui, ne soit pas au rendez-vous; à ce que l'« espace vert » ne livre que difficilement ses lettres de noblesse, mais nous voulions connaître cet épisode, sans fascination ni mépris particulier, simplement avec la conviction que les bégaiements de l'Histoire doivent beaucoup à sa méconnaissance. Or la fascination actuelle pour la nature rappelle celle de l'après-guerre. Intervenir aujourd'hui sur ces « espaces publics modernes » nécessite une relecture à la fois critique et positive des acquis de cette période; c'est l'ambition de l'ensemble des équipes retenues dans le cadre de ce programme de recherches, au sein duquel notre contribution spécifique concerne les thématiques liées au paysage et à la connaissance du milieu vivant: dans quelle mesure et de quelle façon cette composante a-t-elle pu intervenir dans la conception des espaces et dans leur structuration?

1 Annette Vigny, Jacques Sgard, paysagiste-urbaniste, Mardaga, 1995.

L'épisode de la Reconstruction mériterait une étude ultérieure plus poussée, on s'est essentiellement intéressé ici à la réalisation des ensembles d'habitations et des programmes d'urbanisation de l'après-guerre (grands ensembles et ZUP).

Le corps principal de cette étude repose sur l'analyse d'exemples: une dizaine d'opérations s'étalant sur l'ensemble de la période étudiée a été choisie, principalement par le biais des nombreuses interviews réalisées chez les protagonistes de l'époque, ainsi qu'à travers les publications et le dépouillement d'une enquête adressée aux anciens élèves de la Section du Paysage et de l'Art des Jardins. Nous avons retenu, parmi les opérations dont les espaces extérieurs ont été conçus par un paysagiste, les plus fréquemment mentionnées -souvent quasi unanimement - à la fois lors des interviews et dans le questionnaire. Enfin, après une première série de visites et d'investigations, nous avons privilégié celles où le projet paysager avait pu s'épanouir et qui permettaient de disposer d'éléments d'étude: interviews, archives, publications.

On a cherché ici, d'une part à reconstituer l'histoire de ces opérations et d'autre part à les lire « du point de vue du projet de paysage », c'est à dire à partir des thématiques caractéristiques du projet de paysage aujourd'hui, que sont par exemple le rapport au site, le travail du sol, l'utilisation du végétal ou la prise en compte de la notion de temps...

Avant de camper le portrait de ces opérations et de les envisager chacune comme élément d'une évolution ou représentative d'un mode de conception, nous apporterons quelques éléments concernant le contexte de la réflexion paysagère dans la première partie du XX^e siècle et au lendemain de la guerre. Pour comprendre en quoi les questions posées étaient nouvelles et les réponses novatrices, il est nécessaire de connaître la situation qui précède. Pour finir, l'interprétation des opérations selon une synthèse thématique est présentée en troisième partie.

Dans un premier temps, la méthode employée dans cette étude est brièvement exposée.

II ELEMENTS DE METHODE

Notre position aujourd'hui consiste nécessairement à étudier cette période passée à partir de ce qui nous semble caractériser les pratiques actuelles du paysagiste. La trame de lecture des projets étudiés s'appuie sur les thématiques permettant selon nous, de décrire une réalisation paysagère aujourd'hui.

La grille d'analyse utilisée permet d'examiner, pour chaque projet, les questions du site, de « l'invention programmatique », du statut du vide, du travail du sol, de l'utilisation des végétaux et enfin de la gestion et de la prise en compte de la notion de temps. Ces questions sont posées à l'ensemble des échelles de conception. A celles-ci s'ajoutent les notions de « descente dans les échelles », qui évoque la question de la cohérence des différentes échelles de conception entre elles, et d'autonomie du projet qui aborde les références éventuelles mobilisées.

L'ensemble de ces notions serait pour nous caractéristique de la conception paysagère et permettrait donc la lecture des pratiques paysagères dans les projets étudiés. Les échelles abordées s'étendent de l'échelle géographique du site à celle du vocabulaire constitutif des espaces aménagés, en passant par celle du plan de masse, de la structure qui rassemble les différents espaces.

C'est la rencontre entre nos convictions d'aujourd'hui et notre tentative de comprendre le mieux possible l'état d'esprit de l'époque qui constitue le point de vue de notre étude. Il faut pouvoir faire abstraction de certaines avancées de la réflexion paysagère, acquises aujourd'hui, pour apprécier ce qui a peut-être permis peu à peu de les intégrer à notre réflexion. Ainsi par exemple, la question du site, aujourd'hui élément dominant de la conception du projet paysager, est devenue partie intégrante de la notion de paysage. Si nous restions strictement fidèle à cette acception du terme, il est clair que, cette dimension n'étant pas alors fondamentale, le champ du projet de paysage (pris dans ce sens large) se serait retrouvé singulièrement maigre et peu propice à l'étude.

Notre définition des pratiques paysagères serait donc celle-ci: l'activité de celui qui nourrit son travail de concepteur d'espaces d'une culture du milieu vivant. Celle d'une personne qui allie ces deux composantes: création et vivant. Même si cette relation n'intègre pas les mêmes éléments qu'aujourd'hui. En interrogeant les pratiques d'alors à partir des pratiques actuelles.

Il s'agira donc de lire le projet de paysage à travers les éléments suivants:

LE SITE et sa prise en compte dans le projet: il s'agit du site géographique et physique existant; le site large, mais aussi l'utilisation d'éléments existant sur le terrain, la négociation éventuelle vis à vis de ses limites... Le projet suit-il la dynamique du site ou au contraire cherche-t-il à être autonome? Dans quelle logique s'inscrit-il alors?

L'INVENTION PROGRAMMATIQUE: quel est le programme, quelle est la commande? Dans quelle mesure la cohérence du projet a-t-elle imposé des modifications à cette demande initiale? Le concepteur a-t-il pu participer à l'élaboration du programme? A quel stade du projet le « paysagiste » a-t-il pu intervenir? Avec quel statut contractuel? Le projet d'aménagement des espaces extérieurs a-t-il été achevé?

LE VIDE et son statut: est-il structurant? quelle est le dispositif qui rassemble les espaces? Qu'est-ce qui dessine le vide? Sont-ce les bâtiments, les mouvements du sol, les végétaux? Y a-t-il eu un projet global pour cette opération? Si oui, à quel niveau? Est ce que le travail du paysagiste s'appuie sur une structure, celle des bâtiments, celle des voiries...; ou bien dispose-t-il de sa propre structure? Les espace extérieurs sont-ils inscrits dans une composition, ou bien est-ce que leur conception s'est faite de « proche en proche », par juxtaposition d'espaces?

Les réalisations retenues sont-elles inscrites dans les concepts architecturaux et urbanistiques de l'époque comme celui du plan libre, de la volonté de créer de vastes espaces, de générer par une verticalisation de l'habitat une libération du sol qui permette d'établir une relation entre l'échelle de l'objet architectural et celle du paysage? Cette inscription, si elle est lisible, était-elle revendiquée ou simplement acceptée?

LE SOL: de quelle façon le travail du sol intervient-il dans le projet? Est-il un élément structurant, ou bien une question technique à résoudre (seuils de bâtiments, déblais)? Dans tous les cas, comment les terres de déblais des bâtiments ont-elles été gérées? De quelle manière le sol a-t-il été préparé à recevoir des végétaux? Comment se fait la relation avec les bâtiments, comment se négocient les seuils? Comment se font les transitions entre les différents espaces? De quoi est fait le sol? (Plan de rez-de-chaussée) Comment traduit-il la progression des usages et des statuts du plus public au plus privé?...

LES VEGETAUX: de quelle façon l'utilisation des végétaux intervient-elle dans le projet? Constituent-ils un élément structurant du projet ou bien ont-ils un rôle décoratif, hygiénique, de remplissage? Comment ont-ils été plantés? Comment s'agencent-ils pour constituer des espaces? Comment contribuent-ils à qualifier les différents espaces

constitués? A instaurer des transitions d'un espace à l'autre? Comment se fait la relation avec les bâtiments, la relation entre les différents espaces? Quels sont les modes de groupement des végétaux? Y a-t-il un système de composition végétale? Le cas échéant, le projet fait-il référence de manière explicite ou implicite à un dispositif connu ou daté? De quel système de composition se rapproche-t-il? Peut-on en quelque sorte décrypter le projet végétal? Quelles sont les essences employées et de quelle conception, de quel dispositif, de quel discours sont-elles les éléments? L'utilisation des végétaux est-elle uniforme dans tous les grands ensembles?

LE TEMPS: La notion de temps a-t-elle été prise en compte? Quelles étaient les perspectives de gestion et d'entretien? Le projet de paysage a-t-il généré de l'urbanisation par la suite, a-t-il été le germe d'une évolution?

Enfin des questions transversales à l'ensemble des thèmes ont été abordés comme celle de la relation susceptible d'exister entre les différentes échelles de conception et celle de l'autonomie du projet; il s'agit dans cette dernière d'évoquer la question des références particulières à chaque projet ou à chaque concepteur. Les espaces retenus sont-ils inscrits dans les concepts de l'époque? Sont-ils l'occasion d'évoquer d'autres exemples, d'autres cultures? (par exemple vis à vis de la culture des architectes...) Quelle signification ont-ils alors dans les pratiques des concepteurs?

Pour chacun de ces thèmes, nous tentons de qualifier sa place dans le projet étudié afin qu'une vision d'ensemble nous permette de dégager soit une évolution, soit des types dans les attitudes de conception. Cependant l'accent est mis sur les thèmes pertinents pour chaque opération plus que sur l'étude systématique des critères comparatifs.

Les analyses monographiques des dix opérations constituent chacune un livret de 10 à 30 pages présenté en annexe. L'étude comprend donc:

- d'une part, un texte en trois parties: après l'exposé des contextes qui forment la toile de fond de ces réalisations, celles-ci sont présentées selon une évolution en trois étapes, suivie d'une synthèse thématique reprenant les thèmes suivants: le rapport au site; la structure qui rassemble les espaces (Implanter); le travail du sol (Fonder); l'utilisation des végétaux (Planter); la prise en compte de la notion temps (Gérer et générer);

- d'autre part en annexe, l'étude monographique des opérations.

III 1ère Partie - LE METIER DE PAYSAGISTE DANS LA PREMIERE MOITIE DU XX° SIECLE

La place de la profession paysagiste dans l'après-guerre se comprend à la lumière des modifications radicales qu'imposèrent dans ce domaine les transformations de la société au début du XX° siècle.

A. LE TOURNANT DU SIECLE, DU JARDIN A L'ESPACE PUBLIC

L'héritage d'Alphand

En dotant la capitale d'un réseau d'espaces « verdoyants »² hiérarchisés, l'ingénieur Alphand amplifie le rôle social et territorial de l'Art des Jardins et le fait basculer dans le domaine de l'espace public. Son dispositif complexe, urbain et résolument urbanisé offre un caractère original, distinct du modèle anglais qui séduisit Napoléon III. Dans ce système de réalisations: bois périurbains, parcs urbains, squares, jardins ouverts, places plantées et arbres d'alignement, fusionnent l'art du jardinier et la culture de l'ingénieur.

Mais la création d'espaces publics plantés ne se poursuivra pas au même rythme après 1880. Restrictions budgétaires, absence de projets en matière d'espaces verts, la période qui suit les transformations haussmanniennes est une période de stagnation, plus propice aux développements théoriques qu'aux démonstrations concrètes. A Paris, les rares opérations programmées ne s'inscrivent pas dans un projet global. La première guerre mondiale viendra aggraver la crise économique et accélérer les mutations en cours.

L'arasement des fortifications parisiennes

Les débats qui vont permettre une évolution sont engagés autour de la question de l'arasement des Fortifications de Thiers, érigées en 1845, aussitôt contestées. La ceinture des fortifications est considérée d'abord comme un obstacle au développement urbain, puis comme une opportunité foncière permettant le transfert en périphérie des équipements jugés indésirables - foires et marchés, industries... -, enfin elle apparaîtra plus tard comme un enjeu du développement métropolitain.

Tout autant que l'exemple d'Alphand, le débat social et politique qui entoure le réaménagement des fortifications parisiennes, en particulier le militantisme des diverses associations créées en faveur de leur transformation en « ceinture verte », dans les années

² F. Choay, « La nature urbanisée », *La ville, art et architecture, 1870,1993*, Centre Georges Pompidou, 1994, pp. 61-62.

1908-1910, influencera la réflexion des créateurs d'espaces libres de l'entre-deux guerres. La fondation de la Société Française d'Urbanisme, en 1913, à laquelle participent des personnalités de l'art paysager telles que Edouard Redont et Jean-Claude-Nicolas Forestier, s'inscrit dans cette perspective.

Le jardin privé

Dans le domaine du jardin privé, jusqu'à la première guerre mondiale les paysagistes sont mobilisés dans la reconquête des grandes propriétés classiques abandonnées ou transformées en jardin « à l'anglaise ». Sous la houlette de Achille Duchêne, ils revendiquent la tradition française. Conscients des transformations de la société, tout en cherchant à définir ce qu'ils appellent « le jardin moderne » ou « le jardin d'aujourd'hui », ils demeurent souvent plus soucieux d'adapter les grands principes de Le Nôtre aux nouveaux besoins de l'époque qu'à créer des jardins d'avant-garde. Les défenseurs des styles paysagers ou mixtes restent très imprégnés des composantes décoratives du second empire. La crise économique consécutive à la guerre entraîne la ruine des grandes familles et le ralentissement de l'aménagement des propriétés prestigieuses. Peu à peu l'évolution de la société va contraindre ces professionnels à modifier leurs pratiques et les réorienter vers l'espace public: abords d'habitations, terrains de sports, routes...

B. L'ENTRE-DEUX GUERRES, UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE

Une génération d'inventeurs

L'entre-deux guerres voit l'épanouissement d'une profession pluridisciplinaire: à la fois urbanistes et paysagistes, ingénieurs et architectes, hommes de réflexion et de pratiques, les professionnels de l'aménagement constituent une génération inventive à qui l'on doit un travail exemplaire à l'ensemble des échelles de création, du territoire à la mise en oeuvre d'espaces particuliers.

Jean-Claude-Nicolas Forestier en est la figure emblématique: concepteur de talent, théoricien déplorant précocement le retard français en matière d'urbanisme et à qui les nations étrangères offrirent l'essentiel du champ d'application de sa pensée. En 1906, il publie: « Grandes villes et système de Parcs », parmi les différentes catégories du système proposé c'est la dernière, celle d' « avenue-promenade », inspirée du « parkway » américain qui est la notion-clef du système par sa capacité à lier entre eux les parcs de différentes échelles qui le composent et à constituer le réseau d'espaces libres. Il met ici en place l'idée

fondatrice des espaces libres structurant la ville. Les espaces libres sont considérés comme des équipements et non comme de simples lieux d'ornement ou de dégagement. C'est bien une alternative au système d'Alphand, que propose Forestier, alternative qui renvoie à un système finement hiérarchisé, à un art de l'articulation, qui suppose une analyse historique géographique et urbaine préliminaire à tout projet. Dépassant la protection des espaces libres existants, tous les projets parisiens de Forestier s'inscrivent dans un système de parcs à l'échelle de la région métropolitaine devant être reliés par un réseau d'avenues-promenades; c'est dans cette perspective que s'inscrivent ses projets pour l'enceinte de la capitale ou pour une radiale sud reliant le quartier latin au parc de Sceaux en passant par le parc de la Cité Universitaire et le fort de Montrouge, ainsi que ses travaux sur les parcs historiques comme la réhabilitation du parc de Sceaux.

A la fois « jardiniste » et ingénieur, soucieux de l'échelle du détail et concerné par l'échelle du territoire, il est représentatif, dans le champ qui nous préoccupe, des professionnels pluridisciplinaires concepteurs d'espaces, qui trouvèrent à l'étranger ou dans les colonies l'opportunité de concrétiser leurs réflexions que la France ne leur offrait pas: citons les noms de Henri Prost, Léon Azéma, Edouard Redont et Jacques Gréber, architectes, urbanistes et paysagistes. Tous furent concernés par ce dernier domaine de réflexion et d'intervention. Certains d'entre eux traverseront l'épisode de la guerre et continueront leur chemin après 1945. Cependant, à part Redont, ils ne sont pas issus du milieu horticole mais de l'architecture et c'est dans les prémices de la discipline de l'urbanisme que leur réflexion prend une dimension paysagère. Leur légitimité en tant qu'« architecte-paysagiste » ne peut être cependant mise en doute...

L'épisode du jardin moderne

Instrument d'hygiène et de santé, le jardin n'est plus seulement un lieu de contemplation ou de promenade, il doit être aussi un lieu d'activités, « *un jardin logique répondant aux nécessités de la vie moderne* »³. C'est cependant dans les années 25-30, qu'une évolution notable dans l'art des jardins se dessine. Soit avec un retard significatif par rapport aux autres domaines de création artistique. La diminution importante de la superficie des jardins fait évoluer son esthétique vers une composition géométrique et minérale en rapport avec l'architecture, les réalisateurs de jardins sont alors bien souvent architectes: Jean-Charles Moreux, Gabriel Guévrekian, Albert Laprade, André Lurçat, Robert Mallet Stevens ou encore Le Corbusier. Leur production est présentée lors de l'Exposition des Arts

³ A. Guy Otin, « le jardin moderne », *Jardins d'aujourd'hui*, SNHF, 1932, p. 54.

Décoratifs de 1925 où Forestier est « Inspecteur Général de l'Art des Jardins », pour la Section des jardins. « *Au moins (l'exposition) enseignera-t-elle à maints amateurs éclairés qu'il n'y a pas seulement que deux styles: français ou anglais* »⁴ Le premier prix de l'exposition est attribué à André Rioussé - dont nous reparlerons - et Jules Vacherot, pour un projet de cour-jardin.

Après cet épisode-manifeste, les architectes abandonneront la sphère du jardin; décrivant cette production, les « architectes-paysagistes » issus du milieu horticole reviennent en force à la veille du conflit mondial. L'Exposition Internationale des Arts et des Techniques appliqués à la vie moderne, en 1937, dont Jacques Gréber est l'Architecte en Chef, est l'occasion d'un important rassemblement d'horticulteurs qui présentent de nouvelles variétés. Ces « architectes-paysagistes » - c'est le titre qu'ils se donnent volontiers - sont le plus souvent entrepreneurs, ils assurent à la fois la conception et la réalisation de leur projet. C'est le cas de Redont, de Rioussé, de Vacherot, de Ferdinand Duprat... Figure de proue de la profession, enseignant à l'Ecole Nationale d'Horticulture, ce dernier est à l'origine, lors de l'exposition de 1937, du premier Congrès International des Concepteurs de Jardins, dont sera issue l'actuelle organisation professionnelle de l'IFLA (International Federation of Landscape Architects).

A noter aussi l'importance des grandes familles d'horticulteurs qui sont le plus souvent à la fois pépiniéristes et entrepreneurs ainsi que créateurs de jardins: Truffaut, Vacherot, Moser, Villette... et qui s'illustrèrent brillamment dans le domaine du jardin privé, sans toutefois nous semble-t-il au premier abord chercher à renouveler la pensée sur l'art des jardins. Leur critique de la nouvelle architecture qui se dessine est claire: "*Le jardin, cadre naturel de l'architecture, l'accompagne dans son évolution. Doit-il comme aux siècles passés, refléter dans ses traits, l'élégance architecturale? Si la douceur de sa physionomie, la grâce de ses contours le permettent, nous répondrons par l'affirmative; si au contraire, elle est austère et froide, sans que le caractère de destination l'exige, il appartient au paysagiste d'apporter tous les correctifs nécessaires: d'habiller les pignons trop dénudés, d'enrichir les abords de tout l'éclat des plantes vivaces et annuelles, d'user de libres frondaisons, de les opposer à la rigidité architecturale et d'apporter ainsi à l'ensemble, l'édifice et le jardin ne faisant qu'un, ces courbes gracieuses, gaies, vivantes, sans lesquelles nulle oeuvre ne peut être harmonieuse.*"⁵

⁴ JCN Forestier, « Les jardins de l'exposition des Arts Décoratifs », *La gazette illustrée des amateurs de jardins*, 1925.

⁵ A. Rioussé, *Petits jardins d'aujourd'hui*, introduction, Paris, Charles Moreau, sd (supposé en 1937).

Le jardin doit désormais atténuer l'aspect froid et austère de la nouvelle architecture contemporaine. Il redevient un morceau de nature et doit faire oublier qu'il a été un morceau d'architecture qui n'expliquait plus le fonctionnement de l'univers ou les sentiments humains, il utilise dorénavant plus les végétaux que les nouveaux matériaux. Les paysagistes sont en effet inquiets et critiques par rapport à l'évolution de l'architecture qu'ils jugent trop froide. Ils se voient comme les héritiers de la tradition française magnifiée par Le Nôtre et mettent l'accent sur le caractère évolutif des végétaux et l'importance des saisons. En particulier, les paysagistes insistent sur le caractère éphémère du jardin en opposition aux formes définitives créées par les architectes. Les excès de la tendance architecturée du style « art-déco » sont réduits aux avatars d'un épisode malheureux, ils insistent sur le caractère éphémère du jardin en opposition aux formes définitives créées par les architectes

Les jardins publics sont dus le plus souvent à ces architectes sensibilisés au paysage et formés sur le terrain: Jacques Gréber conçoit le parc Kellermann pour l'exposition de 1937 (dont la réalisation sera poursuivie dans le cadre des grands travaux de 1944 et achevée en 1958); Léon Azéma réalise le square de la butte du Chapeau Rouge, il prend la suite de Forestier dans les aménagements de la Cité Universitaire et du parc de Sceaux. Jean-Charles Moreux est l'auteur du square Croulebarbe, près de la place d'Italie.

Les paysagistes, tout comme les architectes un peu avant, se trouvent confrontés à ce moment constitutif d'une profession qui passe par la dissociation entre la conception et la réalisation; une étape fondatrice qui nécessite la mise en place d'un titre et d'un enseignement spécifique permettant d'accéder au diplôme...

A la veille de la guerre, les différents témoins rencontrés évoquent tous un milieu horticole étroit et peu ouvert sur l'étranger, strictement soumis aux règles de composition classique et à l'exemple de Le Nôtre, peu informé des réflexions en cours dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Comment la nouvelle génération se situera-t-elle après guerre, entre l'héritage des pères de l'urbanisme moderne et ce retour à la tendance horticole?

La recherche d'un enseignement spécifique.

Alors que l'Ecole d'Architecture est créée en 1671, l'Ecole des Ponts et Chaussées en 1747 et l'Ecole Polytechnique en 1794, il faut attendre la fin du XIXème siècle pour assister à la création de deux établissements d'enseignement horticole: l'Ecole Du Breuil et l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles. Deux établissements qui déçoivent les attentes des concepteurs de parcs et jardins.

Le « Jardin-Ecole Municipal d'Arboriculture », créé par Haussmann le 1er mars 1867, qui deviendra plus tard l'Ecole Du Breuil, du nom de son premier directeur, a essentiellement pour objectif de former des jardiniers municipaux, de renforcer le personnel des Services de Villes et particulièrement celui des Promenades et Plantations de la Ville de Paris; si leurs effectifs s'étaient accrus, leur rôle demeurerait celui d'exécutants chargés d'assurer l'entretien des plantations, plutôt que celui de concepteurs chargés de la création des parcs et des jardins. L'école permettait la formation d'une main d'oeuvre spécialisée devenue indispensable, à travers l'apprentissage de l'arboriculture fruitière tout d'abord, élargi ensuite, à partir de 1883, à l'étude des arbres et des arbustes d'ornement et d'alignement. Une collection d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces est créée afin de renforcer l'enseignement pratique par l'étude et l'entretien des espèces particulièrement appropriées au milieu urbain. L'enseignement comporte un cours pratique et théorique portant sur le "Dessin des jardins". La durée des études est de trois ans, l'entrée se fait sur examen après le certificat d'études primaires. L'école Du Breuil s'installe en 1936 dans le bois de Vincennes; un « arboretum » est créé en 1940 par Daniel Collin et une roseraie par Henri Brison, jeunes ingénieurs-paysagistes.

Quant à elle, l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles est créée, grâce aux efforts de P. Joigneaux, ingénieur agronome, député de la Côte d'or, par la loi du 16 décembre 1873. L'objectif principal de cette école est de former des hommes susceptibles de faire évoluer la "science horticole" qui était jusqu'alors restée très en retrait par rapport à des pays comme l'Angleterre, la Belgique ou l'Allemagne. Dans cette perspective, le souci premier des autorités est bien de former des enseignants-chercheurs. Mais il s'agit aussi de former des professeurs d'Horticulture pour les écoles pratiques d'agriculture, les écoles normales et supérieures, ainsi que des architectes-paysagistes, des horticulteurs et des pépiniéristes pour les secteurs publics ou privés. Edouard André y est professeur d'« Architecture et de l'Art des Jardins » à partir de 1892.

L'enseignement s'y déroule en trois ans également, et comprend des disciplines théoriques et pratiques⁶. Cependant moins de 10% des diplômés deviennent "architectes-paysagistes", pour la plupart ils sont horticulteurs ou jardiniers d'écoles pratiques d'Horticulture.

⁶ Arboriculture fruitière et d'ornement; culture potagère; floriculture; botanique; principes de l'Architecture des jardins et des serres; notions élémentaires de physique, de météorologie, de chimie, de géologie, de minéralogie appliquées à la culture; éléments de zoologie et d'entomologie; arithmétique et géométrie appliquées aux besoins du jardinage; levé de plans, nivellement; dessin linéaire, dessin de plantes et d'instruments; leçons de langue française et de comptabilité; leçons de langue anglaise." Archives ENSH.

Les "architectes-paysagistes" reconnaissent à l'Ecole d'Horticulture d'avoir formé d'excellents jardiniers mais lui reprochent le trop petit nombre d'heures consacrées à l'architecture des jardins dans l'enseignement. Prosper Péan, figure de la profession, architecte dplg et paysagiste, vice-président du comité de l'Art des Jardins de la "Société Nationale d'Horticulture de France", conclut en 1929 dans son ouvrage, que rien n'a changé et qu'il est toujours préférable pour faire ce métier de se former tout seul. Il regrette la méthode des Beaux-Arts: *"Le temps fait défaut pour développer l'éducation artistique des élèves. Cette lacune est regrettable. L'art des jardins, comme tous les autres, demanderait à être étudié, dans cette atmosphère spéciale aux ateliers, où les élèves discutent, critiquent, apprécient, s'instruisent en commun; les anciens guidant les nouveaux, qui après avoir profité de ce qu'ils voient faire aux autres, arrivent progressivement à faire oeuvre personnelle."*⁷

Il dit encore, face à la multiplication des ouvrages de "recettes" de conception des jardins: *"L'art des jardins ne présenterait que de légères difficultés (...) Nous savons par expérience que les difficultés à vaincre sont multiples, que l'art des jardins, s'il procure de grandes joies, cause de profondes déceptions, et qu'il n'est pas trop de longues années d'études et d'une parfaite éducation artistique pour créer une oeuvre impeccable"*⁸.

Au même moment, Jules Vacherot défend également l'importance de la conception vis à vis de la technique horticole: *"L'exercice de la profession est incompatible avec l'exercice de l'art de l'architecture. Il l'est peut-être encore plus avec l'exercice de la profession de jardinier."*

Les paysagistes cherchaient à faire comprendre que leur activité demandait un long apprentissage que seuls les vrais professionnels pouvaient acquérir. Ils utilisent également la presse spécialisée pour tenter de faire comprendre au grand public ce qu'est un "Architecte-paysagiste" à travers la publicité par exemple dans la revue *"La vie à la campagne"*, créée par Albert Maumené en 1906.

Il faudra pourtant attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour voir aboutir ces revendications.

⁷ P. Péan, *Le nouveau jardiniste moderne*, 1929, p.VIII.

⁸ C. Royer, op. cit., 1987, p.159, (P. Péan, 1929, p.VI-VIII).

C. REFLEXIONS SOUS L'OCCUPATION

La création de l'ordre des Architectes

Les paysagistes professionnels, convaincus des conséquences du développement des villes sur le métier de paysagiste, poursuivent la quête d'un titre et d'un diplôme. Ils réclament aussi l'accès au diplôme pour les praticiens reconnus. C'est au regard de l'évolution du marché consécutive à celle de la société, que la nécessité d'un enseignement spécifique était revendiquée. Les municipalités allaient de plus en plus avoir besoin de professionnels issus de préférence d'un établissement d'enseignement supérieur.

De leur côté, les architectes se battent depuis longtemps pour la défense de leur profession. Le dossier longtemps discuté est à point, lorsque le Maréchal Pétain arrive aux commandes du pays. La création de l'ordre des Architectes en 1940 interdit désormais le port du titre d'architecte aux paysagistes. La loi contraint donc les « architectes-paysagistes » à abandonner un titre qu'ils revendiquent depuis longtemps. Parmi les titres que s'attribuaient ces professionnels, tels que "Paysagiste", "Ingénieur-Paysagiste", "Architecte de Jardins", ou "Jardiniste", celui d'"Architecte-Paysagiste" était porté le plus volontiers jusque là. Ce dernier titre, d'abord proposé par le Ministère de l'Agriculture fût refusé par l'Education Nationale et l'ordre des Architectes, provoquant de vives protestations chez les paysagistes. Saisis par l'urgence, inquiets de voir leur échapper les commandes d'urbanisme générées par la reconstruction à venir et qui s'avèrent réservées aux architectes, leur mobilisation pour la mise en place d'un enseignement, d'un diplôme et d'un titre depuis longtemps réclamés, s'accroît.

Si la séparation entre la profession libérale et l'entreprise de travaux était déjà plus nette chez les architectes, elle n'était pas totalement acquise non plus; il faut être conscient qu'avant guerre, la plupart des architectes ne construisait qu'occasionnellement, la majorité des constructions était réalisée directement par les entreprises. La création de l'ordre en 1940 représente donc un acquis que les architectes ne sont pas prêts à minimiser en cédant du terrain aux quelques paysagistes qui s'agitent pour faire reconnaître leur activité.

Le mouvement en faveur de la professionnalisation du métier de paysagiste existait à un degré moindre et avec bien moins d'effectifs, donc une moindre capacité de pression, que dans le domaine de l'architecture...

Au même moment, différentes filières de pression: enseignants, professionnels, responsables à la Ville de Paris.... vont concentrer leurs efforts pour toucher les représentants de l'état. Ferdinand Duprat a succédé à Duchêne à la tête de la SFAJ, il est alors Professeur d'Architecture des Jardins et d'Urbanisme à l'ENH⁹; il succède dans cette chaire à René-Edouard André, lui-même fils du célèbre et talentueux Edouard André. Duprat ferme son bureau d'études parisien en 1939 et se consacre à l'enseignement et à la promotion de la profession. Albert Audias, après onze ans chez Duprat, entre en 1940 au Service de la Ville de Paris sous la responsabilité de Robert Joffet... Tous sont également très actifs dans ce combat.

Durant l'Occupation, la SFAJ, présidée par Duprat, poursuit le combat pour obtenir un titre, si possible protégé comme celui des architectes, auprès des ministères. Econduits par le ministère responsable des Beaux Arts, dont ils se sentent pourtant proches, ils se tournent vers l'Agriculture pour demander, en 1941, la création au sein de l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles d' *"Une section spéciale pour l'enseignement Supérieur de l'art des jardins, qui durerait une année et à laquelle seraient admis les élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur horticole. (...) Après avoir suivi ces nouveaux cours, les ingénieurs horticoles qui subiraient avec succès les épreuves d'un nouvel examen, recevraient le diplôme d'Ingénieur-Architecte de Parcs et de Jardins"*¹⁰.

Les membres de la SFAJ proposent donc d'augmenter le nombre de leçons du cours de dessin et de doubler les heures d'enseignement consacrées au lever de plans et au nivellement pendant les trois années normales d'études; puis dans le cadre de l'année supplémentaire ils réclament un ensemble de disciplines plus ciblé sur le métier de paysagiste.¹¹

Mais si l'enseignement fut légèrement modifié à la suite de ces propositions, il fallut un abondant échange de courrier entre les membres de la SFAJ, le directeur de l'école et le ministre de l'agriculture, de plusieurs années, avant de voir la création d'une section spéciale d'Enseignement Supérieur de l'Art des Jardins à l'ENH.

⁹ Ecole Nationale d'Horticulture.

¹⁰ Extraits d'une lettre du 6 août 1941, archives ENSH.

¹¹ Un cours complémentaire de 34 leçons d'architecture des Jardins; un cours d'Architecture et de Construction répondant au programme d'admission au grade d'ingénieur Architecte de Parcs et Jardins de la Ville de Paris; un cours de technique des travaux de parcs et jardins; un cours de mathématiques générales, d'hydraulique, de résistance des matériaux et de stabilité des ouvrages d'art" Extrait du programme proposé par la SFAJ, Archives de l'ENSH, in C. Royer, S. Zarmati, op. cit., 1987, p.174.

Grâce aux relations tissées par son activité professionnelle en province parmi les grands propriétaires, le cercle parisien de la SFAJ trouve des appuis dans les milieux « influents ». En témoigne la mise à jour des fonds secrets de Pierre Laval et de l'usage auquel était destiné cet argent: parmi les intentions de celui-ci on trouve la création d'un « pôle d'excellence » de formation de paysagistes à Villandry¹² qu'il n'est pas inintéressant de mentionner.

Sans titre ad-hoc, les paysagistes voient leur échapper les commandes d'urbanisme qui s'annoncent pour la reconstruction des villes détruites. Certains continuent d'ailleurs à porter leur titre habituel; c'est ainsi qu'en 1946, la SFAJ aurait été contrainte à payer 1 franc d'amende symbolique de dédommagement à l'ordre des Architectes pour n'avoir pas renoncé à son appellation.

Il faut attendre l'après-guerre pour voir la création de la « Section du Paysage et de l'Art des Jardins » à l'Ecole Nationale d'Horticulture, par le décret du 5 décembre 1945. Il s'agissait bien, dans cet enseignement, de donner le double cursus de connaissances requises, celui de l'horticulture et celui de l'architecture. Nous verrons plus loin comment, trente années plus tard après quelques péripéties, cette section donna lieu par le décret du 15 octobre 1976, à la création de L'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, ayant pour mission de former des paysagistes dplg dont le diplôme ne fût homologué qu'en 1979.

Les Services de la Ville de Paris et du département de la Seine

Dans les premiers mois de l'Occupation, l'aménagement de la zone¹³ est porté à la liste des grands travaux contre le chômage. « *La nouvelle ceinture est l'action d'éclat qui doit annoncer, dès les portes de la ville, la prise en main de l'aménagement de la capitale...* » L'Etat Français mène désormais à cet effet une politique d'expropriation sévère envers les occupants de la zone. Le maréchal Pétain prône le retour à la terre. « Agir vite et voir grand » c'est le projet auquel participent ingénieurs, architectes et paysagistes sous le contrôle de Edouard Crevel, architecte en chef de la Ville de Paris et du département de la Seine et de l'ingénieur en chef des Travaux de Paris, Chef du Service technique de l'aménagement de la zone, Robert Joffet. Cet ingénieur des travaux publics, qui venait du Service des Eaux du Val de Loire, se serait retrouvé à Paris à cause de la guerre, d'après A. Audias. L'immeuble du 10, boulevard de la Bastille abrite ces Services consacrés à l'urbanisme. Le Service de Joffet qui occupe l'un des étages est

¹² Henri Amouroux, *La page n'est pas encore tournée: la grande histoire des français après l'occupation, janvier-novembre 1945*, Robert Laffont, Paris, 1993, p. 494-495.

¹³ La zone *non aedificandi*, zone de servitude militaire entourant la ceinture des fortifications de Thiers.

totallement indépendant du service de la Conservation des parcs, jardins et espaces verts de la Ville installé depuis 1898 à la Porte d'Auteuil et exclusivement chargé de la gestion du domaine existant. A l'inverse, le service de Joffet ne s'occupe que des « travaux neufs »; s'il ne s'agit d'abord que d'offrir aux chômeurs des usines Renault et Citroën des emplois dans les travaux de terrassements, afin qu'ils échappent au STO, l'idée de faire des projets germe bientôt...

Les thèses de Forestier pour l'aménagement de la région parisienne sont reprises. Etudes, plans et maquettes redéfinissent un véritable réseau de promenades, jardins et terrains de sport pour Paris et sa banlieue. L'idée de grands mails tracés depuis la limite parisienne vers Gentilly, Châtillon, Le Raincy, Romainville, le parc de Sceaux, La Courneuve reprend forme.

Mais, en l'absence de moyens matériels et financiers, seuls les cartons à dessin se remplissent; la priorité est cependant donnée aux terrains de sports des écoles. Les Terrains d'Education Physique (TEP) et les Centres Scolaires d'Education Physique (CSEP) représentent alors l'essentiel de l'activité du Service. Elément primordial du plan d'aménagement en 1941, ces terrains sont encore à l'heure actuelle à la base du domaine sportif parisien.

La ceinture de parcs, de squares et de terrains de jeux reprend le grand espace libre prévu là dès 1912. Son caractère d'équipement hygiénique, structuré par les terrains de sport s'affirme. « *Les terrains d'éducation physique et les CSEP imaginés pour la ceinture sont traités comme des parcs. Les allées paysagées sont tracées dans une végétation abondante... Les études poussées exigées par la mise au point des techniques de terrassement, de drainage ou de traitement de sol sont réalisées dans le Centre de recherches techniques et sportives mis au point par le Service de Joffet, porte de Versailles.* »¹⁴

Les choix sont bien antérieurs à 1941. C'est dans la période de 1940 que se réalisent les objectifs énoncés vingt ans plus tôt.

« *Ainsi tiendra-t-on compte, à la fois du souci de donner aux Parisiens, les espaces verts qui amélioreront l'hygiène et l'aspect de la vaste agglomération du département de la Seine et aussi celui d'assurer l'éducation physique des enfants en créant une gamme de terrains adaptés à tous les degrés de cette éducation, en vue de*

¹⁴ JL. Cohen , A. Lortie, *Des Fortifs au périph*, Paris, Picard-Arsenal, 1992.

*réduire, dans toute la mesure du possible, les dépenses de premier établissement et d'entretien. »*¹⁵

Le service est aussi chargé de former les ingénieurs des Ponts et Chaussées qui devaient contrôler la réalisation des projets d'équipements sportifs.

Un stade de 100.000 places est étudié très sérieusement dans le Bois de Vincennes. L'essentiel des espaces verts est réalisé sur la frange: poursuite des travaux du Parc Kellermann et du Square du Chapeau Rouge « à la brouette », jardins de la Cité Universitaire. Hors Paris la restauration du parc de Sceaux est engagée, le Bois de Robinson et la roseraie de l'Hay-les-Roses (créée par Edouard André) sont aménagés.

Ingénieur horticole, après une longue collaboration avec Ferdinand Duprat (de 1928 à 39), Albert Audias devient le pilier de ce service où il entre après la démobilisation, en 1941. Contractuel, comme la plupart de ses collègues, Audias est chargé d'établir un recensement, dans le département de la Seine, de tous les projets d'espaces verts, d'espaces publics, de jardins d'école, de terrains sportifs. Dès 1945, il enseigne à la Section du paysage qu'il a contribué à mettre sur pied...

ALBERT AUDIAS (né en 1904)

Albert Audias est ingénieur horticole, issu de la promotion 1925 de l'Ecole Nationale d'Horticulture.

Il collabore pendant 11 ans avec le paysagiste Ferdinand Duprat, jusqu'en 1939. En janvier 1941, il rejoint le service de Robert Joffet pour conduire les aménagements de terrains de sport, de squares et de jardins d'école sur la ceinture de Paris.

Il dresse en 1942 l'inventaire de tous les espaces verts du département de la Seine, dans le but de faire des projets intégrés à l'existant.

Après guerre, tout en menant ses propres affaires, il reste très actif à la Ville de Paris. Il est missionné en 1955 comme paysagiste pour l'ensemble de la "zone verte" entourant Paris afin de coordonner l'ensemble des réalisations; il travaille également jusqu'à la fin des années 1960 sur les espaces extérieurs de la reconstruction de St Nazaire.

En 1956, dans le cadre du département de la Seine, il signe et réalise en partie la première tranche du parc de la Courneuve. Le projet sera interrompu après la dissolution du département en 1965.

Albert Audias est aussi enseignant, à la fois à la Section du Paysage de 1946 à 1969 - il compte Jacques Simon parmi ses fidèles élèves - et à l'Ecole

¹⁵ Robert Joffet, « La composition des parcs de sport de la Ville de Paris », *Techniques et Architecture*, septembre-octobre 1941, p.43.

d'Ingénieurs des Travaux Publics de la Ville de Paris où il enseigne la réalisation des équipements sportifs.

Aujourd'hui après des années de reconnaissance professionnelle pour sa rigueur et sa compétence technique Albert Audias se consacre à la peinture.

Fonctionnalisme et paysage

A l'aube de la reconstruction, entre l'héritage revendiqué des paysagistes-urbanistes de l'entre-deux guerres et le retour des références horticoles en réaction aux extrémités de l'architecture moderne, comment les professionnels de l'art paysager vont-ils se positionner dans le débat qui oppose les fonctionnalistes et leurs détracteurs?

Il semble que ce milieu plutôt conservateur n'aurait pu envisager une remise en cause radicale des modes de vie existants à l'instar de Le Corbusier ou de Tony Garnier. Poussés le plus souvent par les transformations de la société, ses protagonistes bénéficièrent des avancées d'une réflexion sociale et urbanistique qui n'était pas toujours de leur fait. Ils furent peu nombreux, au départ, à situer leur réflexion en dehors du domaine du jardin, au niveau de l'urbanisme. Ceux qui firent exception à cette règle durent affronter l'inertie de l'administration et de la politique française.

On retiendra cependant, outre l'évolution irréversible de la commande vers l'espace public, les acquis d'une pensée intégrant les espaces verts comme équipements structurants de l'extension urbaine en référence aux parkways américains et aux avenues-promenades. Il est aussi frappant de remarquer l'avancée française dans le domaine de la réflexion, vis à vis de son retard chronique en matière de réalisations.

On voit également que la position du paysagiste, à la recherche d'une identité, échappe difficilement à une assimilation caricaturale à l'une ou l'autre de ses composantes majeures: elle oscille entre architecture et horticulture depuis les origines du métier, souvent ramenée aux excès de l'une ou de l'autre, accusée tantôt de rigidité, tantôt de « flou végétal »...

D. LA PROFESSION FACE AUX ENJEUX DE L'APRES-GUERRE

La Reconstruction

Nous avons vu que la création de l'ordre des Architectes contraind les paysagistes à abandonner leur titre favori d' « architecte-paysagiste ». Handicapés par cette interdiction qui réserve l'essentiel du travail sur le territoire aux architectes et aux

ingénieurs, marginalisés par l'univers de spécialisation qui se dessine, les paysagistes sont à peine associés aux travaux de la Reconstruction et généralement cantonnés au rôle de « végétaliseurs » *a posteriori*.

Jacques Gréber et Théo Leveau, architectes et urbanistes, réputés également comme créateurs de jardins, sont sollicités, le premier pour la restructuration de Rouen et de sa banlieue, le second pour la reconstruction de Dunkerque. A Rouen, le plan de Gréber basé sur l'attention au site et l'inscription dans la topographie ne sera pratiquement pas respecté.

Michel Béjot, diplômé de la première promotion de la Section du Paysage, dirige le service des espaces verts de la ville du Havre de 1950 à 1990: « *J'y ai subi l'architecture et l'urbanisme obsolète d'Auguste Perret, excellent exemple du « drame français », dans une ville qui s'est ainsi trouvée deux fois sinistrée* » ...

Albert Audias travaille de 1946 à 1970 sur la reconstruction et les aménagements de la ville de Saint Nazaire, Noël Lemaesquier étant architecte en chef.

Les problématiques paysagères sont au coeur des débats qui opposent les partisans du fonctionnalisme, émules de Le Corbusier, aux héritiers d'un urbanisme soucieux de sa dimension historique et géographique, dans la lignée de JCN Forestier dont Gréber, puis Bardet et Auzelle reprennent le flambeau. Régionalisme et nationalisme alimentent l'essentiel de ces questionnements et concernent directement la discipline paysagère.

Une politique du paysage?

Pourtant, comme nous l'avons évoqué en début de texte, la création de la Section du Paysage et de l'Art des Jardins apparaît comme l'expression politique du désir d'octroyer un rôle aux paysagistes dans le rétablissement de la France. Retenons l'hypothèse « *qu'il y avait, dans le décret de 45, davantage en jeu que la simple professionnalisation des paysagistes. Il y avait peut-être la possibilité d'une émergence d'une politique du paysage plus ambitieuse. (...) Mais le poids de la tradition de l'art des jardins a semble-t-il refermé la section sur la profession et son école. Par ailleurs, Eugène Claudius-Petit (devenu ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme) semble avoir globalement tranché après 48 en faveur de Le Corbusier et de ses épigones.* »¹⁶

¹⁶ Bernard Barraqué, *Le paysage et l'administration*, MULT, DUP, Mission de la recherche urbaine, février 1985, pp. 67-68.

Pourtant les concepts modernes de la Charte d'Athènes semblaient propres à mobiliser la compétence des paysagistes: libération d'une grande quantité d'espace au sol, fluidité de l'espace, séparation des fonctions... Un examen plus approfondi des débats en cours à l'époque, principalement sur la question de l'espace libre et des espaces verts, abordant aussi bien les positions de Le Corbusier que celles de Bardet, Auzelle et Rotival ainsi que celles de Mumford et Geddes sera nécessaire pour poursuivre le travail engagé ici...

La Section du Paysage et de l'Art des Jardins

Le contenu de l'enseignement ne parvient pas à équilibrer le poids de la tradition horticole versaillaise; la faiblesse des moyens accordés contraint les protagonistes de cet enseignement à restreindre leurs ambitions, renvoyant la figure du professionnel pluridisciplinaire architecte-urbaniste-ingénieur-paysagiste d'avant-guerre au chapitre des souvenirs. Albert Audias, qui a participé à sa mise en place, Roger Puget, urbaniste en chef du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Henri Thébaud, créateur de jardins « art-déco », encadrent cette unique année d'enseignement, qui sera doublée dès 1950. Mais les plus appréciés sont les responsables de l'atelier, unanimement cités pour le goût du projet qu'ils transmettent¹⁷: André Rioussé d'abord, architecte et entrepreneur de jardins, qui a réalisé les espaces extérieurs de la cité-jardin de la Butte Rouge à Chatenay-Malabry, puis à partir de 1953, Théo Leveau, qui a été le collaborateur de Forestier à La Havane entre 1925 et 1930.

ANDRE RIOUSSE (1895-1952)

André Rioussé est architecte Dplg, ancien élève des Beaux-Arts, puis de l'Institut d'Urbanisme de Paris.

Il reprend l'entreprise de jardins de son père dans les années 1930 et conçoit de nombreux projets pour des châteaux et des grandes propriétés. En ville, il se spécialise dans l'aménagement des cours-jardins et des terrasses en instaurant une relation privilégiée entre l'architecture et le jardin.

Il publie en 1937 le livre "Petits jardins d'aujourd'hui" et collabore à plusieurs revues dont « La maison rustique ».

Bénéficiant de liens avec le milieu de l'architecture, il réalise les espaces extérieurs de la banlieue-jardin de la Butte-Rouge à Chatenay-Malabry, en collaboration avec les architectes Sirvin, Bassompierre et de Rutté.

A la Section du Paysage, André Rioussé est professeur d'atelier, responsable de l'enseignement du projet.

¹⁷ In B. Blanchon, Questionnaire adressé aux anciens de la section du paysage; 34 réponses sur 158 envois, 1995.

A partir de 1950, la création des grands ensembles, réponse spécifiquement française à la crise du logement, issue de choix politiques et économiques délibérés, va offrir aux jeunes diplômés l'occasion de se confronter à une commande pour laquelle ils sont peu préparés. Souvent critiques vis-à-vis d'un enseignement centré sur les savoirs horticoles, ils sont nombreux à aller chercher ailleurs des compléments de formation, le plus souvent à l'Institut d'Urbanisme de Paris, parfois à l'étranger. Nous en reparlerons plus loin...

La zone verte

Après la guerre, Joffet dirige le Service des Parcs, Jardins et Espaces Verts de la Ville de Paris, issu de la fusion du Service Technique et du Service de la Conservation. Il reprend les projets élaborés pendant la guerre. Le parc Kellermann, du paysagiste Jacques Gréber, dont le chantier a débuté pour l'exposition de 1937, puis a été poursuivi en 41 dans le cadre des Grands Travaux, est terminé en 1950. On poursuit l'aménagement de l'ancienne zone des « fortifs » au pied des barres de logements sociaux: c'est la « zone verte » ponctuée de quelques squares, où Albert Audias réalise de nombreux aménagements.

Sur la zone, la loi du 7 février 1953 autorise désormais la construction de 20% des sols -hors infrastructures-. La ceinture parisienne dessine peu à peu les composants d'une figure fonctionnaliste idéale: immeubles-barres, espaces verts et autoroutes. Audias réalise les abords des bâtiments et les terrains de sports en particulier porte de Chatillon, porte de Bagnole et porte d'Italie. « *Face à ces personnes hostiles aux paysagistes* », sa force vient « *de sa grande maîtrise technique et de sa capacité à envisager l'évolution des situations* ». Joffet écrit: « *Dans l'ensemble, la ceinture verte de Paris comprendra 290 hectares de jardins compris dans le programme général des parcs et jardins de la Ville de Paris et elle comportera, sur la moitié de la surface, des jardins et des promenades et, sur l'autre moitié, des stades, des terrains de sports et des jardins d'enfants. Des allées de circulation relieront entre eux, dans toute la mesure du possible, les différents éléments de la ceinture verte.* »¹⁸ Ces allées de circulation générale, décrites par le Directeur des Parcs et jardins, sont proches, dans leur conception initiale, de l'« allée-promenade » ou du *parkway*. Le principe du périphérique, adopté dès 1952, s'éloignera peu à peu, dans sa forme de ces premières intentions. Son premier tronçon est inauguré en 1960.

ROBERT JOFFET (1900-1991)

Robert Joffet est ingénieur des travaux publics. Pendant les années 40, il est Chef du Service Technique d'Aménagement de la Zone (*non-aedificandi*, entourant les anciennes fortifications de Paris). Il défend pour l'aménagement des espaces libres des thèses proches de celles de J.C.N. Forestier qu'il reprend dans un article paru en 1941 dans la revue *Technique et Architecture*.

Après la guerre, devenu Conservateur des Parcs et Jardins de Paris, R. Joffet organise les Florales internationales de 1959, manifestation inaugurale du CNIT à La Défense pour relancer l'Art des jardins et développer l'idée du jardin et du paysage dans la ville: "*L'art des jardins doit s'associer avec d'autres oeuvres d'art, pour remporter l'adhésion du plus grand public...*"

Les Florales

Robert Joffet développe une action de diffusion des thématiques paysagères, cherchant à réhabiliter auprès du grand public des préoccupations entachées d'une certaine suspicion après l'accent mis par Vichy sur les vertus du retour à la terre.

Toujours dans la lignée de Forestier, Joffet estime essentiel de susciter l'adhésion du public. Il défend également activement l'association paysagiste/architecte et recherche, au cours des expositions florales, à lier le jardin à d'autres arts. En 1959, en tant que responsable des Florales Internationales, il est décoré de la légion d'honneur - comme l'a été Forestier lors de l'exposition des Arts Décoratifs. Le Général De Gaulle voit dans cette manifestation l'expression du génie français, à l'égal du Pont de Tancarville. Le premier grand prix d'honneur, attribué au « jardin du futur » des établissements Vilmorin-Andrieux, présente une « *délicieuse scène de jardin d'eau d'inspiration anglo-japonaise (...) réalisée essentiellement avec des plantes de forçage, (...) ensemble réalisable dans n'importe quel jardin.* » Ces Florales devaient « *contribuer au rayonnement de l'Art des Jardins et du Paysage et de l'Art Floral (...) c'est ici qu'intervient l'art du paysage et des jardins, un art quelque peu tombé en désuétude au milieu de ce siècle (...): il s'agit du plaisir superbe de forcer la nature.* »¹⁹

Dans cette période se côtoient à la fois, côté professionnels, la recherche accrue d'une défense de leur position et, côté public, la multiplication des ouvrages et des manifestations de vulgarisation diffusant l'idée que chacun peut faire son propre jardin. Notons que ceci n'est pas sans similitude avec l'époque actuelle.

"Aménager un paysage ou un jardin, c'est faire jouer ou discipliner: le modelé du sol, la mobilité des eaux et du ciel, les irrégularités des formes végétales, les contrastes des

¹⁸ Robert Joffet, Directeur des Parcs et Jardins de Paris, *Histoire et avenir de Paris*, rapport de présentation des travaux entrepris par la Ville de Paris, dactyl. 1948, p.44. Cité in « Des fortifs au périmètre », p.250.

¹⁹ Robert Joffet, « Les florales internationales de Paris », *Urbanisme*, 1959, N° 64, p.2 à 9.

surfaces brillantes et ternes, l'harmonie des couleurs des feuillages et des fleurs. L'art du "Paysagiste" exige donc l'application des mêmes valeurs esthétiques que celles qui sont utilisées pour l'architecture et pour l'art pictural, entre lesquels il pourrait se classer. Mais tandis que l'Architecte met en oeuvre un matériau inerte, le paysagiste emploie des éléments vivants en constante évolution: les végétaux qui doivent être placés dans des conditions techniques délicates, du point de vue atmosphérique et surtout du point de vue édaphique²⁰, ces conditions sont à la base de leur développement normal et d'un entretien efficace et économique.

L'expérience montre que pour étudier d'abord, puis réaliser ensuite, un ensemble construit et planté, une équipe, composée d'un architecte et d'un paysagiste de profession non commerciale, a donné d'excellents résultats; la collaboration entre les deux hommes s'est établie avec le meilleur état d'esprit; elle doit s'instituer dès l'établissement du plan de masse.²¹

Nous allons voir que ces voeux pieux de collaboration eurent le plus souvent grand peine à se réaliser; les paysagistes eurent le plus souvent à faire face à une indifférence générale envers leur art. On verra qu'il en pâtirent parfois mais qu'ils surent aussi en tirer bénéfice...

Comment trouvèrent-ils leur place dans le tissu contextuel contrasté que nous venons de parcourir sommairement?

²⁰ Lié au substrat, au sol nourricier.

²¹ R. Joffet, "L'espace planté, cadre idéal de la vie", *Urbanisme*, 1959, N°64, p.42 à 61.

IV 2ème Partie - PRATIQUES PAYSAGERES DURANT LES TRENTE GLORIEUSES

A partir de l'étude de dix opérations

Dans cette deuxième partie, les pratiques mises en oeuvre dans les projets de paysage sont présentées à travers l'analyse de dix opérations de grands ensembles et la présentation de leurs acteurs.

Les exemples étudiés ici ne sont certes pas les seuls à avoir contribué à la genèse de la profession. Mais ils appartiennent à un tissu constitué autour de l'Ecole de Versailles, seule filière de formation des paysagistes concepteurs jusque dans les années 1970, et offrent ainsi une image relativement fidèle de l'évolution du métier.

Les trois chapitres qui suivent s'appuient chacun, dans un ordre chronologique, sur un groupe de 2 à 4 opérations représentatif d'une décennie environ. Ceci permet d'aborder en premier lieu l'impact des nouvelles conditions d'exercice du métier, puis de suivre l'établissement d'un réseau professionnel à partir de la maturation des pratiques paysagères - terrassements, plantations, gestion... - et pour finir, de s'intéresser à l'évolution des références maniées et de montrer leur renouvellement dans le dernier groupe de réalisations.

L'étude détaillée et illustrée des opérations, sur laquelle s'est appuyé ce travail, est présentée en annexe.

A. LES GRANDS ENSEMBLES, UNE NOUVELLE ECHELLE D'INTERVENTION

Les trois premières opérations étudiées ici appartiennent au plan quinquennal de construction lancé par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, le MRU, en 1951 sous le titre de « Secteur Industrialisé ».

Il s'agit des opérations de:

- La ZUP de Beaulieu à Saint-Etienne, réalisée à partir de 1951. Le projet des espaces verts est dû au travail de l'ingénieur paysagiste des services municipaux, Jean Marc.

- Le quartier de l'Aubépin à Chalon-sur-Saône, réalisé à partir de 1954 et où intervient le paysagiste Henri Pasquier.

- L'Unité de voisinage de Bron-Parilly, au sud-est de Lyon, réalisée à partir de 1954 et suivie par les paysagistes Michel et Ingrid Bourne.

Nous incluons également dans cette première série d'opérations:

- Le grand ensemble de Sarcelles, où les espaces verts sont réalisés à partir de 1957 par le paysagiste Jean Camand.

Après une brève présentation de ces opérations nous évoquerons les éléments marquants qu'elles dégagent sur trois points principaux: tout d'abord vis à vis de la question du rapport au site et à la commande; puis sur la question de l'héritage des pratiques du jardin; enfin en ce qui concerne les acteurs de ces projets.

1. La Z.U.P. de Beaulieu - Le Rond - Point à Saint-Etienne : du square au grand ensemble

L'opération de la Z.U.P. de Beaulieu est mise à l'étude dès 1950 et débute en 1951. Elle se situe au sud-est de l'agglomération de Saint Etienne, sur le versant sud de la colline de Beaulieu, forte pente d'aspect semi-rural et comprend 1221 logements, un groupe scolaire et 35 boutiques. Des parrains prestigieux²² ainsi que l'élite de

²² Roger Puget, Urbaniste de l'Etat, par ailleurs enseignant à la Section du Paysage et de l'Art des Jardins, Jean Dubuisson, architecte-conseil de la DDE, Eugène Claudius-Petit, alors Ministre de la Reconstruction

l'architecture stéphanoise²³ sont mobilisés pour ce premier grand-ensemble local, inscrit dans les idéaux de l'époque.

L'implantation des bâtiments est exemplaire: tantôt ils suivent le dessin de la courbe de niveau 600, devenue rue Le Corbusier, tantôt ils s'installent perpendiculairement à la pente, reliés à cette rue par des passerelles ou desservis par de grands escaliers. « ...L'un des rares (exemples) dans l'histoire de l'architecture qui ait su concilier non seulement les contraintes de la construction industrialisée avec le respect de la topographie mais qui ait su exploiter les potentialités de cette dernière pour mieux organiser l'espace »²⁴.

A cette maîtrise de l'implantation des bâtiments, répond la qualité du projet paysager: le végétal d'accompagnement s'y décline sur les modes habituels aux squares urbains: haies, contre-haies, buffets de troènes, avec une virtuosité et une variété d'effets étonnants dus aux talents de l'Ingénieur des Services Techniques de la Ville, Jean Marc, associé à l'équipe de conception dès l'origine de l'opération.

Dans l'immédiat après guerre, Office HLM et municipalité sont étroitement mêlés. En 1953, Mr de Fraissinette, maire de Saint-Etienne, devient également président de l'Office d'HLM; les locaux de l'Office se situent dans la mairie. C'est donc tout naturellement que le responsable du Service d'Espaces Verts de la Ville est chargé de la conception et de la réalisation des espaces verts du grand ensemble de Beaulieu. Ceci, cependant au travers d'un montage un peu particulier: la réalisation des espaces verts a été prise en charge par les budgets HLM²⁵, sur la base d'une programmation municipale, ce qui a permis la mise en place du Service d'espaces verts de l'Office; sans ces accords entre la ville et les HLM, il n'y aurait tout simplement pas eu, semble-t-il, de traitement des espaces verts.

et de l'Urbanisme et maire de Firminy, commune voisine et Adrien Spinetta, Directeur de la Construction et promoteur du « Secteur Industrialisé ».

²³ E. Hur, H. Gouyon et J. Farat, architectes d'opération.

²⁴ M. Bonilla, F. Tomas, D. Vallat, *L'immeuble collectif des années 50, Saint-Etienne: de la place Foch à Beaulieu*, 1993, Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 128.

²⁵ ... et donc, indirectement par les habitants grâce aux loyers. L'ambiguïté de ce transfert de charges est pointée in JN. Blanc, M. Bonilla, F. Tomas, D. Vallat, *Les grands ensembles et leur réhabilitation (1952-1992)*, Bureau de la Recherche Architecturale, Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Transports, novembre 1995, p. 86.

Dès le début du projet, Mr Bancet, directeur départemental de la construction, animateur de l'équipe imprime fortement sa volonté dans ce projet et s'adjoint le concours de Jean Marc. L'architecte Roger Hur, réputé très autoritaire se lie d'amitié avec ce dernier et l'appelle « mon jardinier », au grand étonnement de leur entourage. Marc est donc totalement impliqué dans l'équipe d'architectes, passionné comme eux par l'aventure de l'architecture moderne. Il adapte avec talent le vocabulaire de l'art des jardins à ce grand ensemble d'habitations.

LE PAYSAGISTE JEAN MARC (1906-19?)²⁶

Jean Marc est ingénieur horticole (promotion 1922), il entre à l'ENH à 17 ans. Sa culture du décor urbain fleuri est issue des villes thermales; c'est une forte personnalité et sa signature est lisible dans l'ensemble des jardins et aménagements qu'il réalise à Saint-Etienne, mais aussi dans tout le département notamment au Chambon-Feugerolles, à Roche-la-Molière (le parc du boucher) et à Montbrison. Il allie une maîtrise parfaite de la direction du personnel à celle du dessin des détails ou de leur aspect technique. C'est un homme concret et pragmatique, peu enclin à théoriser; un homme de son époque, c'est à dire celle de Forestier et de Duprat, celle de l'exposition des Arts Décoratifs. D'après son successeur, il appréciait aussi bien le verre cassé du style « art-déco » que la lecture des écrits de Le Corbusier.

Ce méridional d'origine alsacienne aime heurter les couleurs et sa palette est parfois teintée d'un certain « mauvais goût ». Le rosier est « sa fleur », sa plante fétiche, il en plante à Beaulieu de grandes taches aujourd'hui disparues, à une époque où cela était assez inhabituel (pratique répandue aujourd'hui à la Ville de Paris).

Les espaces dessinés par J. Marc sont bien de véritables jardins, caractérisés par le découpage des espaces à partir des courbes de niveau et des allées, par un système de haies et de contre-haies (haies étagées doubles ou triples) constituées de troènes communs ou dorés, prunus, berbérís et buffets de laurier plantés d'arbres rythmés et colorés (érables négundo et acacias), ou parfois fastigiés (la gamme d'arbres est d'ailleurs peu riche), à travers un dessin géométrique et des alternances de couleurs.

Son travail est de l'ordre du square urbain du XIX^e siècle, réinterprété à l'échelle d'immeubles de grandes dimensions et doté de qualités particulières. L'équipe stéphanoise Bonilla, Tomas, Vallat met cette qualité au compte du décalage des réflexions et des savoir-faire paysagers et architecturaux (voir note 25): « *Tant*

²⁶ D'après un entretien téléphonique avec Georges-Henri Rivière, en novembre 1996.

l'ingénieur des Services techniques municipaux que le personnel qui en furent chargés, n'avaient, à la différence des architectes²⁷, aucune pratique de l'espace vert moderne, et ils conçurent des jardins traditionnels comme si l'on avait eu affaire à des rues et à des squares de quartiers anciens.(...) On sait que cette distorsion entre le style des bâtiments et celui des abords ne résulte pas d'un parti pris mais qu'elle révèle tout simplement le décalage entre des réflexions et des savoir faire. De manière paradoxale c'est donc à un retard, qui fut hélas rattrapé dès le début des années 60, que l'on doit l'un des ensembles les mieux réussis d'intégration de l'architecture moderne à son site. »²⁸

S'agit-il véritablement d'un retard au rattrapage regrettable et incitant à la nostalgie? La réalité est sans doute plus complexe; ce travail est à la fois caractéristique de l'état des pratiques paysagères d'alors, témoin d'une étape de leur évolution et l'expression d'une signature de talent. La qualité des espaces extérieurs de la ZUP de Beaulieu doit autant à son site qu'à la finesse de l'intervention paysagère. De notre point de vue, l'intervention paysagère propose bien plus que des jardins traditionnels « comme si l'on avait eu à faire à des rues et à des squares de quartiers anciens » (voir plus haut); la réflexion sur les pieds de bâtiments, les entrées d'immeubles, les rampes et les talus de rattrapage de niveaux... n'est pas rapportable aux interventions héritées du XIX^e, mais porte les signes d'une nette évolution de la conception et des pratiques. L'ampleur et le dessin des massifs, l'usage de lignes et d'une géométrie sous-jacente, mais souple et appuyée sur les courbes de niveau, le choix des essences, en font un mélange des pratiques traditionnelles et modernes; on peut déjà y lire quelque chose de la couture modeste revendiquée par les paysagistes des années 80. L'échelle des vides, le relief accentué offrent des possibilités de points de vue rares dans ce type d'opération; cependant c'est essentiellement la cohésion entre ce site et les projets architecturaux et paysagers que l'on doit retenir.

Les espaces extérieurs furent aménagés bien après le chantier et longtemps laissés en prairies fauchées. Cet état de fait, dû au départ à l'étirement des financements des projets d'espaces verts, s'inscrivait aussi dans la logique de conception de notre ingénieur. Il pensait « *qu'il était nécessaire de laisser vivre un groupe d'habitations avant de planter* », afin de reprendre notamment les chemins

²⁷ Sous-entendu: qui possédaient, eux, une culture de l'architecture moderne.

²⁸ Mario Bonilla, François Tomas, Daniel Vallat, *op. cit.* , p.128.

tracés par l'usage²⁹, ce qui fût fait à Beaulieu. L'aménagement des espaces verts n'est pas commencé lorsque les bâtiments sont livrés et habités. Pendant plusieurs années les espaces extérieurs font l'objet de contrats de gestion d'herbage pour la fauche avec les fermiers voisins. C'est tout juste si des animaux n'y pâturent pas; ce qui est le cas en 1975 sur les espaces extérieurs du lycée technique de la Métare (3^e phase de Beaulieu). Ceci s'inscrit dans la tradition stéphanoise de ville à la campagne. Les acquisitions de certaines parcelles se font progressivement et comportent des propriétés encore en exploitation. En somme concret que la faiblesse des budgets ne décourageait pas, Jean Marc avait alors, avec opportunisme, la patience d'étaler la réalisation sur plusieurs années.

L'aménagement se réalise à partir de 1964, sans projet préalable³⁰, selon Mr Soubéran responsable du chantier, sinon des croquis faits à la main sur papier libre complétés par des visites en pépinière. Notons cependant que cette pratique n'était pas caractéristique du travail de Marc dont les projets faisaient habituellement l'objet de dessins détaillés. Les structures principales comme les grands escaliers et la voirie étaient inscrites dans le plan de l'architecte Gouyon.

C'est alors que Jean Marc devient conseiller technique auprès de l'office d'HLM et met en place un Service d'espaces verts à l'office d'HLM dirigé par Mr Soubéran (aujourd'hui on parle de l'« équipe horticole »), service dont le modèle explicite est celui de l'office de Chalon-sur-Saône, évoqué dans l'exemple qui suit, du quartier de l'Aubépin. D'après Mr Rivière qui succède à Jean Marc en 1962, compte tenu du désintérêt total pour cet aspect du projet des principaux responsables du chantier, ces interactions entre services municipaux et services d'HLM sont à l'origine de la reprise des grands chantiers d'espaces verts dans l'après-guerre.

La ZUP de Beaulieu ne révèle pas seulement un décalage entre les réflexions et les savoir-faire des architectes et des paysagistes de l'époque mais aussi certaines pratiques paysagistes bien ancrées alors (notamment l'utilisation des haies ou de végétaux colorés...) et interprétées ici avec brio. Le festonnage de haies qui jalonne les espaces extérieurs rappelle les collines bocagères qui surplombent le site - une façon

²⁹ Ce parti pris avait déjà été adopté au milieu du XIX^e siècle par le comte de Choulot au Vésinet et par Olmsted aux USA.

³⁰ A ce jour nous n'avons pas retrouvé de plan d'espaces verts pour Beaulieu I, ce qui justifie le caractère schématique des documents graphiques présentés en annexe.

de s'inscrire dans le paysage agricole environnant dont s'inspireront plus tard l'A.U.A. et Alexandre Chemetoff pour la réhabilitation du quartier de Montreynaud.

2. Le quartier de l'Aubépin à Chalon-sur-Saône: le rôle des services d'HLM

Nous avons mentionné que le modèle explicite pour le service stéphanois était celui de l'Office d'HLM de Chalon-sur-Saône, créé par Henri Pasquier au quartier de l'Aubépin. C'est, semble-t-il, le premier projet où il est fait appel à un paysagiste libéral dans le cadre de la réalisation d'un grand ensemble d'habitation. Personnalité truculente, Pasquier est convaincu de l'importance du rôle des paysagistes et de l'opportunité de réalisations exemplaires en raison même de l'indifférence générale pour le traitement des espaces verts: « *Faisons des espaces verts tant qu'on ne s'occupe pas de nous, tu verras après on ne pourra plus rien faire...* » dit-il à son collègue et élève André Pelletier!

En 1954, 1500 logements sont répartis sur le terrain d'une ancienne tuilerie, d'une superficie de 30 ha, dans deux types de barres disposées selon une trame nord-sud en périphérie du site autour d'un grand espace central. Pasquier intervient une fois les bâtiments implantés par un projet qui a atteint aujourd'hui une belle maturité végétale. Malgré les coupures amenées par deux voies importantes qui morcellent le terrain, le sentiment d'« *habiter dans un parc* » domine, qui n'est pas étranger aux passages piétons aménagés sous les voies. « *Le parti adopté a été le plus simple. Il s'agit en somme d'un aménagement paysager libre, collant au sol et faisant alterner les vastes pelouses ensoleillées et les zones de boisements.* »³¹

Des éléments existants du site ont été conservés comme deux grandes excavations argileuses transformées en pièces d'eau poissonneuses, un petit ruisseau (aujourd'hui disparu) et des arbres (saules...). Des matériaux locaux ont été utilisés (sables et cassons de Bourgogne), mais le projet apparaît essentiellement comme un projet autonome, très intériorisé et ouvert sur le ciel, que le végétal cherche à protéger de l'extérieur.

³¹ Henri Pasquier, 20° Congrès de la fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépiniéristes, 5-10 juillet 1964.

L'atout essentiel de cette cité-parc est la pérennité de ses structures végétales, obtenue par des techniques de plantations rigoureuses et un entretien soigné grâce à l'équipe mise en place par Pasquier. Tous les massifs ligneux ont été plantés en jeunes plants enfermés dans des enclos de protection; des semis préalables de trèfle blanc étaient destinés à faciliter l'entretien de ces enclos. Ces parties boisées entourent de grandes clairières de jeu en sol stabilisé. De grands parterres de vivaces habillaient les clairières mais l'évolution des effectifs d'entretien (passés de un jardinier tous les deux hectares à un pour cinq hectares) et des techniques n'a pas permis de les maintenir. De nombreuses haies qui constituaient la lisière des massifs forestiers, ont aujourd'hui dépéri à l'ombre des arbres devenus grands... A partir d'un site défavorisé et morcelé, Pasquier a utilisé au mieux les accidents du terrain pour mettre en place une scène bucolique, autour de la création de plans d'eau reliés par un ruisseau. De grands saules existants ont été intégrés au projet. Le site est ainsi recréé, réinventé à partir des contraintes du terrain.

L'architecture est sobre et de bonne qualité. Le projet s'inscrit dans les idéaux de l'époque et s'appuie sur la richesse du site existant, tout en reprenant des principes de conception « à l'anglaise ». La recherche de nouvelles pratiques transparait, pour constituer des espaces agréables, adaptés à l'usage et qui ont été peu modifiés.

Figure de la profession, Henri Pasquier aurait alors « *comme tout architecte-paysagiste souhaité intervenir en amont du projet* »³² et participer à l'élaboration du plan de masse. Celui-ci est cependant terminé lorsqu'il arrive sur l'opération, sollicité par l'office départemental. Le plan de Jerrold, architecte en chef du projet, comprend également des éléments d'aménagement des espaces verts: « *des papillons, des oiseaux, des trucs au sol à faire, sur un hectare...* »³³. Pasquier reprendra tous les espaces libres, sans modifier les bâtiments: « *Il n'y a qu'une chose parfaite ici, c'est l'implantation des bâtiments, parce que, à l'intérieur, il nous reste quinze hectares où je vais pouvoir semer mon persil* »³⁴. Forte personnalité, Pasquier a pu imposer ses vues et ses exigences en matière de terrassements et de plantations; il met en place le premier service d'espaces verts d'un office HLM, à la tête duquel il place, dès 1958,

³² A. Pelletier - avec Mr Curt, actuel responsable du service d'Espaces Verts -, entretien du 20 nov. 96 avec B. Blanchon.

³³ Idem

³⁴ H. Pasquier cité par A. Pelletier, entretien du 20 nov. 96 avec B. Blanchon.

son élève, André Pelletier, ingénieur horticole de l'ENH (promotion 1937). Il réalise également les aménagements paysagers des opérations de Châlon Nord à partir de jardins à thèmes colorés qui n'ont pas résisté à l'usure du temps. L'Aubépin au contraire présente la pleine maturité d'un espace, de faible densité certes, mais qui doit toute sa qualité à l'épanouissement du projet paysager, à la pérennité des structures végétales mises en place.

LE PAYSAGISTE HENRI PASQUIER (1909-1993)

Après des études à l'Ecole d'horticulture du Breuil de 1923 à 1926, Henri Pasquier effectue un stage de quelques mois chez Achille Duchêne. En 1927, il entre comme dessinateur chez André Rioussé, pour un an.

Parallèlement, il complète sa formation initiale à l'Institut d'Urbanisme de Paris, en auditeur libre.

Il enseigne à partir de 1938 l'Art des jardins à l'Ecole d'horticulture de Montreuil-sous-Bois.

Henri Pasquier est aussi, de 1931 à 1938, secrétaire de rédaction, puis rédacteur en chef des périodiques *La revue horticole* et *Le petit jardin*. En 1938, il publie avec André Véra plusieurs articles dans la revue *Urbanisme*, consacrés aux relations entre jardin et ville et participe en 1939 au *5ème Congrès National d'Urbanisme et d'Habitation*.

De 1942 à 1945, Henri Pasquier, dans son *curriculum vitae*, mentionne son emploi à la Préfecture de la Seine au « Service technique des parcs et jardins et de l'équipement sportif » sous la direction de Robert Joffet.

Il obtient le titre de paysagiste en 1946, après présentation de ses travaux et d'un projet en loge devant un jury de professionnels réuni à l'Institut National Agronomique.

Après la guerre, il est très actif dans la réalisation de nombreuses opérations de logements en particulier en Bourgogne, comme la Cité du Parc au Creusot ainsi que plusieurs cités d'habitation à Chalon-sur-Saône. Il est là à l'origine de la création du premier service d'espaces verts d'office HLM. Personnalité haute en couleurs, il imprime sa volonté sur les réalisations d'aménagements d'espaces extérieurs dans le département, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de logements. Il a également travaillé à Reims et à Royan.

Avec Met de Penningen et Jean-Bernard Perrin³⁵, il est co-fondateur de l'ESAJ en 1967 (l'Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins, école privée destinée à former des collaborateurs de paysagistes).

« C'était un caractère très fort. Il avait fait beaucoup de choses, il était passionné de ce métier. Il discutait de tout, de tout le monde. Il avait la langue bien pendue. Il fallait passer sur un vocabulaire outrancier... C'était

³⁵ Jean-Bernard Perrin est proche de Duprat puis élève de la deuxième promotion de la Section du Paysage et de l'Art des Jardins (1947); il est à l'origine de la création de l'Agence de l'Arbre en 1962 au Ministère de la Construction et de l'Urbanisme où il travaille sur le plan d'aménagement de la région parisienne.

un photographe et un écrivain... Il faisait beaucoup de petits jardins. Et puis, après la guerre, il a travaillé pour la reconstruction. »³⁶

On retiendra de cette opération la qualité d'un plan de masse résultant de la volonté de la municipalité et des responsables départementaux de créer un espace vert de dimension importante au Nord de Châlon. L'hypothèse, avancée dans une publication³⁷, qui attribue la faible densité de l'opération à l'importance des surfaces inconstructibles (à cause des excavations de terre argileuse) n'est pas confirmée par nos entretiens avec André Pelletier, responsable du chantier à l'époque.

Un autre aspect intéressant du plan de masse est la prise en compte par l'architecte de l'évolution des surfaces de stationnement: les pistes de boules et les mails plantés de peupliers qui ceinturent l'opération, étant destinés à en permettre l'extension.

L'atmosphère de parc qui règne à l'Aubépin, la sobriété et la qualité de l'architecture contribuent à faire de cet endroit une sorte d'oasis. Outre la qualité notable des techniques de plantations et d'entretien au service d'un projet de style « paysager », on insistera sur l'importance de l'action concertée des services de l'office et de la ville, Pasquier étant à l'origine de la création d'un Service d'espaces Verts de l'Office d'HLM qui servira de modèle dans toute la France. Service encore exemplaire aujourd'hui, même si les effectifs et prérogatives en sont aujourd'hui considérablement réduits au profit d'autres logiques, sécuritaire notamment. Le travail de Pasquier s'est établi dans une forte cohésion avec les responsables départementaux. Monsieur Baudet, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Directeur Départemental de la Construction est fréquemment évoqué par Monsieur Pelletier pour exprimer un état de symbiose entre le maître d'ouvrage, le maître d'oeuvre et le gestionnaire, tous étant convaincus de l'importance des espaces verts. Cohésion courante selon lui à l'époque et condition de la réussite de l'opération. Un accord, insiste-t-il, jusque sur le terrain.

³⁶ Entretien avec J-B Perrin le 29.02.96.

³⁷ « Chalon sur Saône, opérations Aubépin et Chalon-Nord », *Urbanisme*, n°66, 1960.

3. L'Unité de voisinage de Bron-Parilly: la mécanisation des techniques du paysage

Bron-Parilly, troisième opération issue du Secteur industrialisé, nous amène à la rencontre de jeunes élèves de la « Section ». Fraîchement diplômés, Michel et Ingrid Bourne sont appelés en 1956, pour réaliser les espaces extérieurs du grand ensemble. Celui-ci est construit à partir de 1954, dans la banlieue est de Lyon, à la croisée de deux voies rapides qui deviendront respectivement le périphérique de l'agglomération lyonnaise et l'autoroute vers Grenoble. A l'époque les autoroutes, dont on anticipe mal le développement, doivent pénétrer la ville; de facteur d'ouverture, ces voies sont devenues coupures... Le parc tout proche est destiné à s'étendre dans le grand ensemble; l'idée étant d'enchâsser les bâtiments dans une petite forêt, puis de dégager leur arrière pour que le soleil y pénètre sans porter d'ombrage...

*« Les espaces verts, le silence, les grands horizons, les facilités de circulation et de stationnement qui paraissent impossibles ailleurs, sont ici à la base même de la conception. »*³⁸. Les paysagistes souscrivent à ces idéaux, curieux de pouvoir tenter la mise en relation de grands bâtiments avec de grands espaces et de retrouver les images de la Charte d'Athènes: *« ... ces barres courbes introduisaient une notion d'espace tout à fait nouvelle; la façade se tortille, l'espace est alors fait d'éléments qui échappent à la géométrie; (...) on a donc fait des formes libres, disons "naturalistes". (...) on n'a pas utilisé de haies, ni d'arbustes, il semblait que ce n'était pas à l'échelle des bâtiments et qu'il valait mieux travailler en masses forestières. Comme dans les dessins de Le Corbusier... »*³⁹

Lorsque les paysagistes sont appelés, bâtiments et voiries sont réalisés; il reste à les relier, à constituer des seuils et des accès; des dénivelées de plusieurs mètres entaillent le terrain par endroits! C'est un tournant dans la commande et un tournant dans la réponse apportée. Jusque là, les techniques de paysage étaient des techniques artisanales de jardinage et les plantations, des modèles horticoles un peu précieux; là, la réponse à cette question nouvelle doit être innovante.

L'étroussure du budget interdit le recours à un géomètre: donc, pas d'état des lieux, on intervient en régie avec des engins de terrassement de type travaux publics,

³⁸ « Bron-Parilly », *Urbanisme*, n°59, 1958.

³⁹ Michel Bourne, entretien du 20 novembre 1995.

des bulldozers dirigés par M. Bourne et payés en régie; les semis sont réalisés par des machines agricoles. Comme à l'Aubépin, les plantations suivent des techniques forestières, rapportées cette fois d'Allemagne; enfin la pépinière paternelle (Guillot-Bourne) fournira la palette des végétaux aptes à pousser sans entretien, sur des sols quasi stériles.

Nourris par la culture allemande d'Ingrid, les Bourne utilisent les exemples de grandes réalisations mécanisées vues à Hambourg ou des autoroutes allemandes du III^e Reich plantées par le Professeur Alwin Seifert⁴⁰. Une gageure réussie qui les conduira vers d'autres cas difficiles. *« La mise en oeuvre et le projet se constituaient l'un de l'autre, comme il en avait été pour la construction des bâtiments... Ceux ci furent inscrits dans un paysage d'un nouveau type pour une ville. »*

Le travail s'établit donc à partir de la prise en compte de contraintes économiques et de la recherche d'une réponse adaptée à un nouveau type d'espace, d'échelle différente. Aujourd'hui, le morcellement du plan de masse, amplifié par l'évolution des voiries rend le projet difficile à appréhender dans son ensemble; l'exemple a surtout valeur comme réponse à une commande nouvelle.

« A Bron, nous sommes passés d'un travail manuel à un travail quasi mécanique. Après un calcul du prix dont nous disposions par rapport à la surface à traiter, les conditions financières ne nous permettaient pas une réalisation traditionnelle du chantier. Nous avons eu l'exemple de grandes réalisations entièrement mécanisées à Hambourg et donc la preuve que l'on pouvait traiter de façon plus simple les espaces verts. En France le dernier exemple c'était la Butte Rouge⁴¹, cela remontait déjà à loin... Il y avait de nouvelles techniques mécaniques, partant de cette idée, on a choisi de partir de ratios d'utilisation du matériel industriel, mais cela nous obligeait à revoir notre pratique de façon paysagère: utilisation de végétaux en grandes masses, comme sur les autoroutes...; pour nous c'était intéressant car on pouvait mettre en relation un grand espace et de grands bâtiments. Cela avait été fait en Angleterre, un peu dans la Charte d'Athènes..., c'était un challenge, à la suite de cette

⁴⁰ Dans les années 30, Seifert est paysagiste-conseil pour l'aménagement des premières autoroutes. Pour lui le paysage est un ensemble qui ne doit pas être perturbé par le passage d'une route. Le nivellement et la composition végétale doivent recoudre visuellement le paysage. L'étude du site et le relevé des végétaux existants permettent de composer un plan de plantations et d'inscrire l'autoroute dans le paysage.

⁴¹ A Chatenay-Malabry, Sirvin, de Rutté et Bassompierre, architectes; Rioussé, paysagiste. Réalisée à partir de 1931.

opération nous avons acquis la réputation de nous dém... der des conditions difficiles, ce qui nous a écarté de toutes les commandes prestigieuses... »⁴²

LES PAYSAGISTES MICHEL ET INGRID BOURNE (NES EN 1932 ET 1933)

Issu d'une famille de grands pépiniéristes, Michel Bourne, est élève à la Section du Paysage et de l'Art des jardins de 1953 à 1955. Il y fait la connaissance d'Ingrid Cloppenburg, jeune allemande venue poursuivre ses études de paysagiste en France, auditrice libre à l'ENH en 1954.

Grâce à elle, Il découvre les pratiques paysagères mises en oeuvre en Suisse⁴³ et en Allemagne où il effectue un stage avec Karl Plömin, directeur du jardin botanique d'Hambourg et pionnier d'une approche écologique du paysage.

Dès 1956 les Bourne dirigent l'entreprise créée par Clément Bourne, père de Michel, en complément à la pépinière familiale Guillot-Bourne. Ils mènent en parallèle des études et des réalisations paysagères distinctes de l'entreprise avant de se consacrer au Bureau d'études « l'Atelier de Paysage » qu'ils créent ensemble à Saint Marcellin en 1967.

Ils sont très tôt confrontés à la commande des "espaces verts" dans les grands ensembles, principalement dans la région de Lyon où ils sont installés. Bron-Parilly, la Duchère, Les Minguettes à Vénissieux, Montessuy,... d'immenses surfaces libres à traiter, et pour lesquelles ils vont inventer leurs propres solutions, inspirées des références acquises en Allemagne et d'une connaissance parfaite et revendiquée du végétal.

Les Bourne ont ensuite partagé leur activité entre Berlin et Saint Marcellin pour finir par s'installer à Lyon même.

Peu à peu leur travail, comme celui d'autres paysagistes de leur génération va contribuer à convaincre les maîtres d'ouvrage, les architectes, les habitants de porter attention non seulement aux bâtiments mais à l'environnement, à l'urbain. Peu à peu les paysagistes chercheront à participer au travail de définition du plan de masse, comme ce sera le cas pour les Bourne aux Minguettes quelques années plus tard.

Le projet paysager de Bron a valeur d'exemple dans l'évolution radicale de la pratique, dans l'échelle et les techniques utilisées... Ce n'est pas rien...

⁴² Entretien du 22 mai 1996.

⁴³ En Suisse, Neukom fût un des premiers à aborder la notion d'espace public; ce changement d'échelle et d'usages fît évoluer sa pratique des mouvements de terrain et d'utilisation des végétaux.

4. La Ville nouvelle de Sarcelles-Lochères : hiérarchies des espaces et du végétal

Réalisé à partir de 1955, le grand ensemble de Sarcelles-Lochères réserve dans son programme une moyenne de 13 m² d'espaces verts par habitant. « *Un logement, un parking, un arbre, une fleur...* »⁴⁴ défendait alors Léon-Paul Leroy responsable de la SCIC⁴⁵...

Tout d'abord symbole de la modernité (dans le magazine ELLE, dans les années 60, « la femme moderne habite Sarcelles »), puis emblème du malaise des banlieues (La Sarcellite est dénoncée dans France-Soir dès 1963), Sarcelles-Lochères fait partie des nombreux grands ensembles créés, dans les années d'après-guerre, par la SCIC.

Les bâtiments sont installés sur une trame quadrillée de 400 x 400 environ, calée sur la voie ferrée, indépendante des circulations rapides et qui utilise, continue, aménage ou tient compte des tracés des voies préexistantes (à cause de la libération progressive du foncier); deux mails de platanes - dont l'un accueille un marché important - et un parc principal, le parc Kennedy, structurent l'ensemble de l'opération. Les phases successives de logements se sont inscrites dans des barres orthogonales R+4 avec placage en pierre de taille, autour de squares, de parkings plantés et de placettes commerçantes... qui rejettent les voitures à leur périphérie.

Malgré une mauvaise image de marque, Sarcelles présente aujourd'hui un visage plutôt agréable qui tient pour beaucoup à un travail paysager rigoureux parvenu à maturité.

Les principaux espaces plantés (mails et parc) sont des espaces majeurs, structurant l'opération. Le projet des espaces extérieurs à la fois s'appuie sur la trame bâtie qu'il contribue à hiérarchiser et en même temps, dans sa mise en forme, cherche à lutter contre l'orthogonalité des bâtiments. Jean Camand, sollicité dès 1957, inscrit son intervention dans le projet déjà établi des architectes, il utilise sa culture horticole pour lutter contre la monotonie des espaces et créer un « ailleurs », un lieu de nature épanouie et variée, à la fois fidèle aux essences des jardins du XIX^e siècle et soucieux

⁴⁴ L. P. Leroy, entretien avec Pierre Georgel, 1988.

⁴⁵ Société Civile Immobilière de la Caisse des dépôts.

de s'inscrire dans son époque. Ceci est visible notamment dans le dessin des circulations typique des modèles du design alors en vogue.

LE PAYSAGISTE JEAN CAMAND (1924-1991)

Jean Camand, est ingénieur horticole (promotion 1942) et obtient le titre de paysagiste Dplg en 1955, après plusieurs années de pratique professionnelle.

De 1946 à 1947, il suit les cours de l'Institut d'Urbanisme de Paris.

Auparavant, en 1944, il a travaillé dans les services du Ministère de la Reconstruction; puis, à partir de 1945, à la Ville de Paris avec Robert Joffet et Albert Audias.

Jean Camand s'installe en profession libérale au début des années 50 et répond à de nombreuses commandes publiques d'espaces verts liés à des opérations de logements: plusieurs squares sur la périphérie de Paris, à Reims les espaces extérieurs d'un quartier reconstruit dans le centre ainsi que la cité de l'Europe dans la périphérie; la ZUP de Canteleu à Rouen, la ville nouvelle de Sarcelles où il travaille pendant près de dix ans,...

Professionnel précis, fidèle à sa formation pratique initiale, Jean Camand montre dans ses projets une connaissance parfaite du végétal et une grande maîtrise des questions techniques. Il continue par ailleurs à concevoir des jardins privés et collabore régulièrement, pendant plusieurs années, à la revue "*Maisons et Jardins*".

Jean Camand s'inscrit dans une tradition horticole qui contribuera dans les années 1960 et 1970 au renouveau de l'art du jardin dans la ville.

Une grande exigence, un savoir-faire rigoureux et une implication attentive caractérisent les travaux de Jean Camand. Le style de ces espaces rejoint par certains aspects celui de Beaulieu: leurs auteurs ont la même formation, la même culture. Mais si à Beaulieu, Jean Marc laissait au temps et à l'usage le soin de dessiner les circulations piétons quant elles ne s'appuyaient pas sur les bâtiments, à Sarcelles celles-ci obéissent à un dessin abstrait comme dans un tableau d'art moderne et cherchent à échapper à la géométrie des bâtiments.

5. Pragmatisme et invention

Dans toutes ces opérations, face aux nouvelles conditions d'exercice, c'est le pragmatisme qui domine et permet de faire évoluer les pratiques. Ces nouvelles conditions sont essentiellement liées au contexte de la commande, à l'échelle d'intervention et à la limitation des moyens budgétaires (vis à vis de l'échelle à traiter).

En première partie nous évoquons brièvement une commande essentiellement centrée sur les jardins et les grandes propriétés avant la première guerre; les grands ensembles représentent alors une question totalement nouvelle en terme d'échelle⁴⁶ et de moyens; il ne faut pas sous-estimer l'importance de cette mutation qui ouvre la voie à la définition d'une nouvelle profession.

De ce pragmatisme sont issus quelques acquis: notons, à travers ces quatre opérations, l'évolution de l'échelle d'intervention, la mécanisation des techniques de terrassements et de plantations (abandon des haies...), la simplification de la palette végétale. Des éléments existants du site sont intégrés au projet; la notion de gestion est prise en compte, pour que le temps travaille à l'évolution d'un projet adapté à un entretien minimal.

C'est le passage de la génération des ingénieurs-horticoles à celle des paysagistes diplômés; ceux-ci toutefois n'ont toujours pas accès aux postes de responsabilité municipaux. Jean Marc est ingénieur horticole, responsable d'un service d'espaces verts municipal; Pasquier est paysagiste libéral formé à l'école Du Breuil, il est à l'origine de la création d'un service d'espaces verts à l'OPHLM de Châlon sur Saône; Camand ingénieur horticole devient, après dix ans à la Ville de Paris, un paysagiste libéral tout comme les Bourne qui représentent la nouvelle génération et abordent là leur première commande; une commande nouvelle en termes d'échelle et de budget donc de techniques, comme nous l'avons évoqué plus haut.

Les maîtres d'ouvrage partagent ce manque d'expérience et d'ailleurs, le plus souvent, la commande est pas ou mal formulée. Qu'il s'agisse de réparer les catastrophes, comme à Bron, ou de planter des espaces dont l'emprise est déjà définie dans une opération souhaitée d'emblée à dominante paysagère, comme à Sarcelles, le recours tardif au paysagiste limite son rôle à celui d'un intervenant technique. Une responsabilité à laquelle les paysagistes n'ont pas failli: tous les espaces étudiés présentent une grande qualité de mise en oeuvre des plantations et des sols. C'est ensuite leur talent propre qui leur permet de dépasser ce rôle et de s'appropriier le plan de masse, le cas échéant.

Si l'importance du rôle des services d'HLM doit être pointé, il faut tempérer leur apport par le fait que le transfert de financement qui s'opère sur les budgets d'HLM,

⁴⁶ A l'exception toutefois des cités-jardins des années 30.

l'est au détriment des ménages qui y contribuent via le paiement des loyers (c'est le cas à Beaulieu et à l'Aubépin).

Retenons que cette absence de commande est aussi un atout synonyme de liberté pour le travail paysager: à Beaulieu et à l'Aubépin cela est très clair, « *faisons des espaces verts tant que l'on ne parle pas de nous,...* » (voir p. 32) déclare Pasquier à son collaborateur. A Beaulieu les architectes s'occupent des bâtiments et se soucient peu de l'intervention du paysagiste; pendant que les premiers discutent contrats, foncier, construction, répartition des rôles et des honoraires, l'ingénieur-paysagiste Marc conçoit ces jardins remarquables. «...à cette époque, les architectes ne jouaient pas au paysagiste... »⁴⁷ rappelle monsieur Soubéran. Nous retrouverons l'idée que le désintérêt général des maîtres d'ouvrage et des architectes pour le traitement des espaces verts a paradoxalement contribué à des réalisations remarquables en laissant toute liberté au créateur.

Les aspects nouveaux de cette commande concernent essentiellement l'échelle de l'opération à traiter, ainsi que le temps et le budget qui lui sont consacrés; d'où une adaptation radicale des techniques utilisées à ces nouvelles conditions: plus de terrassements à la brouette, on passe de la pelle et du râteau aux engins de travaux publics pour les terrassements; dans le domaine des plantations, les essences et les techniques de plantation se simplifient pour s'inspirer des plantations d'autoroutes et des techniques forestières.

Tout en répondant à cette commande floue qui se résume à: « nous voulons quelque chose en plus, pour faire joli et sain », les paysagistes semblent aussi peu concernés par les débats des architectes sur la modernité que ces derniers le sont par le projet paysager: seuls les Bourne semblent mobilisés par les conceptions « modernes » de l'espace. En revanche, Beaulieu et Sarcelles adaptent au grand ensemble les pratiques horticoles et le style du XIX^e. L'Aubépin présente un mélange des deux positions alliant vocabulaire horticole et adaptation de la rhétorique végétale à l'échelle du terrain, avec le dégagement de grandes clairières. A Sarcelles, a hiérarchie du végétal fait écho à celle de l'espace et le dessin (des allées) plus que le travail sur l'espace s'inscrit dans le vocabulaire formel de l'époque.

⁴⁷ Mr Soubéran, responsable du service d'espaces verts de l'Office HLM, mis en place par M. Marc, il a participé à la réalisation de l'opération.

L'enjeu est aussi à ce moment-là, comme avant la guerre pour les architectes, celui de la dissociation des compétences du paysagiste-entrepreneur et du paysagiste-concepteur, rendue possible par l'acquisition d'un enseignement et d'un diplôme nouveaux. Le paysagiste était encore souvent directement rétribué par l'entreprise qui réalisait. Une pratique à laquelle les paysagistes cherchent à échapper, en convaincant peu à peu les maîtres d'ouvrage de leur apport spécifique.

Les années suivantes - jusque encore aujourd'hui d'ailleurs, vont être pour cette nouvelle génération de paysagistes diplômés, celles d'une lutte permanente pour accéder peu à peu à un rôle plus décisif dans les projets d'aménagement et intervenir plus à l'amont de la composition architecturale.

B. LA MATURATION D'UNE PRATIQUE

Les quatre opérations étudiées ensuite sont toutes le fruit du travail de jeunes diplômés de la section du Paysage et de l'Art des Jardins, quatre paysagistes dont trois seront un moment associés pour former l'un des premiers bureaux de paysagistes libéraux.

Nous abordons ici:

- le projet du grand ensemble de Massy-Antony mené dès 1962 par Pierre Roullet assisté de Michel Cassin;

- celui de l'unité de voisinage de La Maurelette réalisé en 1963 mais étudié par Jacques Sgard dès 1959;

- celui du Village olympique de Grenoble que Jean-Claude Saint Maurice met en oeuvre en 1965.

- Enfin, nous retrouvons les Bourne aux Minguettes en 1966 - le chantier démarre en 1968; ils sont également parmi les premiers paysagistes installés en libéral.

C'est la mise en place d'un véritable tissu professionnel que ces projets permettent de suivre à travers la recherche de solutions à l'étranger, le souci de participer à l'enseignement du paysage et la volonté d'infiltrer les rouages de la maîtrise d'ouvrage.

1. Le grand ensemble de Massy-Antony: la faiblesse des marges d'intervention des paysagistes

Sur ce plateau, à cheval sur deux départements, 9400 logements doivent contribuer à résorber la crise du logement en région parisienne et accueillir les rapatriés d'Algérie. Lors de l'élaboration du projet, les paysagistes, Pierre Roullet et Michel Cassin, proposeront, en accord avec les architectes, la création de deux « poumons » végétaux encadrant le grand-ensemble: au Nord une terrasse en belvédère sur la vallée de la Bièvre, au sud un grand parc ouvert sur les champs

cultivés. L'opposition de la commune d'Antony réduira le premier à peau de chagrin, le second sera coupé du grand ensemble par le passage de la N.188, route à 4 voies...

LE PAYSAGISTE PIERRE ROULLET

Il est diplômé de la section du paysage et de l'Art des Jardins, promotion 1954 et crée avec J Sgard et JC. St Maurice l'atelier Paysages, en 1960, société de gestion des trois cabinets où chacun conserve son indépendance juridique et conceptuelle, alors que les locaux, le personnel et les matériels sont mis en commun (voir p.49).

Son collaborateur Michel Cassin est ingénieur horticole puis élève de la section du Paysage et de l'Art des Jardins en 1958-60.

Leur action se réduira donc à des interventions successives, « au coup par coup », sur les voies, les coeurs d'îlots et les parcs du grand ensemble. Chaque phase de l'opération intégrera, bien sûr, les enseignements tirés des précédentes, mais ceci sans pensée globale possible sur les interventions. Un système de contre-allées généreux et jouant sur les différences de niveaux sert à la fois de filtre pour les accès et d'assise aux bâtiments et contribue à doter ce très grand ensemble en espaces publics plantés d'envergure, relayés par l'aménagement des coeurs d'îlots.

Ce projet reflète à la fois le peu de latitude laissé trop souvent aux paysagistes et les apports fondamentaux qu'ils ont faits ou auraient pu faire... Peu présente à l'époque de la réalisation, la strate végétale parvenue à maturité est aujourd'hui une composante essentielle de l'espace du grand ensemble.

2. L'Unité de voisinage de La Maurelette: les accents régionalistes d'un paysage moderne.

Dès 1959, Jacques Sgard est impliqué dans le projet de l'Unité de voisinage de la Maurelette. A l'initiative du Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) des Bouches du Rhône, représenté par monsieur Grandguillot, marseillais d'origine, un consensus s'établit pour la réalisation d'une opération exemplaire. Les architectes, Pierre et Jacques Chirié, militants politiques régionalistes fondent leur réflexion sur les caractères locaux de l'architecture en réponse aux contraintes du site provençal: pignons aveugles au Mistral, protection des façades sud du soleil, ouvertures est-ouest, etc. Ils font référence aux mails plantés des cours d'Aix et d'Aubagne. Le projet

prendra peu à peu forme au cours de « colloques pluridisciplinaires » réunissant architectes, paysagistes, coloristes, médecins, assistantes sociales...

Sur ce site en forte pente, la colline des bastides au Nord de Marseille, ils obtiennent la réduction de l'opération de 1500 à 750 logements. Ceux-ci sont répartis dans de petites barres de quatre étages et cinq tours, implantées sur deux parties du site: la basse et la haute Maurelette. Le souhait initial de préserver le réseau hydrographique souterrain par la réduction maximale des terrassements, les bâtiments étant « posés » sur le sol, n'a malheureusement pas pu être atteint, mais la plupart des végétaux existants ont pu être préservés.

Le plan de masse intègre une ancienne bastide et son allée de platanes; les bâtiments entourent la « tèse » de la bastide, couvert dense de végétaux persistants donnant ombre et fraîcheur au pire « cagnard » et prolongeant la demeure. Jacques Sgard apporte son savoir-faire technique, sa connaissance botanique, il est associé au projet dès le début des études. Bernard Lassus réalisera là un travail de coloriste raffiné permettant aux bâtiments de jouer avec le ciel pour les tours, le végétal ou le sol pour les barres.

Les espaces extérieurs sont donc essentiellement constitués d'une part des espaces plantés existants: mail de platanes, « tèse » - massifs d'arbustes taillés en sous-bois - et arbres existants en périphérie du site et d'autre part d'un enchaînement de placettes piétons minérales sur les dalles recouvrant les parkings, dessinées par J. Sgard. Avec Bernard Lassus il se promènent à de nombreuses reprises dans les paysages environnants afin de s'imprégner des ambiances, des couleurs...

Le système de vues lointaines est très important, les références aux pratiques locales des espaces extérieurs sont à la base de l'aménagement: reprise de traverses, utilisation de l'ombre, « gestion » de l'ensoleillement... Seules les fontaines installées sur certaines places ont été rapidement transformées en jardinières.

LE PAYSAGISTE JACQUES SGARD (NE EN 1929)

Elève brillant de la 2ème promotion (1947) de la Section du Paysage et de l'Art des jardins, Jacques Sgard s'affirme dès les années 1960 comme une figure incontournable de la profession. (voir note 1)

Il suit également les enseignements de l'Institut d'Urbanisme de Paris; c'est dans ce cadre qu'il effectue un premier stage aux Pays-Bas et qu'il soutient en 1958 une thèse: "Récréation et Espaces verts aux Pays-Bas", dirigée par Jean Royer, directeur de la revue *Urbanisme* et le professeur Bijhouwer,

paysagiste hollandais réputé, pionnier dans la profession sur les questions d'urbanisme, au contact duquel il complète sa formation.

Ce séjour l'initie à l'échelle du grand paysage; pratique qu'il poursuivra dans son propre exercice professionnel et qu'il introduira dans son enseignement à la fin des années 60.

S'il réalise peu d'espaces verts dans les opérations de logements (à part les 4000 à La Courneuve, La Maurelette et la ZUP du Mont-Bernon à Epernay), il dessine de nombreux parcs urbains: des parcs floraux en Allemagne, le jardin sculpté du parc floral de Vincennes, le parc Léo Lagrange à Reims et surtout, à Nanterre le parc André Malraux, son oeuvre majeure.

Dans les années 70, un contexte socio-politique plus favorable aux questions d'environnement lui permet d'appliquer ses idées sur le paysage d'aménagement: littoral, bases de loisirs, réaménagements de carrières, parcs naturels régionaux, puis dans les années 80 aménagements autoroutiers et réhabilitations de friches industrielles.

Actuellement, Jacques Sgard enseigne de nouveau à l'ENSP et poursuit sa carrière à travers des commandes très diverses qui vont de la restauration du parc de Marly-le-Roi à la création du parc du Bois des Pins à Beyrouth; il participe également à l'élaboration du SDAURIF -Schéma d'Aménagement Directeur de la région Ile de France.

Du plan de paysage de Lamalou-les-Bains en 1955 à son travail actuel avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France (IAURIF), en passant par les OREAM⁴⁸, Jacques Sgard demeure l'un des principaux promoteurs des interventions à l'échelle des grands territoires.

Aujourd'hui, la Maurelette vit bien, sans délinquance ni dégradations. On regrette qu'elle ne soit là que pour montrer qu'on aurait pu faire mieux ailleurs et que son exemple n'ait pas été suivi... L'enracinement marseillais tant du représentant de la maîtrise d'ouvrage que des architectes a joué un rôle fondamental dans leur implication dans le projet. A leur retour d'Algérie, les frères Chirié, fils d'Eugène Chirié architecte réputé à Marseille, s'insurgent contre la marée de béton qui, sous couvert de l'urgence, a envahi leur ville natale.

Ils critiquent l'hégémonie de l'idéologie corbuséenne et du centralisme parisien; leur participation à des recherches sur l'environnement et sur les caractéristiques méditerranéennes des espaces habités sert de base à leurs projets, comme aussi, celui de « la Simiane », grand ensemble voisin de la Maurelette. Malgré le succès de l'opération, le CIL s'orienta vers des objectifs plus lucratifs... avec d'autres architectes plus enclins aux concessions.

⁴⁸ Organisations d'Etude d'Aire Métropolitaine, créées de 1966 à 1972 par la DATAR dans le cadre de la politique nationale d'aménagement du territoire.

3. Le Village olympique de Grenoble: le modelage du sol ou l'art de la transition

Au Village olympique de Grenoble, conçu par l'architecte Novarina en 1965, le paysagiste Jean-Claude Saint-Maurice, convaincu des qualités du projet, va mettre en oeuvre un dispositif de transitions entre une rue piétonne minérale, colonne vertébrale du projet et des espaces libres paysagers également piétons. Nettement introverti et autonome, le projet ménage de fines transitions avec les mails plantés des parkings qui ceignent l'opération et des vues ouvertes vers les montagnes environnantes à partir de la placette commerçante centrale. Le paysagiste a apporté un art minutieux des transitions et du rapport au sol, sans morcellement; les espaces sur dalle sont très bien raccordés au terrain naturel.

Un souci aigu de la mise en place d'espaces de jeux d'usage libre ainsi qu'une grande qualité de plantations et de maîtrise de la préparation des sols ont garanti, après quelques années, la « revanche des paysagistes ». Elle est ici spectaculaire, comme dans bien d'autres opérations: bien plantés et adaptés au niveau d'entretien prévu, conçus pour durer, les végétaux donnent leur plein épanouissement. Un grand nombre d'oeuvres d'art viennent agrémenter l'espace, comme souvent dans les réalisations de cette période; de même, tout un vocabulaire caractéristique se retrouve: « boîtes à gazon »⁴⁹, entourages d'arbres, sols sculptés et minéralisés, comme le fera J. Sgard au Parc floral de Vincennes ou au Parc André Malraux.

JC. Saint-Maurice développera ses réflexions sur « Le territoire de vie quotidienne de l'habitat » au cours d'une recherche éponyme, développée de 1983 à 1989 pour le Ministère de l'équipement, et dont l'expression la plus aboutie est son projet pour Combs-la-Ville dans les mêmes années. Au cours de cette recherche, la nécessité d'un jeu de ballon informel (20m x 40m plus l'environnement nécessaire, pour les jeunes; distinct de terrains de sports réglementés) s'impose à lui, comme équipement indispensable à la qualité de vie pour tout ensemble de 300 logements.

LE PAYSAGISTE JEAN-CLAUDE SAINT MAURICE (né en 1928)

⁴⁹ Sortes de jardinières en béton de grande ampleur permettant de surélever la pelouse... utilisées le plus souvent sur dalles. Voir illustration in Annexes p. 7-23.

De ses jeunes années à Annecy, il conserve un goût prononcé pour l'observation et l'exploration de la nature: pratique de l'aquarelle et du sport, randonnées à ski... goût renforcé par le recours à la culture et à l'élevage durant la guerre. Jean-Claude Saint-Maurice est élève à la section du Paysage et de l'Art des Jardins de 1951 à 1953, auparavant il a suivi les études d'ingénieur horticole dans la même école (promotion 1948).

Comme Jacques Sgard, il appartient à une génération de paysagistes qui doit faire la preuve de savoirs spécifiques pour s'imposer sur le terrain des commandes publiques d'espaces extérieurs. Il suit aussi les cours de l'Institut d'Urbanisme de Paris et s'intéresse aux études de l'urbaniste Maurice-François Rouge.

Un premier contrat en 1958 pour l'aménagement d'une centrale thermique, l'amène à travailler avec la Caisse des dépôts (SCIC, SCET) qui lui confie la réalisation des espaces libres de deux opérations de logements du personnel d'EDF. C'est le début d'une longue collaboration à Strasbourg (ZUP de Hautepierre, ZUP de l'esplanade...), à Chambéry (ZUP Croix-rouge), à Grenoble (Village olympique...) et en région parisienne (ZAC de Combs-la-Ville)... Il réalise de nombreuses autres opérations et études (Bouffémont-les-Hauts-Champs, ZAC du Ru de Nesles à Torcy...) où il développe une conception à la fois sociale et urbanistique de l'espace vert. Il appuie son travail sur une grande maîtrise des questions techniques, en particulier dans l'utilisation du matériau végétal, à travers « *une vision prospective adaptée aux besoins et possibilités de l'homme et du milieu naturel.* »

En 1960 il est le seul paysagiste à participer à la Commission Dupont (Commission de l'équipement pour l'homme), pour la prise en compte des besoins de l'habitat et la mise au point des grilles d'équipements dans les grands-ensembles d'habitations. De 1983 à 1989, la réponse à un appel d'idées du Plan Urbain permet à JC. Saint-Maurice de théoriser trente ans de réflexions et de pratiques en matière d'espaces publics liés au logement à travers sa recherche: "Les Territoires de vie quotidienne de l'habitat".

Après trente années où il contribua, en collaboration avec son épouse Micheline, à « *asseoir la place des paysagistes au niveau des concepteurs-architectes, à égalité de partenariat et surtout faire reconnaître la réalité de l'entité fonctionnelle du paysage, y compris sa valeur vitale pour l'habitat, faire admettre par le maître d'ouvrage leur place et la priorité pour l'intervention conceptuelle dépassant le seul concept technique* », Jean-Claude Saint-Maurice prit sa retraite en 1989.

4. La Z.U.P. des Minguettes à Vénissieux: la conquête du plan de masse

Nous retrouvons Michel et Ingrid Bourne en 1966 aux Minguettes, où ils mettent en oeuvre les fruits de l'expérience accumulée depuis Bron-Parilly, ainsi que sur d'autres projets de grands ensembles d'habitation, comme celui de la Duchère, au Nord de Lyon en 1962. Là, ils acquièrent la conviction que de nombreux problèmes

pourraient être évités, de nombreuses économies réalisées, en associant le paysagiste à la conception du plan de masse à l'amont des opérations et en intégrant le projet des espaces extérieurs dans la gestion des terrassements, afin d'éviter les espaces résiduels et les rattrapages de niveaux après coup.

Au cours de ces expériences successives, ils ont peu à peu gagné la confiance des architectes et c'est donc 10 ans après Bron-Parilly qu'ils peuvent imposer leur collaboration à la conception des Minguettes en 1966. Leur influence contribuera à regrouper les espaces libres dans un grand espace central au lieu de les répartir uniformément comme l'avait préconisé l'architecte. Une sorte de grand parc à l'anglaise est donc dégagé, avec une grande pelouse centrale qui s'ouvre sur le coteau d'en face; les terrassements conservent, en l'accentuant, la topographie initiale du terrain; à l'extérieur, des alignements d'arbres soulignent les voies principales et un quadrillage de charmilles enveloppe les parkings.

Les Bourne ont aussi consacré ces années à la transposition de leurs références allemandes vers leur pratique locale: à l'instar de leur maître allemand Karl Plömin, ils ont réalisé de nombreux relevés de différents types de milieux botaniques locaux afin de comprendre et reproduire les associations végétales correspondant aux terrains qu'ils abordent.

5. La constitution d'un tissu professionnel

Dans les années 60, le profil d'une nouvelle génération de paysagistes, celle des nouveaux diplômés de la section du Paysage et de l'Art des Jardins de l'ENH, se dessine, caractérisée par sa réaction aux enseignements de la Section, la recherche de nouvelles références et son exigence pour un statut et une reconnaissance professionnelle. Les éléments apportés ici reposent essentiellement sur les nombreux interviews réalisés auprès des paysagistes rencontrés.

L'enseignement de la Section qui reste ancré dans la tradition horticole versaillaise est unanimement critiqué; « *nous étions plus ou moins autodidactes*, dit Jacques Sgard, *car l'enseignement ne nous a ni formés, ni déformés; il n'y avait pas vraiment d'école.* »

Pourtant, la formation, qui dure un an pour les ingénieurs horticoles, passe à deux années dès 1950; elle est précédée d'une année d'initiation pour les autres - ce qui mène le cursus initial à trois années pour ceux qui ne sont pas ingénieurs horticoles; ensuite, à l'issue de deux ans de stage en entreprise, les candidats passent un examen en loge au cours duquel ils établissent l'esquisse d'un projet. Si celle-ci est acceptée, ils ont deux ans pour faire leur diplôme avec développement de l'esquisse et mise au point complète du projet y compris des détails techniques et de l'estimatif. Tout cela leur laisse le temps de travailler en entreprise ou de suivre d'autres formations...

Face aux carences de l'enseignement de la Section, les élèves paysagistes sont nombreux à rechercher des compléments de formation - mais certes moins nombreux à passer le diplôme - , à l'Institut d'Urbanisme de Paris où enseignent Robert Auzelle, Jean Royer et Henri Prost. « *Il semblait que c'était là qu'était le vivier, là que l'on voyait aborder la question du contexte et de l'urbanisme* » à travers essentiellement un travail de recherche de plans de masse en maquettes et un travail de lecture de l'espace... C'est dans ce cadre que J. Sgard fera un stage aux Pays-Bas: « *Quelle différence par rapport au vide français et à l'étroitesse de l'enseignement de l'époque!* »⁵⁰. Ce séjour sera pour J. Sgard à la base de sa thèse d'Urbanisme: « *Récréation et Urbanisme aux Pays-Bas* », qui ouvre sa réflexion vers la dimension du « grand paysage »⁵¹ une réflexion peu avancée en France, par comparaison avec les pays voisins du nord de l'Europe: Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne et pays scandinaves. De nombreux étudiants de la section feront de même sans pour autant trouver « *ce que la France ne pouvait apporter, une France qui dormait ...* »⁵². Jean Challet⁵³, par exemple, élève de la première promotion de la section, reviendra du Danemark, en 1950, stupéfait de l'avancement, là-bas, de la réflexion sur le paysage, du développement de la profession et de l'intérêt du public pour la dimension végétale.

Au delà de l'école, c'est la situation française qui est critiquée; pour alimenter leur réflexion, ces paysagistes diplômés puisent à l'étranger les apports des cultures

⁵⁰ Jacques Sgard, in Annette Vigny, *Jacques Sgard, paysagiste et urbaniste*, Mardaga, 1995, p. 13.

⁵¹ Terme correspondant au « Landscape planning » des anglo-saxons (planification, aménagement du territoire).

⁵² Michel Béjot, élève de la première promotion de la section du Paysage et de l'Art des Jardins, interview, novembre 1995.

anglo-saxonnes et scandinaves: à travers les revues, allemande « Garten und Landschaft », suisse « Anthos » ou danoise « Landskab »; à travers également la connaissance de projets comme le « Bois » d'Amsterdam, les Floralies de Hambourg (Planten und Blumen), de Karlsruhe ou d'Essen, les aménagements urbains du paysagiste Neukom à Zurich ou Lausanne ou encore celui des autoroutes allemandes par le professeur Alwin Seifert, divers aménagements urbains ou autoroutiers en Allemagne ou en Suisse.

Cette génération s'intéresse à l'architecture et à l'urbanisme et s'ouvre à de nouvelles disciplines scientifiques: l'écologie, la sociologie et la géographie urbaine. Des ouvrages de réflexion théorique dans le domaine du paysage apparaissent; Bernard Lassus en est le premier et le principal auteur.

En ce qui concerne la France, les opérations appréciées sont celles de la ceinture verte de Paris et de la Butte rouge à Chatenay-Malabry; est évoquée également celle du Point du Jour (architecte, Pouillon) à Boulogne-Billancourt et la cité-jardin plus ancienne du Vésinet (réalisée de 1856 à 1875). L'oeuvre de Le Nôtre, les ouvrages d'Edouard André⁵⁴ (et ses archives quelque peu pillées à l'ENH) ou de Georges Gromort (histoire de l'art des jardins) n'ont jamais cessé de susciter l'intérêt.

Ces cultures vers lesquelles les jeunes paysagistes se tournent, véhiculent toutes un rapport particulier au végétal, différent de l'approche latine. La nature y est sacrée, chaque intervention s'y fait avec « *le sentiment de déranger les dieux* »⁵⁵, le paysagiste y est un intermédiaire incontournable, sorte de grand prêtre chargé de tempérer les infractions humaines dans ce domaine et agit beaucoup plus en observateur et en conservateur qu'en maître. La culture allemande notamment, répugne à l'introduction d'espèces étrangères. Ce qui est différent encore de l'approche anglaise: les anglais agissent en collectionneurs, en voyageurs, ils reconstituent des scènes, des tableaux et n'hésitent pas, par exemple, à mélanger des conifères issus de différents endroits du monde...

⁵³ Jean Challet fait partie, avec P. Mas, L. Gendre, P. Pelletier... des paysagistes qui, parmi les premiers diplômés de la section travaillèrent au Maroc sous la protectorat français avec M. Ecochard, sur les bases des travaux de Forestier et Prost. Cette « filière marocaine » reste à étudier...

⁵⁴ Edouard André (1840-1911), *Traité général de la composition des Parcs et Jardins*, Masson, Paris, 1879.

⁵⁵ Michel Bourne, interview du 20 novembre 1995.

Si aux débuts de la Section on trouve essentiellement des enseignants provenant de la tradition française de l'art des jardins d'avant-guerre, la fin des années 60 est une période charnière qui voit la première génération de paysagistes formés là, participer à son tour à l'enseignement qu'ils font évoluer vers le paysage d'aménagement. Ils apportent, à partir de 1963, un renouvellement dans les programmes de la Section, par leur expérience du « grand paysage » et leur connaissance des cultures du nord de l'Europe. C'est aussi à cette époque que J. Sgard introduit B. Lassus dans l'enseignement de la Section du paysage et obtient, en 1967, la création d'un cours d'Ecologie confié à Jacques Montégut⁵⁶. La spécificité affirmée du paysagiste est bien celle du monde des plantes, non pas comme décor mais comme familiarité avec le monde naturel, « *pour traduire la nature vécue dans l'espace...* »⁵⁷

Les paysagistes cherchent alors à élargir les préoccupations de l'école vers l'aménagement du territoire et à développer la figure du « paysagiste d'aménagement », historien, agronome, sociologue et écologiste, homme de synthèse, qui s'ajoute à celle du paysagiste-artiste. La commande publique évolue: la DATAR⁵⁸ crée les parcs régionaux et les OREAM embauchent des paysagistes tout comme le SETRA⁵⁹. La création du Ministère de l'environnement en 1971 révèle un climat favorable aux professionnels des sciences du milieu et du paysage.

La question du statut, parallèle à la reconnaissance d'une formation et d'un diplôme, reste fondamentale. Ils sont encore peu nombreux à travailler en libéral: Bizé à Versailles, les Bourne à Saint-Marcellin, ainsi que Jacques Sgard, Jean-Claude Saint-Maurice et Pierre Rouillet qui mettent leurs moyens en commun, sont les seuls cabinets de paysagistes en libéral existant au début des années 60. Ces derniers fondent ensemble: l'« Atelier de Paysage » au sein duquel ils suivent chacun leurs propres affaires et s'entourent de jeunes collaborateurs comme Pierre Dauvergne (aujourd'hui responsable des Services de l'Aménagement du département du Val de Marne), Michel Viollet (futur fondateur de l'API⁶⁰) et Paul Clerc (ensuite assistant de B.

⁵⁶ J. Montégut était déjà Professeur à l'ENSH (chaire de botanique) depuis 1958.

⁵⁷ Jacques Sgard, interview du 21 décembre 1994.

⁵⁸ Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, créée en 1964.

⁵⁹ Service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes.

⁶⁰ Association de Paysagistes et d'Ingénieurs.

Lassus et auteur de nombreuses publications); sans oublier Léandro Delgado, uruguayien, élève du paysagiste brésilien Roberto Burle-Marx - ce dernier est le seul paysagiste à avoir participé aux CIAM⁶¹ - , Ingrid Tilanus, une paysagiste hollandaise et Wilfrid Kirchner, paysagiste autrichien, qui influenceront la palette végétale du trio. Ce mode d'association permettait « *une richesse d'échanges peu pratiquée à l'époque, permettant tant aux « patrons » qu'aux membres de l'atelier et à de nombreux stagiaires de profiter d'un milieu foisonnant et très diversifié.* »⁶²

Les premiers diplômés ne sont d'ailleurs pas des élèves de la « Section » mais des gens de métier qui bénéficient d'une procédure d'homologation sur dossier en raison de leurs compétences et travaux. 57 personnes sont homologuées entre 1946 et 1951 (c'est le cas de Henri Pasquier et de Jean Camand que nous avons évoqués plus tôt), parmi ceux-ci essentiellement des maîtres-jardiniers et des entrepreneurs-pépiniéristes.

Ceux qui, dès avant-guerre, revendiquent l'appartenance à une profession savante en s'intitulant architectes-paysagistes, sont, on l'a vu, affiliés à la SFAJ qui regroupe à la fois des professionnels et des amateurs éclairés. Ses membres, parmi lesquels on peut citer les Duchêne père et fils, Vacherot, Duprat et Rioussé, ont joué un rôle important dans la création du nouvel enseignement. Mais les nouveaux diplômés de la Section contestent la légitimité de la SFAJ qu'ils trouvent peu représentative de leur ambition d'ouverture de la profession vers d'autres horizons, distincts des parcs et jardins traditionnels. Dès la parution du décret d'application accolant à leur diplôme la mention Dplg (accordée en 1940 par les architectes) les jeunes diplômés paysagistes créent la SPF: Société des Paysagistes Français qui représente « les diplômés contre les gens de métier »⁶³. Ils recherchent des appuis dans d'autres ministères, équipement ou environnement, à travers la création d'associations para-professionnelles comme le GERP (Groupe d'Etude et de Recherche sur le Paysage) créé en 1967. La SFP, Société Française des Paysagistes remplace la SPF en 1972 et absorbe la SFAJ; l'ANAPAL puis la Chambre Nationale des Paysagistes-Conseils (CNPC) qui représentent le paysagiste « libéral- planteur »

⁶¹ Congrès Internationaux d'Architecture Moderne

⁶² Jean Claude Saint-Maurice, interview du 22 mars 1996.

⁶³ voir C. Dubost et C.Cice, *La profession de paysagiste*, Mission de la Recherche Urbaine, 1986.

cherchent à donner la suprématie à la reconnaissance de la profession sur celle de l'Etat.

Ces précisions qui peuvent paraître quelque peu fastidieuses sont représentatives des mouvements qui agitent cette jeune génération.

C. LE RETOUR VERS L'URBAIN

Parallèlement, dans les années 60, une évolution se dessine également à travers la figure de Jacques Simon qui suit l'enseignement de la section de 1957 à 59. Fils de pépiniériste, photographe, iconoclaste, J. Simon bouscule le monde du paysage. Il fait l'articulation avec la génération que nous venons d'évoquer, et amorce un retour vers une approche architecturale et urbaine, plutôt qu'horticole.

J. Simon est associé à l'AUA: l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture, équipe pluridisciplinaire créée dans les années 60, pour laquelle construire bien nécessite la collaboration de tous les professionnels impliqués: sociologues, urbanistes, plasticiens, coloristes, architectes, ingénieurs, économistes, juristes et paysagistes... Simon quittera l'atelier en 1967 et sera remplacé par Michel Corajoud qui a commencé comme « gratteur » à l'AUA avant d'être formé au paysage par J. Simon.

Les deux opérations qui suivent reflètent ce basculement vers une culture de référence de projet. Par la mise en place d'un travail de modelé de l'espace qui prend le pas sur le projet végétal, Simon articule composante végétale et travail plastique.

Il s'agit des opérations de

- La ZUP des Chatillons à Reims où Jacques Simon réalise les espaces verts en 1968;

- La Villeneuve de Grenoble, où Michel Corajoud intervient en relation avec l'AUA, en 1968 également.

1. La Z.U.P. des Châtillons à Reims: l'autonomie du projet de paysage

A Reims, J. Simon réalise les aménagements de la Z.U.P. des Châtillons et du Parc Saint John Perse (1970). Dans ce dernier, où la réutilisation de 40 000 m³ de déblais tient lieu de programme, J. Simon réalise un « parc-esquisse »: un ourlet planté autour d'une clairière en cuvette conçue comme une chambre verte.

A la Z.U.P. des Châtillons, le peuplier neige (*Populus alba* "Nivea") fait « *crépiter l'espace, d'arbres et de prairies* »; « *toute la végétation de la cité a en commun la souplesse de la ramure et des rameaux, la finesse, le plumeux, la brillance, le cendré et la mouvance du feuillage...* » Le végétal vaut autant par sa capacité à qualifier des espaces que par son identité horticole. J. Simon pourtant se méfie du « flou végétal », peu apte à tenir l'espace; il lui préfère la pratique du terrassement, de tout temps trait spécifique du travail du paysagiste. Celui-ci, pour J. Simon, n'est pas un décorateur et dans ce type d'espaces, il faut éviter, dit-il, le style « *collier de duchesse* »; mais surtout ne pas hésiter: à la violence du bâti, répondre au même niveau, à la même échelle. Seuls comptent les éléments pérennes permettant d'asseoir les volumes: les terrassements et non l'ajout de mobilier ou d'ouvrages coûteux et difficiles à entretenir.

Au lieu de considérer l'usage et l'entretien comme des contraintes, il faut les utiliser comme supports du projet et prendre en compte le temps dans son évolution. Les contraintes économiques sont aussi fondamentales dans la conception: les déblais des bâtiments inventent un relief, les pépinières locales renouvellent leurs palettes et se couvrent d'essences beaucoup plus rustiques, résistantes et de croissance rapide comme les saules, les peupliers...

Ces buttes plantées de végétaux jeunes en massifs denses sont source d'une émotion toujours vive aujourd'hui. Ces pratiques de paysage - et non de jardinage - déjà initiées au cours des projets que nous avons évoqués précédemment, prennent ici toute leur ampleur.

Simon dessine peu et fait évoluer son projet de semaine en semaine sur la base des photos du chantier; il lui arrive de manier lui même les *bulls*. Intervenant directement sur le chantier, il rompt ainsi de fait avec l'abstraction du projet vis à vis du site. Et si, comme tous les dessins de l'époque, les siens s'arrêtent à la limite de la parcelle, sur le terrain même, il fait le lien avec le site environnant, tantôt en prolongeant une masse végétale extérieure, tantôt en ménageant un axe vers une chapelle... C'est pourquoi l'examen de ses dessins ne suffit pas à révéler l'essentiel du travail du projet.

J. Simon n'est pas théoricien, ni homme de dossiers; c'est un homme de terrain, insaisissable, inattendu, toujours juste. Il n'échappe pas aux modes de son époque (nouilles et buttes) mais ouvre vers d'autres références: pour lui, le végétal

n'est pas un antidote aux excès de l'urbanisation; Simon englobe l'espace vert et le bâti dans un terme commun.

Son intérêt va des champs aux autoroutes. Il aime la ville, l'architecture, l'agriculture, la campagne; les événements de la planète le mobilisent: une éruption de l'Etna, la chute du mur de Berlin... il accourt, voyageur infatigable, il ouvre le monde du paysage à une expérience de la vie qu'il transcrit dans ses projets.

Son importante activité d'éditeur lui permet d'exposer cette multiplicité d'intérêts. De 1968 à 82, il publie cinquante-quatre numéros de sa revue *Espaces Verts* ainsi que vingt-trois ouvrages très illustrés, critiques, techniques ou ludiques où il donne la parole aux architectes, aux ingénieurs, aux entreprises, aux maîtres d'ouvrage, aux gestionnaires, aux artistes, aux forestiers... Jubilation de l'écriture, plaisir de l'image, profusion des graphismes, générosité de la communication sont au rendez-vous.

C'est sans doute là que se joue la différence essentielle avec ses prédécesseurs et collègues dont il apprécie l'évolution du travail dans son numéro spécial, « *10 ans, ça suffit pour voir ce que c'est devenu* », en 1975. A travers sa pratique, il réalise en fait la somme et la synthèse des thèmes que nous avons décryptés au cours des précédentes opérations: terrassements, végétaux, entretien... et les amplifie; à cette différence près qu'il ne demande pas à participer au plan de masse. J. Simon est un pragmatique: il prend la place qu'on lui donne - tout en dénonçant le recours tardif au paysagiste; mais, en « homme du monde », il revendique le monde comme source de culture du paysage, comme scène et comme emblème.

Toute cette activité pédagogique tournée vers le public et vers l'ensemble des acteurs de la profession, version moderne de la tradition de Forestier, a eu un impact formidable auquel M. Corajoud a donné tout l'écho possible, faisant de J. Simon, à la fois mythe et réalité, le fondateur d'une posture contemporaine du paysagiste.

« ... Simon allait toujours au plus efficace, au plus remarquable. Il a libéré par sa pratique de projet, les rajouts des paysagistes de l'époque, il a suscité l'idée,

préparé le terrain de l'architecture comme étant le modèle à partir duquel l'espace pouvait commencer à se mettre en place. »⁶⁴

LE PAYSAGISTE JACQUES SIMON (NE EN 1929)

Fils de pépiniériste, Jacques Simon est élève à la Section du Paysage de 1957 à 1959. Un goût prononcé pour les grands espaces et les voyages l'amène à poursuivre sa formation à l'étranger, effectuant de nombreux séjours en Europe du nord où il s'imprègne de culture paysagère anglo-saxonne.

En Suisse et en Allemagne, il participe à des expositions horticoles préalables à la création de grands parcs publics; au Canada, pendant deux ans, il est bûcheron, il travaille dans une pépinière...

Paysagiste à l'Atelier d'Architecture et d'Urbanisme (AUA) à la fin des années 60, Jacques Simon s'en détache lorsque la structure lui en semble trop contraignante. Il répond à la commande des espaces verts des grands ensembles tout en déplorant l'intervention tardive du paysagiste. Il s'illustre à Reims en réalisant "avec les moyens du bord" le parc Saint John Perse, un parc de 4 hectares inscrit dans le contexte urbain, devenu depuis une référence pour la profession.

Simon contribue à faire connaître la profession dans 54 numéros de la revue *Espaces Verts* édités de 1968 à 1982. La revue présente des projets mais aussi des articles qui font intervenir les différents acteurs du paysage: architectes, ingénieurs, urbanistes... 23 ouvrages illustrés (documents techniques, références...) sont également publiés durant la même période. En outre, il contribue régulièrement à la revue *Paysage-Actualités*.

Depuis les années 80, Jacques Simon compose des paysages éphémères proches du Land Art, manifestant ainsi une prise de position sur le paysage comme le "Gardez-moi" inscrit sur les terrils menacés de disparition.

2. La Villeneuve de Grenoble: l'apport de la composition architecturale

Par son fort attachement à l'architecture, M. Corajoud apporte une approche beaucoup moins naturaliste. A travers vingt-cinq années consacrées à l'enseignement, sa pratique a eu une influence sur plusieurs générations de jeunes paysagistes. En réconciliant la culture du paysage avec une culture de l'architecture, sans pour autant les amalgamer, il a contribué à donner au projet de paysage une identité distincte de l'architecture.

⁶⁴ Michel Corajoud, conférence ENSP, 1986.

A l'AUA, il crée, avec H. Ciriani et B. Huidobro, le groupe « CCH »⁶⁵ au sein duquel il va réaliser, entre 1970 et 74, les projets du parc des Coudrays à Saint-Quentin en Yvelines et du parc de la Villeneuve de Grenoble.

Le premier est destiné « (...), avec les éléments du "paysage", (à) préparer physiquement, accueillir et alimenter les structures urbaines à venir. »⁶⁶ L'idée nouvelle alors est de conférer au parc une fonction structurante, comme forme capable de servir de germe au développement du quartier.

A Grenoble, le paysagiste revendique de « *participer à la définition des niveaux du bâtiment* », et de travailler en amont même du plan de masse des architectes. « ... *Le rôle du paysagiste n'est pas de contredire l'urbanité volontaire en ponctuant la ville d'îlots de "fausse vraie nature". Il doit, avec des matériaux propres à l'urbain, recréer de toutes pièces un cadre qui, par référence, donne à la ville des capacités émotives identiques à celles rencontrées dans la nature. (...) La ville est un paysage en soi, nouvelle nature qui porte en elle des valeurs d'échange et de spectacle comparable à celles des sites naturels. Il faut au paysagiste des prérogatives pour l'espace vide comparables à celles de l'architecte pour les volumes construits.* »⁶⁷

*"A Grenoble, les grands espaces naturels sont extraordinairement proches de l'agglomération et il ne m'est jamais venu à l'idée de vouloir les concurrencer (...). (...), j'ai décidé de m'allier l'architecture plutôt que de la contredire. Le parc fut conçu comme un équipement de plein-air, le lieu d'une pratique et non pas comme un espace de représentation."*⁶⁸

La géométrie ou l'apparence formelle du projet, laissent place à des références naturelles; tout à coup les arbres glissent sur les buttes et semblent être des rivières. Michel Corajoud réinterprète les images des oliviers qu'il a vus dans le centre de l'Espagne et fait référence au paysage agraire comme une source de rénovation de l'image du jardin. Il emprunte à J. Simon la plantation des essences en ordre dispersé

⁶⁵ Pour « Ciriani, Corajoud, Huidobro »

⁶⁶ M. Corajoud, *Espaces verts*, N°44, 1975, p.13.

⁶⁷ Michel Corajoud, *Espaces Verts*, N° 25, 1970, p.32.

⁶⁸ M. Corajoud, interview, *Les nouvelles du paysage*, 77.1, CNERP, avril 1977, p.13-14.

mais réintroduit des éléments comme celui du ramassage de l'eau pour mettre en scène les termes éternels du jardin.

LE PAYSAGISTE MICHEL CORAJOUD (NE EN 1937)

Durant ses études à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, Michel Corajoud est "gratteur" à l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture. Il y rencontre le paysagiste Jacques Simon et devient son collaborateur; il lui succède à l'AUA et s'associe aux architectes Henri Ciriani et Borja Huidobro. Pendant plusieurs années, l'équipe CCH travaille essentiellement sur des projets liés à des opérations de logement, en qualité de "paysagistes-urbains".

Le projet de la Villeneuve de Grenoble est le plus emblématique de cette équipe pluridisciplinaire. Il englobe l'ensemble des espaces publics de ce nouveau quartier et surtout un parc conçu comme l'acte fédérateur destiné à réconcilier les espaces extérieurs et l'architecture.

M. Corajoud est appelé à enseigner à la Section du Paysage peu avant sa fermeture. Sans véritable programme "officiel" il sensibilise les étudiants à l'architecture et au dessin à travers un enseignement d'atelier.

Il y revient comme enseignant d'atelier puis responsable de l'Atelier Le Nôtre, après la création de l'ENSP en 1976. A partir de 1985, Michel Corajoud occupe le premier poste d'enseignant titulaire de l'ENSP.

Tout comme Bernard Lassus, il obtient le titre de paysagiste DPLMA (Diplômé Par le Ministère de l'Agriculture) en 1984.

Sa pratique évolue dans les années 80 vers une prise en compte de plus en plus affirmée des sites sur lesquels il intervient.

Une connaissance parfaite du travail de Le Nôtre (les tracés fédérateurs et la prise en compte de l'échelle du territoire), et l'intérêt pour la campagne latine sont autant de références qui fondent une démarche professionnelle enseignée depuis 25 ans à l'ENSP et mise en pratique à travers de grands projets comme le parc du Sausset, en banlieue parisienne, ou plus récemment la Cité internationale de Lyon.

En 1971, M. Corajoud est appelé par Pierre Dauvergne⁶⁹ et Jacques Simon pour enseigner. Malgré l'amorce du développement de la profession, la Section du Paysage doit fermer. Pourtant, la création des bases de loisirs puis la politique des Villes Nouvelles fournissent un champ d'intervention privilégié aux paysagistes, de nombreuses villes nouvelles embauchent des paysagistes dans leurs établissements publics, favorisant ainsi la commande: citons par exemple Alain Provost à la base de Jablines et Jacques Sgard à celle de Saint Quentin en Yvelines, JC. Saint-Maurice puis Gilles Vexlard à Marne-la-Vallée, l'API à Saint-Quentin, A. Provost à Cergy-Pontoise,

⁶⁹ Promotion 1963-65, collaborateur de P. Roulet à « l'Atelier de Paysage », devenu responsable des Services de l'Aménagement du département du Val de Marne.

les Bourne à l'Isle d'Abeau, P. Dauvergne et J. Simon au Vaudreuil, A. Provost et G. Samel à La Courneuve... Dans les mêmes années J. Sgard réalise son oeuvre majeure: le parc André Malraux à la Défense.

3. Le renouvellement des références

La section cesse de recruter en 1973. L'Ecole d'Horticulture doit devenir une école supérieure avec recrutement à Bac + 4, l'ENITHP⁷⁰ d'Angers devant prendre en charge la formation en 3 ans assurée jusque là à Versailles. Parallèlement, le CNERP⁷¹ est créé en 1972 à la demande du Ministre chargé de l'Environnement, pour former des « paysagistes d'aménagement »; il fermera en 1978, donnant naissance à la Mission du Paysage.

Cette situation d'incertitude de l'école a conduit de nombreux enseignants à quitter la Section; dans cette vacance, M. Corajoud trouve sa place. A partir de méthodes d'enseignement héritées de H. Ciriani et de son capital d'intérêt pour l'architecture, sous-représentée dans l'enseignement jusque là, Michel Corajoud oriente la pédagogie vers la question de la ville, le goût de la composition et du dessin: ce système d'enseignement structure encore en grande partie aujourd'hui la pédagogie de l'ENSP.

Par la suite, l'enseignement du projet se partagera entre l'atelier « Le Nôtre » conduit par M. Corajoud et l'atelier « Dufresny », sous la responsabilité de B. Lassus. Théoricien et plasticien du paysage, ce dernier représente une autre filière de réflexions et de pratiques qui conduira à la création, en 1991, de la formation doctorale « Jardins, Paysages, territoires » de l'Ecole d'Architecture de Paris-La Villette.

Une nouvelle école est finalement créée par Jacques Chirac, Ministre de l'Agriculture, en 1976. Cette dernière devient un établissement rattaché à l'Ecole Nationale Supérieure d'Horticulture (ENSH), avec 4 ans de formation après recrutement sur concours à Bac + 2 ans; ce n'est qu'en 1995 qu'elle acquiert un statut d'établissement autonome avec le départ de l'ENSH à Angers.

⁷⁰ Ecole Nationale d'Ingénieur des Techniques Horticoles et Paysagères.

⁷¹ Centre National d'Etude et de Recherche du Paysage.

Pendant vingt ans, les diplômés de la Section se sont tournés vers les pays d'Europe du Nord pour dynamiser un enseignement et une pratique qu'ils jugeaient trop figés dans l'art des jardins. Dans ces pays, où la culture populaire est très liée à la « nature », les établissements d'enseignement du paysage sont anciens et les paysagistes intégrés depuis longtemps aux administrations et aux pratiques de planification du territoire.

Par sa culture architecturale, M. Corajoud apporte à son tour de nouvelles références, sur lesquelles il appuie son enseignement.

Si Le Nôtre n'a bien sûr jamais quitté le registre des références de l'Ecole de Versailles, la recherche⁷² de M. Corajoud sur le processus de conception du parc de Versailles lui permet de « *montrer que Le Nôtre (...) a toujours eu un souci de s'inscrire dans un enchaînement...* »

L'une de ses principales sources d'inspiration est la campagne latine cultivée, à travers les images des paysages de France, d'Italie et d'Espagne traversés au cours de voyages collectifs avec ses étudiants. Un numéro d'*Edilizia Moderna*⁷³ montre les effets graphiques des travaux paysans sur le territoire. Les images de référence de M. Corajoud sont alors volontairement sorties de leur contexte, sans titres, ni dates...

Progressivement, M. Corajoud va mettre en place une démarche plus personnelle, liée à la connaissance du milieu vivant, acquise, pour beaucoup, au contact de Marc Rumelhart, Professeur d'Ecologie à l'ENSP. Il va reconsidérer son rapport à la ville, échapper à la simple idée de la composition et étoffer le concept de paysage. A Grenoble, dit-il, aujourd'hui, je ferais un paysage de plaine... Peu à peu la lecture de l'existant, la révélation du site vont devenir un leitmotiv; l'analyse cependant ne vaut jamais pour elle-même, mais reste liée à une démarche de projet où priment le dessin et la composition des espaces. Le parc du Sausset, dont Michel et Claire Corajoud gagnent le concours en 1981, témoigne avec éclat de cette évolution, apportant la reconnaissance vis à vis des architectes et du milieu professionnel du paysage. Mais la reconnaissance institutionnelle des grands concours parisiens tardera...

⁷² Michel Corajoud, Jacques Coulon, Marie-Hélène Loze, *Versailles, lecture d'un jardin*, Mission de la Recherche urbaine, 1982.

⁷³ Vittorio Gregotti, *Edilizia Moderna*, nd.

Ainsi, pour renouveler l'apport d'une culture biologique et écologique à la conception du projet de paysage, il aura fallu une rupture, permettant de s'en affranchir et de redonner une place plus grande à la géométrie. L'apport d'une approche du milieu vivant, limité pour un temps dans la pratique de M. Corajoud, retrouve ainsi sa place dans le travail de reconquête du site: de Forestier à aujourd'hui la boucle semble bouclée. Mais, si le raccourci est attrayant, la situation est en réalité plus complexe, plus ouverte aussi et mérite un examen plus attentif.

Les élèves de M. Corajoud à leur tour interprètent et renouvellent ces références. Aujourd'hui, le travail d'Alexandre Chemetoff reprend l'héritage de Forestier. Dès 1981, à travers la présentation des travaux d'O. Bohigas à Barcelone⁷⁴, la référence est explicite. A la Z.A.C. des Hautes Bruyères à Villejuif, son projet s'inscrit à l'ensemble des échelles, de l'insertion dans ce territoire morcelé de banlieue au dessin des détails. Il réalise le cahier des charges qui s'applique aussi aux projets des architectes. A partir d'idées simples comme celles de la collecte des eaux de ruissellement en surface ou de la distance des voiries par rapport aux façades et à travers un travail précis de dessin, il met en place un quartier d'habitation de qualité. A La Courneuve, les terrains de sports sont dessinés comme faisant partie d'un jardin, comme ceux de la Cité Universitaire que JCN Forestier a conçus. Pour A. Chemetoff, le paysage, comme l'urbanisme, c'est « *l'art de prévoir l'imprévisible* »...

D'autres personnes ont préparé la tendance actuelle: à la même époque, en 1969 Gilles Clément sort de la section et choisit la clientèle privée, refusant la commande étriquée des « espaces verts » publics. Il recherche dans la conception du jardin, la possibilité de traduire la philosophie d'une société et d'une époque, son rapport au monde. Ce que le mouvement moderne, à l'exception de Roberto Burle-Marx, n'a pas cherché à exprimer à travers un concept de jardin.

L'approche de Bernard Lassus, élève du peintre Fernand Léger reste également à étudier pour compléter le panorama des années d'après-guerre où s'est tissée la toile de fond de l'évolution actuelle.

Au fil des quelques exemples étudiés dans cette recherche, il s'agit ici de témoigner de la formidable force d'invention des paysagistes vers la conquête d'une posture originale et vers la formulation progressive des spécificités de la démarche actuelle. Malgré le discours global qui veut que le travail sur les espaces ouverts, libres ou verts ait été marginal et subalterne, il fallait raconter comment, de projet en projet, à force de créativité et de résistance aux règles préétablies, se sont forgés les jalons d'un savoir-faire aujourd'hui reconnu. Pour ce faire, ces concepteurs s'appuient sur les racines mêmes de leur métier: le rapport au milieu vivant; ils cherchent des références à leur approche et les trouvent le plus souvent à l'étranger tout d'abord dans les pays de culture scandinave ou anglo-saxonne puis dans les campagnes latines.

⁷⁴ A. Chemetoff et J.L. Cohen, « Le droit à la ville, les espaces publics de Barcelone », *AMC*, n°3, octobre 1983.

V 3ème Partie - PRATIQUES PAYSAGERES 1945-75, SYNTHÈSE THÉMATIQUE

A l'issue de l'étude des exemples présentés plus haut, il est intéressant de tenter, sans systématisme, de dégager des pistes de réflexion liées aux thèmes de l'analyse, à travers une synthèse transversale aux dix opérations, afin de mieux mettre en évidence les éléments d'une dynamique commune.

Pour chaque thème on a tenté de dégager les réponses extrêmes aux questions qui y sont liées, ainsi que l'éventail des positions mixtes ou intermédiaires.

Suit le résumé schématique de ces éléments de synthèse:

- | | |
|---|--|
| - Le rapport au site | Sites réels/ non-sites/ sites inventés |
| - Implanter (la structure du vide)
juxtaposition | Pensée globale/ constitution par |
| - Fonder (le travail du sol)
technique | Structurer/ résoudre une question |
| - Planter (l'utilisation des végétaux) | Structurer/ remplir |
| - Gérer et générer (la notion de temps) | Élément de projet/ laisser faire |

Les différents thèmes abordés sont bien sur liés les uns aux autres.

A. LE RAPPORT AU SITE : prise en compte, abstraction, invention, révélation...

Suivons tout d'abord l'évolution de la question du rapport au site existant et au contexte : pris en compte avant la deuxième guerre et jusqu'aux années 1950, le site va devenir ensuite une abstraction jusque dans les années 70; depuis, révéler le site est devenu une caractéristique de l'approche des paysagistes, en germe cependant auparavant, ainsi qu'en atteste la présentation des opérations qui précède.

La prise en compte des éléments du site est liée à la fois au moment où le paysagiste intervient - en amont ou bien une fois l'implantation des bâtiments figée - et à la présence d'éléments forts existants caractérisant le site: topographie, sujets remarquables, vues... Il est clair que la position actuelle qui veut que l'on puisse faire site de tout terrain (que l'on trouve partout des éléments de site sur quoi s'appuyer), n'était pas alors d'actualité. L'appellation générique de « champ de betteraves » reflète cet état d'esprit (il n'y avait tout de même pas que des betteraves?) et évoque généralement l'isolement du terrain vis-à-vis de toute attache urbaine préexistante.

Ceci conduit à distinguer parmi les exemples étudiés trois sortes de sites: sites réels, non-sites et sites inventés; chaque catégorie exprimant la façon dont le paysagiste envisage le site dans l'opération étudiée.

- Les « sites réels » ce sont Beaulieu et La Maurelette, avec terrain en pente, vues et structures végétales fortes préexistantes pour le second. A ceux-ci s'ajoutent dans une moindre mesure, l'Aubépin, avec les excavations de la tuilerie antérieure, et l'opération des Minguettes qui s'installe sur un terrain en pente ménageant des vues sur les coteaux opposés.

Notons qu'à La Maurelette, le fait de revendiquer un intérêt pour le site fait exception à l'époque. L'unité de voisinage de la Maurelette se "glisse" dans le site de l'ancienne bastide et en reprend tout le vocabulaire. La volonté des architectes et de l'équipe pluridisciplinaire d'adopter une démarche respectueuse des lieux est explicite. Contemporain de la grande époque de la "tabula-rasa" ce projet fait figure d'exception tant la connaissance du site - direct ou plus large - fonde la démarche des concepteurs.

A Beaulieu, si les haies plantées rappellent les lignes bocagères des collines

environnantes, il n'en est pas de même pour les essences qui les composent : l'ensemble de la végétation du projet reste représentatif du registre horticole en vogue alors.

- Les non-sites semblent libres de toute attache urbaine. La confusion entre site et plan de masse s'établit rapidement; sans autre attache, le paysagiste inscrit son intervention dans le plan de masse. Comme le disent les concepteurs de l'époque: « le site c'est les bâtiments ». C'est vrai à Bron-Parilly, à Sarcelles, au Village olympique et à Massy-Antony. Ceci malgré quelques indices contraires: à Sarcelles l'implantation des bâtiments s'appuie sur la trame viaire existante, mais c'est par commodité et non par volonté conceptuelle, puisque la libération des parcelles va se faire progressivement; à Massy-Antony les relations du terrain avec l'environnement ont été envisagées, mais succinctement et sans succès; le projet du Village olympique dégage une ouverture vers les montagnes environnantes au niveau de la placette commerçante, mais cela reste un événement ponctuel dans un projet introverti.

Il est important de distinguer la notion de site - dont l'acception actuelle pour les paysagistes englobe évidemment le site environnant, le site élargi, géographique incluant tout ce qui a un impact sur le terrain d'intervention -, de la notion de terrain souvent amalgamée par les architectes à celle de site.

- les sites inventés, le sont autant lorsque le site initial présente des caractéristiques fortes (la Villeneuve de Grenoble) que dans le cas inverse (Chatillons, Aubépin); le site considéré reste, comme dans le cas des non-sites, celui des bâtiments; mais il est recouvert par un projet de paysage qui peut aller dans une dynamique aveugle ou opposée aux caractéristiques du site initial (la Villeneuve).

A l'Aubépin, à partir des éléments existants, le site est recomposé, recréé, comme aux Chatillons et surtout à la Villeneuve de Grenoble où une nouvelle géographie est mise en place grâce au travail des terrassements. Le projet recouvre le site existant, la plaine est devenue collines... Le site initial demeure alors un élément de papier, abstrait, les bâtiments constituent le fond d'une nouvelle scène. D'où l'importance de la pratique de Jacques Simon qui, travaillant sur le terrain, retrouve de fait un lien avec le site...

On voit que cette idée du site est présente de façon sous-jacente dans l'ensemble des projets étudiés, selon une évolution qui suit le tissu culturel de l'époque.

En première partie, a été évoqué l'attachement de la génération des professionnels pluridisciplinaires de l'entre-deux guerres aux qualités du site préexistantes au projet. Pour Forestier, un langage formel ne devait découler que du contexte particulier à chaque projet; sa proposition pour la Cité Universitaire s'inscrit dans une radiale sud universitaire menant du quartier latin à la vallée de Chevreuse. Le parc Kellermann (Paris XIII^e), conçu par Jacques Gréber, s'inscrit dans la topographie du site chahuté des fortifications en installant une série de terrasses surplombant l'ancienne zone; Jean-Charles Moreux préserve le site en creux du square Croulebarbe et laisse une ligne d'arbres suivre le cours de la Bièvre enterrée... Cet héritage sera encore parfois lisible jusque dans les années 1950. En témoignent donc les projets de la Z.U.P. de Beaulieu et, sous certains aspects, celle de l'Aubépin à Chalon-sur-Saône.

Le projet de Bron-Parilly s'inscrit, lui, dans la lignée des visions corbuséennes, exposées en 1943 dans la Charte d'Athènes, qui, pour célébrer l'alliance de l'homme et de la nature, n'en n'offre en réalité qu'une image abstraite, dénuée de tout rapport au sol. Une conception affirmée par Marcel Lods, dans des termes d'un extrémisme radical: « *les villes neuves, les villes ordonnées, les villes totales, les villes complètes, ne pourront être pensées que dans des terrains absolument vierges. Une ville même détruite ne peut pas être reconstruite avec des données neuves, il faut pour qu'on puisse y arriver qu'on ait supprimé deux choses: le dernier habitant et le cadastre* »⁷⁵.

Cette rupture s'explique à la lumière de l'hypothèse retenue en première partie (voir p.23), émise par Bernard Barraqué qui voit dans la création de la section du Paysage et de l'Art des Jardins en 1945 la trace d'une politique du paysage plus ambitieuse, amorcée après le conflit mondial dans la lignée des réflexions de l'entre-deux guerres, et dont l'arrivée de Claudius Petit à la tête du ministère de la Reconstruction, en 1948, sonne l'abandon.

A la même époque, les Floralties, évoquées en première partie, montrent qu'en « *forçant la nature* », on obtiendra les effets plastiques désirés, comme dans un tableau abstrait. Le site est alors une abstraction, une invention destinée à recouvrir la réalité préexistante, que l'on ne souhaite ni voir, ni conserver.

La recherche de la nouveauté à tout prix rejoint l'impossible mémoire, celle des bombardements, de l'occupation et des compromissions. L'héritage de l'existant n'est

⁷⁵ Marcel Lods, *L'Architecture Française*, N° 141-142, 1953.

pas recevable dans cette période d'innovations et de contradictions, et cela jusque dans les interventions en Villes Nouvelles, au début des années 1970.

La deuxième série d'opérations présentées ici s'inscrit à la fois dans ce contexte et dans l'accumulation d'indices opposés à cette amnésie du site à des degrés différents, et dus à l'essence même du travail paysagiste. En témoignent les projets de Jacques Sgard à La Maurelette à Marseille, de Jean-Claude Saint-Maurice au Village olympique de Grenoble et de Michel et Ingrid Bourne aux Minguettes en périphérie lyonnaise.

Les deux dernières opérations exposées ensuite ouvrent un nouveau cycle de conception qui apporte à la fois une articulation, par le travail fondateur de Jacques Simon à Reims, et un renouvellement des références, avec Michel Corajoud à la Villeneuve de Grenoble, où il offre l'image d'un nouveau paysage superposé au paysage existant: « *le site, dit-il, c'était les bâtiments* »...

Ce tour d'opérations nous amène enfin à la période actuelle où la révélation du site est devenue un leitmotiv... comme une boucle depuis l'entre-deux guerres à aujourd'hui: prise en compte du site, abstraction du site, invention du site, révélation du site...

B. IMPLANTER ou le dessin du vide

La question du dessin du vide peut elle aussi être liée au rôle attribué au paysagiste. L'un des objectifs principaux de leur quête de reconnaissance étant de pouvoir travailler à l'amont des opérations et de sortir du cadre de la composition architecturale.

L'examen de la commande en matière d'espaces extérieurs révèle de la part de la maîtrise d'ouvrage une demande, encore aujourd'hui, plutôt floue. A l'époque des grands ensembles, l'expression de ces attendus repose sur une vision mythique du végétal, opposant une nature salvatrice à l'inévitable et violent béton; nature destinée à racheter les excès de la construction industrialisée par ses vertus hygiénistes, lénifiantes et compensatoires : un amortisseur végétal, un édredon vert. C'est l'idée

première du persil bouche-trou, du bourrage végétal qui préside à cette demande: « quelque chose en plus »...

L'arrivée tardive du paysagiste compromet le plus souvent la prise en compte du vide comme apte à structurer l'espace. L'idée de la contribution du paysagiste au plan de masse met du temps à faire son chemin. Le mot « paysagiste » renvoie ici à une compétence plus qu'à une profession, une compétence liée toutefois à ce qui caractérise le métier de paysagiste: la capacité à porter sur l'espace une « vision en négatif », où le vide devient l'élément essentiel à travailler dans une démarche opposée à l'encombrement de l'espace qui tient souvent lieu de projet. La question réside également alors dans la sensibilisation de la maîtrise d'ouvrage à cet aspect de la question.

L'espace libre, le « vide », planté ou non est rarement considéré comme un élément structurant de l'opération - malgré l'existence d'exemples positifs relativement récents (cités-jardins, réalisations de l'entre-deux guerres...), mais apparemment oubliés. C'est l'intervention des paysagistes qui contribue peu à peu à la prise en compte de ces préoccupations dans les instances décisionnelles, maîtrise d'ouvrage et collectivités locales, plus souvent toutefois, au niveau environnemental et écologique, qu'au niveau spatial...

La plupart des projets étudiés semblent reposer sur un dispositif de composition globale simple qui ordonne le bâti et les vides, à l'exception de Bron et des Minguettes où le plan d'ensemble apparaît plutôt constitué par juxtaposition d'espaces

Le plus souvent, le travail du paysagiste s'inscrit dans le plan de masse, qu'il fasse sien les choix qui y ont présidé ou bien qu'il l'accepte simplement comme une donnée de base...

A l'Aubépin et au Village olympique, les paysagistes souscrivent clairement à la conception du plan de masse. A Sarcelles et à Beaulieu, on sait peu de choses de leur goût pour l'architecture, mais leur travail s'appuie sans équivoque sur les structures urbaines et architecturales constituées. Au Village olympique et à Massy-Antony le travail du paysagiste est clairement un travail d'accompagnement du bâti et ne lui échappe que lorsqu'il s'en éloigne - c'est à dire dans la partie « espace libre »⁷⁶. Aux

⁷⁶ Voir annexes, les schémas distinguant 3 types d'espaces: l'espace lié à la voirie, l'espace lié au bâti et l'espace libre.

Chatillons, Simon « fait avec » et son intervention fait « exploser » l'espace constitué par une architecture médiocre qui devient alors secondaire.

Aux Minguettes, à La Maurelette les paysagistes sont conviés à participer en amont du projet et contribuent à la prise en compte de l'espace vide dans la conception. A Massy-Antony c'est sans succès qu'ils l'envisageront. A la Villeneuve de Grenoble le parc est inscrit dans la commande.

Dans la plupart des cas donc, le projet paysager s'appuie sur les bâtiments - même si ensuite ce qu'il installe dans l'espace peut exprimer une façon d'échapper au bâti -, sauf à Bron, aux Chatillons et à la Villeneuve; dans ces deux derniers cas le projet paysager prend son autonomie par rapport aux bâtiments. Notons que la contribution du paysagiste au plan de masse conduit souvent à la réalisation d'un grand espace vide fédérateur opposée à une répartition homogène des vides. A l'Aubépin, le paysagiste, sans y avoir contribué, se félicite de ce plan de masse.

Les paysagistes portent sur l'espace une vision « en négatif » où le vide devient l'essentiel de l'espace à travailler, dans une démarche opposée à celle de l'encombrement qui tient souvent lieu de projet.

Il faut insister encore sur le fait que la prise en compte des espaces extérieurs comme éléments essentiels du projet d'architecture et de paysage (comment les dissocier?) est encore aujourd'hui largement mésestimée. A titre d'exemple, dans leur ouvrage analysant vingt ans d'habitat en France⁷⁷, Monique Eleb et Anne-Marie Châtelet développent une lecture très fine des conséquences spatiales de l'évolution des modes de vies; la contribution d'une prise en compte des espaces extérieurs dans la constitution des espaces habités n'est cependant qu'effleurée, alors que l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme pourrait être réécrite sous l'angle de l'approche paysagère...

Ceci nous amène à la thématique suivante, celle du sol; le paysagiste dispose souvent de peu de latitude pour influencer l'implantation des bâtiments, son travail se développe dans l'épaisseur du terrain, depuis le sous-sol jusqu'au ciel; il s'agit alors de gérer l'épaisseur de cette strate fondamentale et fondatrice de l'espace.

⁷⁷ Monique Eleb, Anne-Marie Châtelet, *Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements aujourd'hui*, Les Editions de l'Épure, Paris, 1997.

C. FONDER ou le travail du sol

L'importance du travail du sol apparaît à différents niveaux dans tout projet de paysage:

- . édaphique, il concerne la constitution du sol comme substrat nourricier, condition même des possibilités en matière de plantations et lié à l'hydrographie;
- . géologique, il conditionne le système de fondation des bâtiments et éventuellement leur implantation;
- . topographique, il contribue à l'identité perceptible du site;
- . technique, il accueille les bouleversements plus ou moins importants dus aux terrassements et aux tassements divers ainsi que les ravinements et les usures dus au ruissellement de l'eau;
- . économique, il est lié à la gestion des déblais, aux apports de terre végétale;
- . spatial, la strate du sol constitue l'espace visible sensible par sa matière, son dessin...;
- . foncier, il porte le découpage des différents statuts et propriétés;
- . social, c'est le lieu des échanges humains et de l'animation des activités de chacun;
- . philosophique enfin: oser le toucher ou s'en abstraire, c'est exprimer une conception du monde, du rapport de l'homme à la nature, représentatif d'une culture;

c'est là par excellence, plus que dans le végétal, le lieu vivant où s'inscrit la pensée du paysagiste, le lieu de la fondation de son projet.

C'est particulièrement vrai à l'époque qui nous intéresse: les interventions relatées ici présentent des cas divers au regard de ce travail de fondation qui vont de l'inscription dans une topographie dominante - Beaulieu, La Maurelette - à la création d'une géographie par l'utilisation des terres de déblais - les Chatillons, la Villeneuve -, en passant par la reconstitution d'un sol - Bron - ou son modelage - le Village olympique.

S'agit-il de s'inscrire dans une topographie ou de la créer? A l'Aubépin, pas de déblais car les bâtiments sont fondés sur pieux. Au Village olympique la topographie naît du passage du « sur dalle » au sol naturel. La gestion sur place des terres de déblais des bâtiments a entraîné dans de nombreuses opérations un paysage particulier de buttes (les Chatillons, la Villeneuve); aux Minguettes cependant, les déblais ont été répartis uniformément de manière à conserver le profil du terrain en l'accentuant légèrement. La constitution de buttes relève d'un choix avant de devenir un effet de mode.

L'utilisation de talus est également particulièrement développée dans les grands ensembles pour passer d'un niveau à l'autre: les terrasses avec mur de soutènement coûtant beaucoup plus cher; les talus peuvent alors servir de lieu de mise en scène végétale... Notons toutefois la fragilité du talus, « talus d'Achille » du paysage des grands ensembles. Lorsqu'un soutènement délimite les niveaux, on cherche la rampe ou l'escalier, ou bien on saute en prenant ses risques; le talus au contraire donne envie de couper, sauf à rencontrer des clôtures très solides ou à trouver des rampes et des escaliers abondants et confortables - c'est le cas notamment à Sarcelles ce qui montre que J. Camand avait l'intuition de cette fragilité. C'est également ce qui fait l'intérêt des espaces impénétrables créés à Beaulieu ou à l'Aubépin.

A Beaulieu et à la Maurelette, le projet des espaces extérieurs s'inscrit dans une topographie dominante qui est à l'origine de l'implantation des bâtiments et source de qualité des espaces (vues...); le travail du sol s'y déploie alors à travers un art de la transition et de l'accompagnement des différents niveaux: terrasses, escaliers, rampes, buttes etc. C'est également le cas au Village olympique. A Bron, il s'agit de reconstituer un sol traumatisé dans sa topographie devenu incohérent dans sa constitution, et rendu quasiment stérile par excès de compactage à cause des engins et du manque de préservation de la terre végétale.

Cette question de la pauvreté des sols se retrouve dans l'ensemble des réalisations, il faut la présence d'un paysagiste en amont du projet pour gérer la préservation de la qualité du sol... Au Village olympique, Jean-Claude Saint-Maurice fait conserver la terre arable présente sur le site, en veillant à sa bonne aération, pour qu'elle puisse être réutilisée pour les nouvelles plantations.

Aux Chatillons et à la Villeneuve, l'utilisation des déblais des bâtiments recrée une géographie, tout comme à Sarcelles, au parc Kennedy, ou dans les parcs de

Massy-Antony, mais alors dans une perspective tout à fait différente : dans le dernier cas, le modelé cherche à reproduire une vision de la nature; dans le premier cas, il s'agit de géométriser la nature et à travers ces terrassements, de structurer l'espace dans une démarche proche de la composition architecturale.

Retenons également, à travers cette série d'opérations, le passage du travail du dessin du sol - en plan - à Sarcelles, à un travail de sculpture du sol en volume où l'aspect formel du dessin n'a plus sa place - appréciable notamment au Village olympique, puis aux Chatillons.

D. PLANTER ou l'utilisation des végétaux

Planter est un acte spécifique de la pratique paysagiste. Dans ce domaine on peut s'intéresser au choix des essences, aux techniques de plantation, mais surtout à la façon dont le végétal est utilisé pour constituer des espaces, qu'il soit structurant ou simple élément de remplissage. Il est doté de qualités spécifiques de textures et de matières; il filtre la lumière et permet de constituer des pleins tout en conservant des transparences; enfin, surtout, il évolue dans le temps...

Quoiqu'il en soit, l'étude de cette « rhétorique végétale » méritera un examen plus attentif à venir. Voici néanmoins quelques pistes d'approche susceptibles d'être développées par la suite.

En ce qui concerne la structure des groupements végétaux, une partition se dessine dans l'ensemble des opérations entre, d'une part, des plantations d'alignements (mails et haies) aux abords des voiries et dans les zones de parkings et, d'autre part, des espaces verts libres constitués de pelouses et de bouquets d'arbres ou de masses forestières. Entre les deux, les abords des bâtiments sont le support de plantations ordonnées et accueillent parfois des massifs de fleurs (disparus aujourd'hui).

C'est le cas à l'Aubépin où des mails de platanes, de tilleuls, d'ailantes et d'érables, entourent l'opération et structurent les stationnements; au Village olympique de grands mails de platanes ombragent les parkings le long des voies principales. Aux Minguettes, des charmilles enveloppent les parkings, des alignements de tilleuls s'y superposent le long des voiries; les charmilles constituent des cabinets de verdure qui

contrastent avec les plantations libres du parc. Aux Chatillons, un mail de paulownias accompagné de haies ceinture l'opération...

Dans les espaces libres situés à l'intérieur (ou bien au contraire autour selon la structure de l'opération), les essences sont plus variées et parfois colorées. Aux Minguettes les arbres du parc servent de premier plan aux tours de façon à proposer une échelle intermédiaire entre l'homme et le bâtiment.

On peut noter une évolution schématique au cours des trois étapes d'opérations montrées:

- . tout d'abord l'adaptation de modèles XIX^e - squares urbains et parcs - à l'échelle du grand ensemble (Beaulieu, Sarcelles et, dans une moindre mesure, l'Aubépin. On a vu que Bron échappe à ce schéma),

- . ensuite la recherche d'un paysage « naturaliste » avec des masses forestières ou des bouquets d'arbres cernant des clairières ou de vastes pelouses dans la deuxième série d'opérations (et aussi l'Aubépin).

- . et enfin un retour à une nature beaucoup plus géométrisée et à des espaces plus nettement constitués dans les deux dernières opérations (très librement aux Chatillons).

Il convient bien sûr d'y apporter des nuances: aucun des espaces de la première série d'opérations n'est strictement rapportable aux interventions du XIX^e siècle; à Beaulieu, une conception originale d'espaces libres, une réflexion sur les pieds de bâtiments, les rampes et les talus de rattrapage de niveau l'en distinguent nettement. Les squares, notamment, sont intégrés au dessin général, de même qu'à Sarcelles, et non autonomes comme ceux d'Alphand.

A Beaulieu, ce qui renvoie au XIX^e et plus loin, c'est la séparation entre espaces de circulation, accessibles et espaces à contempler. Leur ampleur et leur situation leur donnent toutefois un effet particulier.

C'est semble-t-il cette question de l'accessibilité des espaces et de la pénétrabilité des masses boisées qui caractérise l'évolution du traitement végétal, une évolution déjà sensible à Bron et qui prend de l'ampleur aux Minguettes. A l'Aubépin, les espaces boisés - non accessibles -, cernés de haies délimitent de grandes

clairières d'activité. L'évolution de l'entretien aboutit au dépérissement des haies et progressivement à une dilution des usages, les espaces forestiers (contrairement à leur vocation première) devenant perméables. La conception initiale évolue de masses forestières vers des bouquets d'arbres perméables. A Bron et aux Minguettes, on assiste à une sorte d'assimilation à l'idée du plan libre, on peut aller partout, l'ensemble des massifs végétaux devenant pénétrable. Ce type de composition végétale libre se retrouve dans les parties d'espaces verts qui ne sont pas soumises à l'influence des voiries ni à celle des bâtiments, dans l'ensemble des réalisations étudiées.

L'évolution des techniques de plantation est, pour l'essentiel, issue du changement d'échelle des projets et de la gestion de l'économie du chantier qui ont imposé une mécanisation des techniques de plantation, puis d'entretien. D'où une simplification du dessin des espaces et une utilisation des végétaux en grandes masses plantées très jeunes selon des méthodes forestières: des techniques agricoles et de travaux publics sont désormais utilisées pour réaliser les espaces publics plantés de grande échelle.

Quant à elle, la palette végétale des paysagistes va évoluer vers une simplification due à la quasi-stérilité des sols le plus souvent trop compactés par le passage des engins de chantier. Les conditions d'entretien évoluent dans le même sens, la réduction des effectifs des équipes de jardinier entraînant l'abandon des essences trop sophistiquées ou fragiles. L'étude des conditions locales d'existence des végétaux à l'instar des pays du nord de l'Europe conduit à privilégier l'utilisation d'essences indigènes et rustiques (robiniers, peupliers d'Italie...).

Le renouvellement de la gamme des pépinières est provoqué par plusieurs d'entre eux, notamment JC. Saint-Maurice, même si la légende ne retient en la matière que l'intervention de Simon à Reims. Pour pouvoir planter une essence donnée dans un projet, il faut que des pépinières aient pris la décision de sa mise en culture des années auparavant.

Les jeunes plantations portent l'espoir du jardin à venir, il faut beaucoup de confiance et de clairvoyance pour en anticiper la croissance. Les jeunes réalisations paysagères sont souvent peu photogéniques. Les pratiques paysagères, notamment de plantation, sont intrinsèquement liées à la prise en compte de la notion de temps. Cette conscience de l'importance de l'anticipation et de la gestion en amont est essentielle dans la conception paysagère, elle peut cependant y tenir des places

diverses.

E. GERER ET GENERER ou la prise en compte de la notion de temps

Un aspect intéressant de l'étude de ces opérations réalisées il y a de 30 à 50 ans est précisément de permettre de lire l'évolution du projet, de chercher à comprendre ce qui a fonctionné ou non et pour quelles raisons.

Il est immédiatement remarquable que dans toutes ces opérations, la revanche du paysage est éclatante. Ce qui était la composante mineure au départ constitue aujourd'hui une part essentielle de la qualité des ces lieux.

La notion de temps recouvre deux aspects: la gestion et l'entretien d'une part, et l'inscription du projet dans une perspective de développement de l'opération et du quartier d'autre part.

Ce dernier point n'est, certes, pas prioritaire dans la conception des trente glorieuses.

L'ensemble de Beaulieu est tout à fait rattaché au tissu environnant, mais l'opération n'a pas su conserver le même niveau de qualité au fil et à mesure des tranches successives qui diffèrent par l'implantation des bâtiments, la disposition des espaces extérieurs et surtout la relation avec le voisinage tant il est vrai que, dans la première tranche, quelque chose subsiste de la couture modeste revendiquée plus tard par les concepteurs des années 80. Le fait de laisser à l'usage le soin de dessiner les circulations s'inscrit également dans cette idée d'une action dans la longue durée.

La Maurelette est liée au tissu environnant puisqu'elle s'inscrit sur les éléments préexistants du quartier; traverses et vues sur les alentours ouvrent le quartier qui reste malgré tout tourné vers lui même.

Aux Minguettes, le plan ménage des liaisons avec le quartier pavillonnaire voisin; mais les nouveaux habitants des pavillons ont muré ces liaisons pour se protéger d'un quartier « difficile ». Le plus souvent le projet s'enferme, s'il n'est pas lui-même exclu par son entourage qui impose des limites pour échapper au mélange.

A la Villeneuve, la trame mise en place devait permettre l'équipement progressif

du parc au fur et à mesure des besoins; les équipements ne furent pas réalisés faute de crédits, mais le parc est parasité par de nouvelles constructions qui en dévorent des morceaux entiers. Dans cet ordre des choses, un projet paysager postérieur à l'établissement du plan d'ensemble de l'opération ne peut pas modifier grand chose.

La « revanche » évoquée plus haut a été garantie par une excellente maîtrise technique des conditions d'existence du matériau végétal au coeur de cette question de la gestion et de l'évolution du projet dans le temps.

Cette maîtrise prend diverses formes parmi lesquelles on peut citer :

- un travail soigneux de préparation des sols (aération, composition..., par exemple l'usage du trèfle pour améliorer la reprise des plants forestiers et faciliter leur entretien à l'Aubépin; ou bien encore, au Village olympique, Saint Maurice apporte un grand soin à la préservation de la terre arable existante); et dans les cas où cela s'avère impossible (Bron), un choix adapté de végétaux pour sols (quasi) stériles...;
- des plantations jeunes susceptibles d'une meilleure reprise (et plus économiques) par l'utilisation de techniques forestières ou de baliveaux; les problèmes rencontrés sont ultérieurs: généralement plantés en grandes masses, les éclaircissements nécessaires n'ont pas été faits au bon moment et ils deviennent progressivement de plus en plus difficiles à entretenir;
- l'utilisation d'essences rustiques ou indigènes bien adaptées aux milieux locaux;
- enfin, l'inscription du projet dans la perspective d'un entretien minimal, ou bien la mise en place d'un service de gestion comme à Beaulieu et à l'Aubépin. On comprend l'importance de ce premier point dont l'oubli rend tous les efforts initiaux inutiles.

Dans l'ensemble des opérations étudiées, cette question a été prise en compte dans la conception initiale. Certains aspects de l'évolution n'ont pu, toutefois, être anticipés.

En ce qui concerne les haies et les vivaces, la baisse radicale des effectifs des équipes d'entretien n'avait pas été prévue dans tous les projets. Dans un premier temps tous les végétaux ont été entretenus à la main et les haies taillées régulièrement; les espaces ont évolué ensuite avec la mécanisation des techniques d'entretien - qui est postérieure à celle des techniques de plantation. Elle a eu des conséquences radicales

sur la mise en forme des végétaux (dues par exemple à l'éloignement nécessaire au passage d'une tondeuse...). A l'Aubépin, l'évolution de l'entretien et le fait de ne pas avoir pratiqué d'élagage des grands arbres a conduit à un détournement du projet initial: les masses boisées bordées de haies, inaccessibles au départ sont devenues perméables avec le dépérissement des haies.

La gestion de l'eau est plus aléatoire: à la Maurelette, les fontaines, à force de dégradations, ont dû être transformées en jardinières.

Aux Chatillons, Simon a voulu assurer la pérennité de la structuration de l'espace même si les végétaux étaient mal entretenus: «*Je suis plutôt un terrassier qu'un planteur d'arbres ou un forestier, parce que je sais qu'un hectare de forêt ça se descend en une matinée à trois. Tandis que bouger la terre, c'est beaucoup plus délicat, ça coûte cher...*»⁷⁸. Les géographies de Simon paraissent intangibles, mais le maître d'ouvrage est resté inconscient de la qualité initiale du projet et lors de la réfection de l'un des intérieurs d'îlots, le sol a été restructuré, si bien que l'esprit de départ s'est perdu. En général, architectes, usagers et maîtres d'ouvrages ont « peur du vide » alors que l'oeil du paysagiste est formé pour l'apprécier..

Si l'on se rapporte à la tripartition suivante: espace lié à la voirie/ espace « libre »/ espace lié au bâti, dans la majorité des cas, c'est ce dernier qui a le plus mal évolué.

En général, on assiste à une bonne évolution des plantations régulières qui accompagnent la voirie et les stationnements: les espèces sont solides, les dispositifs ont de l'ampleur même si les végétaux pâtissent des avatars propres à tous les espaces de circulation (écorces abîmées...), en général, cela se passe bien. Notons même, à l'Aubépin, l'idée de prévoir des mails qui abritent dès le début des terrains de boules et permettent d'étendre, plus tard, les places de stationnement.

Les « espaces libres » indépendants de la voirie et du bâti ont généralement bien évolué aussi. C'est particulièrement vrai aux Minguettes, à la Villeneuve, aux Chatillons, à l'Aubépin...

Il est parfois difficile de faire accepter aux gestionnaires l'idée que la compréhension des objectifs d'origine peuvent enrichir le programme de la réhabilitation. Aux Minguettes des plantations nouvelles sont en passe de boucher la vue initialement

⁷⁸ Jacques Simon, interview de décembre 1988, par F. Sylvos et H. Izembart, *Etats de projets*, ENSP, 1989.

ménagée vers le coteau opposé. La préservation du vide reste l'enjeu le plus difficile. Il faut comprendre les raisons qui ont conduit à la dégradation des espaces le cas échéant: est-ce l'évolution des usages, un défaut de conception, l'inachèvement du projet ou son manque d'entretien?

A la Villeneuve, Corajoud conçoit des structures végétales adaptées à une taille mécanique. A l'Aubépin aussi, le manque d'élagage pour ne pas déplaire aux habitants qui pensent qu'on mutile les végétaux alors que l'on garantit leur avenir. A l'Aubépin il y a eu baisse des effectifs et des budgets au profit d'impératifs essentiellement sécuritaires, mais souvent cela conduit à des choix radicaux : tout couper ou ne rien faire?

Il s'agit là d'un problème de formation des gestionnaires, des techniciens et des responsables, d'un problème d'information des usagers, et surtout, du problème de la sensibilisation des maîtres d'ouvrages.

Mais il y a une plus grande difficulté en ce qui concerne l'évolution des abords de bâtiments, ils subissent plus de passage et doivent résister à un usage plus important. Souvent faits de haies, de pelouses et de fleurs, ils sont aussi plus fragiles et dépendants d'un entretien rigoureux.

Par exemple à l'Aubépin, les grands parterres de vivaces initiaux sont parmi les motifs jardiniers les plus exigeants en main d'oeuvre et en qualification. Les jardiniers n'ont pas pu ou su s'adapter à une réduction d'effectifs.

Certains de ces abords ont été sans doute inadaptés aux usages qu'ils ont supportés, ceci peut-être du fait d'un manque de hiérarchie dans les aménagements qui a contribué à leur dégradation. La réhabilitation des abords des bâtiments a conduit, par exemple, aux Minguettes, dans le quartier de la Darnaise des Minguettes à la mise en oeuvre d'un projet qui privilégie une séparation des espaces liés aux différentes tours, dans un esprit opposé à celui de la conception de départ mais vraisemblablement plus adapté à l'évolution des usages.

VI CONCLUSION

Ainsi la scène paysagère actuelle est-elle le produit, à la fois de son passé récent et de filiations plus anciennes; suffisamment anciennes pour autoriser aujourd'hui une synthèse. Nous avons voulu montrer que cette profession encore jeune et fragile est le fruit de conquêtes progressives. Les outils spécifiques du paysagiste évoqués au début de ce texte ne se sont pas forgés en un jour. Pour le moins, nous espérons avoir rendu justice à un épisode méconnu de cette histoire en montrant qu'il est constitutif des savoir-faire actuels.

On retiendra - en considérant Beaulieu comme point de départ: l'utilisation d'éléments du site existants (L'Aubépin, La Maurelette), la foi dans les vertus du vide (un grand espace central à l'Aubépin, aux Minguettes, à Grenoble...), le passage du dessin en deux dimensions au remodelage du sol (Les Châtillons et le Village olympique) et l'importance accordée aux terrassements (structurants à la Villeneuve ou à l'échelle du piéton au Village olympique), la simplification des palettes végétales (Bron et les Châtillons), l'évolution des techniques de plantations (forestières à l'Aubépin et à Bron) et l'intérêt pour les associations végétales indigènes, la prise en compte de l'entretien comme élément de projet ainsi que le changement d'échelle d'intervention (dans tous les projets)...

Ces acquis doivent nourrir les pratiques de réhabilitation et de gestion de ces espaces qui représentent une part importante du champ d'intervention des paysagistes aujourd'hui et un poids économique non négligeable. D'une part, en rendant cette période à une histoire positive, on contribue à redonner une dignité à ces lieux, qui permet d'envisager d'y intervenir sans les camoufler par des prothèses *high-tech* ni les déguiser en placettes médiévales. D'autre part la compréhension des intentions d'origine permet pratiquement d'éviter les « contresens » de réaménagement.

En effet aujourd'hui, les atouts de ces espaces résident bien plus dans leurs vides que dans leurs pleins, souvent dégradés. Et cela aussi bien au niveau de la "dose de vide" qu'en ce qui concerne la maturité végétale. La formule de J. Simon « *Revenir en arrière, c'est faire un pas en avant quand on parle des arbres!* », prévaut rarement pour les bâtiments. La plupart des erreurs à éviter sont dues à la "peur du vide", les gestionnaires cherchant le plus souvent à combler des vides ménagés à l'origine. C'est le cas à Reims, au parc Saint John Perse, ou bien aux Minguettes qui font actuellement l'objet d'une campagne de replantation en passe d'occulter les débouchés vers le paysage mis en scène dans le projet initial. Bien sûr, le réaménagement de ces espaces publics doit aujourd'hui prendre en compte à la fois les ambitions d'origine et l'évolution des effectifs et des techniques d'entretien devenues fortement mécanisées. Il doit s'appuyer sur la prise en compte des nouveaux usages et de la question des statuts et du découpage foncier.

Enfin la revanche éclatante du végétal confère le plus souvent à ces endroits leur principale qualité aujourd'hui, c'est le cas pour la quasi totalité des exemples présentés ici: la composante mineure et subordonnée a finalement gagné physiquement.

De quoi convaincre de la nécessité immédiate de mettre en place une politique de gestion des espaces publics dont l'ambition dépasserait celle des échéances électorales...

L'enjeu est bien sûr aussi de contribuer à la reconstitution d'une culture du paysage et du projet de paysage, culture dont l'amorce en Europe au XXème siècle propose un thème d'étude susceptible de prolonger ce travail. Cette histoire reste encore à faire, pour beaucoup. Notre approche offre des perspectives variées pour la poursuite de cette recherche: outre l'étude des origines d'une culture biologique et écologique permettant de mieux définir les apports d'une connaissance du « milieu vivant » et de préciser sa contribution à l'histoire et à la pratique de l'urbanisme en Europe et plus particulièrement en France, la question spécifique du ou des styles dans cette période nous semble devoir être approfondie par une analyse plus fine des outils principaux de la conception paysagère: les structures végétales et le travail du sol ainsi que leurs références. L'approfondissement de la question des références et des héritages, notamment à travers l'étude de textes fondateurs⁷⁹, permettra de mieux

⁷⁹ Mumford, Bardet et Auzelle, par exemple, alternatives aux théories corbuséennes.

expliciter la dissociation qui caractérise cette époque, entre une approche du jardin réduite à la question horticole et l'ouverture vers le paysage et le territoire insuffisamment interrogée...

D'autres recherches sur des périodes historiques négligées - l'étude plus fine de la période même de la guerre et de l'occupation en France apparaît incontournable - sont à mener afin, petit à petit, de permettre de constituer, comme le définit Monique Mosser, « *l'histoire de l'histoire* »⁸⁰ du projet de paysage, comme la condition préalable à l'existence d'une véritable recherche dans ce domaine.

La constitution de cette culture, insuffisamment développée en France, passe par la diversification des filières d'exercice de ce métier, en particulier dans le cadre des collectivités locales et territoriales, la sensibilisation accrue de la maîtrise d'ouvrage aux questions paysagères mais aussi le développement de l'enseignement et de la recherche.

Les paysagistes doivent-ils se plaindre d'être relégués aux marges, eux qui se disent concernés par n'importe quelle intervention? Leur résistance aux cas difficiles ou *a priori* inintéressants, délaissés par les autres, les a rendus plus rétifs aux règles et souvent plus adaptés aux périphéries qu'à la scène parisienne.

La France a pourtant développé depuis quelques années une pratique spécifique du projet mû par l'idée de la transformation et non de la conservation patrimoniale. Les réalisations parisiennes, même si elles sont souvent oeuvres d'architectes, caractérisent aux yeux de l'étranger un dynamisme paysagiste unique en Europe. La production française contemporaine de parcs publics est caractérisée par sa liberté et son invention, comme si la grande absence en France de tradition populaire et de politique solide en matière de paysage en avait largement facilité la manifestation.

A travers la prise de conscience des questions environnementales, les paysagistes bénéficient d'une opportunité formidable à saisir aujourd'hui. Tout en se gardant d'ériger l'écologie en abri contre les difficultés actuelles, ce développement culturel récent est un élément salubre sur lequel il faut savoir s'appuyer.

⁸⁰ Monique Mosser, « Les Duchêne et la réinvention de Le Nôtre », in G. Teyssot et M. Mosser, sous la dir. de, *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*, Flammarion, 1991, p. 446.

Et si la profession reste fragile, vouée aux statuts marginaux et aux moyens limités, là semble résider le rempart de son authenticité et de sa compétence. Comme si l'indiscipline et la marginalité lui étaient nécessaires et la discipline, fatale. Puérité, refus des responsabilités ou stimuli créatifs? La résistance s'accommode mieux de l'ombre et sans doute les paysagistes craignent-ils de se voir assigner des rôles qu'ils ne sont pas prêts à jouer.

Mais la question liminaire s'adresse surtout aux décideurs. Les paysagistes demandent simplement le pouvoir effectif de ce regard que les discours leur reconnaissent et non un intérêt palliatif sans moyens d'actions.

VII BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- AGACHE Donat-Alfred, AUBURTIN Jean-Marcel, REDONT Edouard, *Comment reconstruire nos cités détruites*, Paris, Armand Colin, 1915.
- BENEVOLO Leonardo, *Histoire de l'architecture moderne*, Nancy, Dunod, 1978.
- BLIN Pascale, *L'AUA: mythes et réalités*, Paris, Electa Moniteur, 1984.
- BONILLA Mario, TOMAS François, VALLAT Daniel, *Cartes et plans*, EASE, Centre d'études foréziennes, 1989.
- BONILLA Mario, TOMAS François, VALLAT Daniel, *L'immeuble collectif dans les années cinquante, Saint-Etienne, de la place Foch à Beaulieu*, EASE, Centre d'études foréziennes, 1993.
- CASTEX Jean, DEPAULE Jean-Charles, PANERAI Philippe, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Paris, Dunod, 1977.
- CHOAY Françoise, *L'urbanisme, Utopies et réalités, une anthologie*, Paris, le Seuil, 1965.
- CHOAY Françoise, "Le règne de l'urbain et la mort de la ville", p. 26-35 et "La nature urbanisée, l'invention des espaces verdoyants", p.61-62, in *La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*, (sous la dir. de Jean Dethier et Alain Guiheux), Paris, Editions du Centre Georges Pompidou, 1994.
- CHOAY Françoise, "Pensée sur la ville, arts de la ville, l'après 1914", *Histoire de la France urbaine*, tome IV, Paris, Seuil, 1983.
- CLEMENT GILLES, *Le jardin en mouvement*, Pandora Editions, 1991
- COHEN Jean-Louis et LORTIE André, *Des fortifs au périif*, Catalogue de l'exposition au pavillon de l'Arsenal, Paris, Picard-Arsenal, 1992.
- COLLETTE Florence et PERICARD-MEA Denise (sous la coordination de), *Le temps des jardins*, Pris, Comité du patrimoine et Conseil Général de Seine et Marne/Seine et Marne côté jardins, 1992.
- Comité de l'art des jardins, SNHF, *Jardins d'aujourd'hui*, Paris, Studios Vie à la Campagne, 1932.
- COULON Jacques et LEBLANC Linda, *Paysages*, Paris, Le Moniteur, 1993.

- DAGOGNET François (sous la direction de), Actes du colloque de Lyon de déc.1981, *Mort du Paysage?*, Mâcon, Champ Vallon, collection Milieux, 1984.
- FAUCHEUR Véronique et COLLIN Michel, "Jardins d'urbanité", in *Le temps des jardins*, Comité du Patrimoine et Conseil Général du Val de Marne/Seine et Marne côté jardins, Paris, 1992.
- FORESTIER Jean-Claude-Nicolas, *Grandes villes et systèmes de parcs*, Paris, Hachette, 1906.
- FORESTIER Jean-Claude-Nicolas, *Jardins, carnets de plans et de dessins*, Paris, 1920. Réédition, Barcelone, Editorial stylos, 1985.
- GAGES René, *Les chemins de la modernité*, Mardaga, 1988
- GREGOTTI Vittorio, *Le territoire de l'architecture*, Paris, L'Equerre, 1982. Ed.or. Milan, 1966.
- IMBERT Dorothee, *The modernist garden in France*, New heaven and London, Yale University Press, 1993.
- JEANNEL Bernard, *Le Notre*, Paris, Fernand Hazan, 1985.
- JOLY Jacques, PARENT Jean-François, *Grenoble de 1965 à 1985, Paysage et politique de la ville*, PUG, Grenoble, 1988
- LASSUS Bernard, *Villes-Paysages, couleurs en Lorraine*, Montdidier, Batigère/Mardaga, 1989.
- LECLERC Bénédicte, sous la dir. de, *Jean Claude Nicolas Forestier, 1861-1930, Du jardin au paysage urbain*, Actes du colloque international de 1990, Paris, Picard, 1994.
- LEENHARDT Jacques (sous la dir. de), *Dans les jardins de Roberto Burle Marx*, Arles, Crestet-Actes sud, juin 1994.
- RIOUSSE André, *Petits jardins d'aujourd'hui*, Paris, Editions d'art Charles Moreau, sd, (vers 1937?).
- SIMON Jacques, Collection "Aménagement des espaces libres", 23 numéros, en particulier: N°7: *Les gens vivent la ville*, Brives, 1976, N°14: *Murs et sols*, 1981 et N°20: *Détournement des grands paysages*, sd, Atelier de paysage bourguignon, Turny.
- SIMON Jacques, *L'art de connaître les arbres*, Turny, 1975.

- STEFULESCO Caroline, *L'urbanisme végétal*, Limoges, Institut pour le Développement Forestier, Collection Mission du Paysage, 1993.
- TEYSSOT Georges et MOSSER Monique (sous la direction de), *Histoire des jardins de la renaissance à nos jours*, Paris, Flammarion, 1991.
- TONKA Hubert et SENS Jeanne-MarieJeanne, *Jacques Simon tous azimuts*, Paris, Pandora Editions, 1991.
- VAYSSIERE Bruno, *Reconstruction-déconstruction*, Picard, 1988.
- VAYSSIERE Bruno (sous la direction de), *Le MRU 44-54, une politique du logement*, PCA-IFA, 1994-1995
- VIGNY Annette, *Jacques Sgard*, Mardaga, 1995
- UNWIN Raymond, *L'étude pratique des plans de villes*, Londres, 1909, préface de Léon Jaussely, réédition: Paris, L'équerre, 1981.

ETUDES ET RECHERCHES

- AUDOUY Michel, *Pratiques paysagistes, De l'Espace Vert au Projet Urbain, élaboration d'une commande*, mémoire ENSP, 1995
- BARRAQUE Bernard, *Le paysage et l'administration*, MULT, DUP, Mission de la recherche urbaine, février 1985
- BLANC Jean-Noel, BONILLA Mario, TOMAS François, VALLAT Daniel, *Les grands ensembles d'habitation et leur réhabilitation, 1952-1992. 1ere partie: A l'origine des grands ensembles*, rapport intermédiaire du projet pluri-annuel du BRA 94-97, EASE, Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Transports, 1995.
- BLANCHON Bernadette, *La Cité Universitaire de Paris, 1919-1940*, mémoire de CEA en Architecture Urbaine, EAPB, sous la dir. de Jean-Louis Cohen, 1990.
- BOURNE Michel, *Michel et Ingrid Bourne, 1956-1996, 40 ans de pratique du paysage*, 1996
- CORAJOUD Michel, COULON Jacques, LOZE Marie-Hélène, *Versailles, lecture d'un jardin*, Mission de la recherche urbaine, 1981-82.

- DONADIEU Pierre, *Anciens et jeunes paysagistes de l'ENSP*, Etude ENSP, 1987.
- DONADIEU Pierre, *La formation des paysagistes en France*, Etude ENSP, 1989.
- DUBOST Françoise et CICE Chantal, *La profession de Paysagiste*, Centre de Sociologie des Arts, EHESS, 1986. Enquête financée par la mission de la recherche urbaine.
- FAUCHEUR Véronique, *Jardins, parcs, espaces verts, de quoi s'agit-il? Quelques opérations dans le Val de Marne*, mémoire de DESS en Urbanisme sous la direction de Françoise Choay, IFU, 1990.
- *Les plans masses de 1950 à 75 - Evolution et analyse*, IFA, sous la direction de Bruno VAYSSIERE
- IZEMBART Hélène et SYLVOS Florence, *Etats de projets*, Stage-mémoire de 4^o Année sous la direction de Caroline Stefulesco, ENSP, Mission du Paysage, 1989.
- ROYER Catherine et ZARMATI Sarah, *Les espaces libres et la profession paysagère en France entre 1900 et 1946*, Recherche MELATT, plan urbain et MA, ENSP, 1987.
- VILMORIN (de) Catherine, *La politique d'espaces verts*, Centre Régional d'Urbanisme, Ministère de la Culture et de l'Environnement 1978. Thèse soutenue en 1976 sous le nom de C. Lesguillons.

PERIODIQUES, ARTICLES

ARTICLES GENERAUX AVANT 1945

- "A la lumière des Floralies", *Plaisir de France*, juillet 1959.
- "Bilan des Floralies, une leçon d'art paysager", *Maison et Jardin*, août 1959.
- D'ANTAN Jacques, "Les parcs et les jardins en France et à l'étranger", *La Vie à la Campagne*, N°114, juin 1911.
- DAUTRY Raoul, "Le plus grand Paris", *L'illustration*, N° spécial, "Paris", sept. 1913.

- FORESTIER Jean-Claude-Nicolas, "Les jardins modernes", *Art et industrie*, janv. 1911.
- FORESTIER Jean-Claude-Nicolas, "Les petits jardins d'aujourd'hui", *La gazette illustrée des amateurs de jardins*, N°1, Automne 1913.
- FORESTIER Jean-Claude-Nicolas, "Les jardins de l'exposition des Arts décoratifs", *La gazette illustrée des amateurs de jardins*, 1925.
- JOFFET Robert, "La composition des parcs de sports de la Ville de Paris", *Techniques et Architecture*, sept-oct. 1941.
- JOFFET Robert, "Les Floralies Internationales de Paris", *Urbanisme*, N°64, 1959.
- JOFFET Robert, "L'espace planté, cadre idéal de la vie", *Urbanisme*, N°64, 1959.
- LECUYER Raymond, "Les parcs du Paris de demain", *L'illustration*, N° spécial, "Paris", mai 1938.
- MAUMENE Albert, "Les Parisiennes Floralies Internationales", *La Vie à la Campagne*, N°584, Juin 1959.
- PSICHARI Marcel, "Parmi les athlètes", *L'illustration*, sept. 1913.
- VAILLAT Léandre, "Le nouveau visage de Paris", *L'illustration*, N° spécial, "Paris", mai 1938.
- VERA André, *La Vie à la Campagne*, 15 Janv. 1911.

ARTICLES GENERAUX APRES 1945

- BERNARD Jean-Louis, "Editorial", *Espaces verts*, N°44, juil-août-sept., 1975.
- CHAUX Raymond, "Visite du parc de Versailles avec Michel Corajoud, à la recherche du nombre d'or?", *P+A*, N°13, déc. 1987.
- CLARAMUNT Marc, JACOTOT Pascale et MOSBACH Catherine, "Le paysagiste, du jardinier au prospecteur de sites", *Les annales de la recherche urbaine*, N°44-45, Déc. 1989.
- CORAJOUD Michel, "Le paysage comme condition d'architecture", *Espaces Verts*, N°65, mai 1980.

- CORAJOURD Michel, interview, *Les nouvelles du paysage*, 77.1, avril 1977, CNERP.
- CORAJOURD Michel, "Le parc des Coudrays", *Paysage Actualités*, N°59, 1983.
- CORAJOURD Michel, *Architecture d'Aujourd'hui*, N°218, Déc. 1981.
- DEVILLERS Christian, "Le projet urbain", Pavillon de l'Arsenal, Paris, mai 1994.
- LUCAN Jacques, "L'irrésistible ascension des paysagistes", *Le Moniteur Architecture AMC*, N° 44, Sept 93.
- MAROT Sébastien, « L'alternative du paysage », *Le Visiteur*, N°1, automne 1995.
- SIMON Jacques, "Concours pour le parc de La Courneuve", *Espaces Verts*, N°30, janv-fév-mars 1972.
- SIMON Jacques, "Le parc Saint John Perse", *Espaces Verts*, N°33, oct-nov-déc. 1975.
- SIMON Jacques, "Dix ans, ça suffit pour voir ce que c'est devenu", *Espaces Verts*, N°44, juil-août-sept. 1975.

NUMEROS SPECIAUX

- *Architecture d'Aujourd'hui*, N°262, avril 1989. "Paysage." et N°218, décembre 1981. "Paysages".
- *Casabella*, N°597/598, Janvier-février 1993, *Gli spazi aperti*.
- *Espaces Verts*, la collection: 54 numéros de 1968 à 1982.
- *Le Débat*, "Au delà du paysage moderne, autour du patrimoine", N° 65, mai-août 1991, Gallimard.
- *L'environnement magazine*, n° spécial, "Le Paysage, patrimoine et enjeu de développement," colloque du 4 juin 1992 à l'Assemblée Nationale, Commission de la production et des échanges, Paris, Victoires Editions, 1992.
- *Journal Officiel de la République Française*, Décret de création de la Section du Paysage et de l'Art des Jardins, décembre 1945.
- *Pour*, "Le paysage, une façon de vivre", N°89, mai-juin 1983.
- *Pages-Paysages*

N°1, "Versailles Chantier", 1987.

N°2, "Ubi, quo, unde, qua", 1988-89.

N°3, "Repérages", 1990-91.

N°4, "Territoires", 1992-93.

N°5, "Distances", 1994-95.

- *Techniques et Architecture*

N°319, avril- mai 1978, "Ville et Nature"

N°403, aout-sept. 1992, "Le paysage en question".

- *P+A et Paysage et Aménagement*, en particulier le N° 21, n° spécial colloque de Blois "De l'Europe des pays à l'Europe des Paysages", oct. 1992 et le N°26, "Le projet de paysage", fév. 94.

BIBLIOGRAPHIE PAR OPERATION

Z.U.P. DE BEAULIEU, SAINT-ETIENNE

- *Livre d'Or de l'ENSH 1953 / Archives ENSP*
- *Architecture Française*, n°135-136, 1953
- *Techniques et Architecture*, 31e série n°3-4, déc. 1969
- *Techniques et Architecture*, 13e série n°11-12, 1953-54
- *Urbanisme*, n°59 2e trim. 1958

QUARTIER DE L'AUBEPIN, CHALON-SUR-SAONE

- PASQUIER Henri, *20 eme congrès de la Fédération Nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières*, 5-10 juillet, 1964
- *Techniques et Architecture*, n° 3.4. 11eme série. 1952
- *Urbanisme*, n° 66 1er trim. 1960
- *Urbanisme* n° 75-76 3eme trim. 1962

UNITE DE VOISINAGE DE BRON-PARILLY

- *René Gagès, les chemins de la modernité- Mardaga 1988*

- *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°66 juil. 1965
- *Architecture Française*, n°138-184 1957
- *Techniques et Architecture*, n°3-4 1952
- *Techniques et Architecture*, n°3 Juil.1957
- *Techniques et Architecture*, 13e série n°11 -12 1954

VILLE NOUVELLE DE SARCELLES-LOCHERES

- VIEILLARD-BAUN Hervé, « Sarcelles, ou le préjugé mis en échec », *Espaces et sociétés*, 3ème trimestre 1990
- *Espaces Verts*, n°66 Juil. 1980
- *Techniques et Architecture*, 21e série n°1 nov. 1960; 24e série n°2 fev. 1964; 28e série n°2 1967; n°291 fev. 1973
- *Urbanisme*, n°62-63 28e année 1959; n°110, 1969

GRAND-ENSEMBLE DE MASSY-ANTONY

- *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°45 nov. 1952 ; n°66 juil. 1956 ; n°80 oct. nov. 1958 ; n°120 avr. mai 1965 ; n°279-280 1965-66
- *Architecture Française*, n°271-272 1965
- *Espaces Verts*, n°44 juil. sept.. 1975
- *Techniques et Architecture*, 28e série n°1 avr. mai 1967 ; 24e série n°5 juil. sept 1964
- *Urbanisme*, n°75-76, 31e année, 1962 ; n°108-109, 1968 ; n°5 25e année, 1956

UNITE DE VOISINAGE DE LA MAURELETTE, MARSEILLE

- VIGNY Annette, *Jacques Sgard*, ed.Mardaga, 1995
- *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°46 fév. -mars 1953
- *Architecture Française*, n°305-306 1967-68

- Présentation des archives de l'agence Chirié, Archives Départementales, Marseille.

LE VILLAGE OLYMPIQUE, GRENOBLE

- J. JOLY, JF. PARENT, *Grenoble de 1965 à 1985, paysage et politique de la ville*, PUG, Grenoble, 1988.
- *L'Oeil*, n° spécial architecture du XXe siècle - n°158 fev. 1968
- *Techniques et Architecture*, 11e série n°9-109 3e trim. 1952

LES MINGUETTES, VENISSIEUX

- *Architecture Française*, n°237-328 1969-70
- *Urbanisme*, n°211, dec. janv. 1986, p. 21-28

ZUP DES CHATILLONS, REIMS

- *Espaces Verts*, n°22, janv- fév- mars 1970, Spécial Châtillons ; n°44 juil.- Août-sept. 1975, p. 9
- *Techniques et Architecture*, n°2 juin/juillet 1967
- *Urbanisme*, n°139 42e année 1973 ; n° 115, 1970

QUARTIER DE L'ARLEQUIN, LA VILLENEUVE DE GRENOBLE

- CORAJOURD Michel, "Etude d'aménagement de la Ville Neuve de Grenoble", *Espaces Verts*, N°25, 1970.
- J. JOLY, JF. PARENT, *Grenoble de 1965 à 1985, paysage et politique de la ville*, PUG, Grenoble, 1988.
- COULON Jacques et LEBLANC Linda, *Paysages*, Le Moniteur 1993
- *L'Architecture d'Aujourd'hui*, juil. 1969 n°144 ; n°174, juil.-août 1974 ; 24e série n°2 fév. 1964 ; 25e série n°3 avril 1965
- *Urbanisme*, n°75-76 3e trim. 1962

ENTRETIENS

- Albert AUDIAS, février 1996 et novembre 1996
- Michel BEJOT, novembre 1995
- Michel BOURNE, novembre 1995 et juillet 1996
- Violette CAMAND, 1995
- Michel CASSIN, septembre 1996
- Jean CHALLET, février 1996
- Jacques CHIRIE, mars 1995 et décembre 1996
- Gilles CLEMENT, décembre 1993
- Michel CORAJOURD, septembre 1993 et novembre 1995
- Pierre DAUVERGNE, novembre 1994
- Anne PASQUIER, novembre 1997
- André PELLETIER et Mr CURT, novembre 1996
- Jean- Bernard PERRIN, février 1996
- Alain PROVOST, novembre 1995
- Georges-Henri RIVIERE, novembre 1996
- Jean-Claude SAINT-MAURICE, mars 1996 et avril 1996
- Jacques SIMON, juillet 1995
- Jacques SGARD, décembre 1994
- Mr SOUBERAN, décembre 1996